Juin 1895 N° 18 2e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

LA CROISADE AU XIXe SIÈCLE

Voici le discours prononcé le 18 mai, à Clermont-Ferrand, par le T. R. P. Monsabré, à l'occasion du 8e centenaire de la première Croisade :

Oportet illum regnare.

Messeigneurs,
Mes Frères,

Il y a huit siècles, deux cent trente-neuf évêques, des milliers de seigneurs et d'hommes d'armes, une multitude innombrable de gens du peuple étaient réunis dans cette ville de Clermont où le pape Urbain II, fils de la France et intrépide zélateur de la gloire de Dieu et de sa sainte Eglise, avait convoqué un Concile. Dans la dixième séance de ce Concile, tenue sur la grande place de la ville, Urbain, après avoir entendu, de la bouche d'un pieux ermite, le récit des malheurs de Jérusalem et de la désolation des Saints Lieux tombés au pouvoir des Musulmans, s'adressa à l'immense assemblée qui entourait son trône, lui rappela les exploits de Charles Martel et de Charlemagne et l'exhorta, non plus à attendre l'invasion musulmane pour l'écraser, mais à s'élancer vers l'Orient, pour y venger la gloire du Christ outragée par la profanation des Saints Lieux et les cruautés auxquelles étaient en butte les pèlerins qui allaient les visiter. — « C'est Jésus-Christ qui vous appelle à sa défense, disait-il. Que de lâches affections ne vous retiennent pas dans vos foyers. Souvenez-vous de ce qu'a dit le Sauveur : Celui qui aime son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses biens plus que moi, n'est pas digne de moi. »

Jamais parole humaine n'excita un enthousiasme pareil à celui qui éclata dans ce cri unanime de l'assemblée de Clermont : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Toute l'Europe en fut ébranlée. Le mouvement des croisades était commencé.

Vous connaissez, mes frères, l'histoire de ces aventureuses et héroïques expéditions, huit fois répétées dans l'espace de deux siècles, presque toutes terminées par des désastres, et dont l'ensemble, cependant, fut si funeste à la puissance musulmane, et eut des résultats si glorieux pour le nom français, si avantageux pour la civilisation du monde occidental. Je n'ai pas à revenir sur cette histoire d'un passé lointain, si ce n'est pour recueillir dans mon cœur de moine et d'apôtre l'écho des paroles enflammées qui retentirent en ce lieu, et remuèrent si profondément l'âme de nos pères. Car je veux, moi aussi, prêcher une croisade : la croisade du XIXe siècle, contre un ennemi dont le Turc n'était qu'un instrument, et qui menace de détruire le saint royaume de Jésus-Christ. Vous mettre en présence de cet ennemi et vous dire comment il faut le combattre : c'est tout l'objet de mon discours.

I

Presque au lendemain de la résurrection, l'apôtre saint Pierre, après avoir rappelé à la foule cosmopolite qui l'écoutait, aux environs du Temple, le drame sanglant et le crime du Calvaire, s'écriait : — « Maison d'Israël, sachez que le Jésus que vous avez crucifié, Dieu l'a fait votre maître et lui a donné une royale onction : *Certissime sciat omnis domus Israel quia et Dominum eum et Christum fecit Deus hunc Jesum quem vos crucifixistis.* » — Oint par Dieu, il faut qu'il règne, dit le grand Paul : « *Oportet illum regnare ;* car Dieu a tout mis à ses pieds et lui a tout assujetti ; et quand viendra la consommation de toutes choses, quand il aura détruit tout empire, toute domination, toute puissance autres que son empire, sa domination, sa puissance, il devra remettre son royaume à Dieu son Père. Mais en attendant, il faut qu'il règne, jusqu'à ce que

Dieu ait renversé tous ses ennemis à ses pieds. »

Ainsi donc, Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu, sacré par la souffrance et l'immolation, investi par son triomphe sur la mort d'un empire universel, va s'emparer du monde et le soumettre promptement à sa glorieuse et salutaire domination ? — Eh bien ! non, mes frères. — En réponse à la proclamation du règne de Jésus-Christ, une orgueilleuse protestation se fait entendre : « Nous ne voulons pas qu'il règne : *Nolumus hunc regnare.* » Qui parle ainsi ? — C'est l'ennemi du commencement, le véritable et immortel Antechrist, Satan.

Il a protesté dans les cieux, alors que Dieu, révélant à ses anges le plan total de la création, leur montra le Verbe incarné et leur demanda pour lui un cantique d'adoration. Des voix innombrables envoyèrent à l'avance au Verbe fait chair, roi de toute créature, un joyeux *Alleluia ;* mais Lucifer et ses orgueilleux complices furent pris d'une mortelle envie contre la nature humaine qui devait les dominer et éclatèrent en murmures. — « O splendeur du Père, s'écrièrent-ils, miroir inaltérable et vivant de sa substance divine, pourquoi t'avilir? Tu veux t'unir à la création ; arrête-toi à notre lumineuse et pure essence et ne va pas te perdre en un obscur limon, si tu veux t'épargner les mépris de notre grandeur par toi dédaignée. » Et le Verbe, préludant à ses jugements, leur répondit : « Allez, maudits ; *Ite, maledicti.* »

Depuis ce jour néfaste, l'esprit maudit est devenu l'adversaire, *Satan*, et s'est appliqué à renverser tous les desseins de Dieu et à lutter contre le règne de son Fils. Il en a troublé pendant plus de quarante siècles la longue et patiente préparation, en séduisant les peuples et en se faisant adorer sous le masque des idoles. Il a souillé la terre par de monstrueuses erreurs et d'abominables crimes. Il a perverti le peuple que Dieu s'était choisi, en dénaturant ses oracles, en faussant ses espérances, en abaissant la grande figure du Libérateur qu'il attendait aux proportions grossières d'un roi charnel, dont la mission devait se borner à lui donner une revanche sanglante sur les Gentils dont Dieu s'était servi pour le châtier de ses infidélités, et à soumettre par les armes l'univers entier. Et quand le libérateur fut introduit dans le monde, quand Dieu demanda une seconde fois à ses anges de l'adorer, avec plus d'orgueil et plus de rage que jamais Satan s'écria : « *Nolumus hunc regnare ;* Nous ne voulons pas qu'il règne ! »

C'est lui qui, dans cette Eglise naissante où commençait à se former le royaume du Christ et où il n'y avait qu'un cœur et qu'une âme, introduisit subrepticement « ces hommes impies dont parle l'apôtre saint Jude, tournant la grâce de Dieu en dissolution et niant l'unique maître et Seigneur de nos âmes, Jésus-Christ ; véritables fils de l'ange blasphémateur, sur qui le prince de la milice céleste appela le jugement et la malédiction de Dieu par cette imprécation terrible : « *Imperet tibi Deus ;* Que Dieu se montre ton maître. » C'est lui qui inspira les séducteurs et les antechrists dont se plaint l'apôtre saint Jean, et contre lesquels il affirme si solennellement, dans ses épîtres et dans son sublime évangile, la vérité du mystère de l'Incarnation. C'est lui qui arrachait à l'apôtre saint Paul ce cri douloureux : « Hélas ! il faut qu'il y ait des hérésies, afin qu'on découvre, par là, ceux dont la vertu est éprouvée. »

La guerre qu'il faisait au règne de Jésus-Christ, lors de son inauguration, il devait la continuer dans toute la suite des siècles chrétiens. L'exilé de Pathmos, embrassant de son coup d'œil d'aigle toute l'histoire de l'Eglise, nous révèle à l'avance, et sous le voile de l'allégorie, les tragiques péripéties de cette guerre acharnée. Satan diminue, d'abord, la charité, endort la vigilance, relâche le zèle, attiédit la ferveur des premiers pasteurs du troupeau naissant de Jésus-Christ, pour y insinuer le mensonge doctrinal et la corruption des mœurs. Irrité des progrès de l'Evangile et de la rapide extension de la foi chrétienne qui envahit jusqu'à la maison des Césars, il les mord au cœur, inquiète leur ambition jalouse et leur arrache ces odieuses sentences qui condamnent à la mort, aux travaux forcés et à l'exil des millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Dix édits de persécution, portant les noms des empereurs Néron, Domitien, Trajan, Antonin, Sévère, Maximin, Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien, dévastent successivement le royaume du Christ. « Je suis fatigué de punir et de tuer, écrit un des ministres de la fureur impériale, et les misérables chrétiens ne cessent pas de venir au carnage. »

Une multitude immense est moissonnée par le glaive des persécuteurs, et l'on entend sa voix dans les cieux, dit le prophète ; elle demande vengeance pour tant de sang répandu. Les barbares en seront chargés. Mais la première et la plus noble vengeance est la fécondité du sang, car « le sang des martyrs est une semence de chrétiens ». Le roi Jésus, martyr lui-même, récompense par un triomphe inespéré la foi de ceux qui se sont sacrifiés pour sa sainte cause, en faisant asseoir sur le trône des persécuteurs un empereur chrétien.

Mais ne croyez pas, mes frères, que son opiniâtre ennemi renonce à la lutte. De la violence, il revient à la ruse. Son souffle perfide pénètre les âmes dont la foi n'est plus entretenue par le feu de la persécution et y réchauffe le vieux ferment des hérésies. Mystère auguste de la vie de Dieu, divinite du Verbe incarné, unité de sa personne, distinction de ses natures et de ses volontés, procession de son Esprit, culte des images qui le rappellent à notre souvenir, ordre sacré de la hiérarchie qu'il a établie, en un mot,

divine économie des principaux mystères de notre salut, incarnation et rédemption, tout est contesté, nié, bouleversé, confondu, corrompu par cet Orient où la fureur de dogmatiser s'empare des souverains eux-mêmes. La grande voix des conciles n'y produit que des apaisements transitoires et ne peut empêcher l'immense déchirure d'un schisme qui sépare du centre de la foi les régions bénies où elle est née.

Quelle victoire et quelle joie pour Satan ! Sa haine, cependant, n'en est pas satisfaite. Il voudrait pouvoir étouffer dans le sang ce qui reste de christianisme au cœur des peuples qu'il a pervertis. C'est pour cela que, deux siècles avant le schisme d'Orient, il a préparé son Messie. Au sein des tribus remuantes de l'Arabie-Heureuse, un homme est né d'un père idolâtre et d'une mère juive. Jeune encore, d'un caractère ambitieux, rusé et hardi, d'une imagination rêveuse et exaltée, en proie à un mal mystérieux dont il sait faire passer les convulsions pour des extases divines, il pousse tout à coup ce cri étrange : « Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète. » *Dieu est Dieu* : cette vérité première renverse les idoles chères aux Arabes. *Mahomet est son prophète* : ce mensonge est l'avant-coureur des calamités immenses qui doivent pleuvoir de nouveau sur la chrétienté. Devenu le redoutable maître de l'Arabie et bientôt l'un des plus puissants monarques de l'Asie, Mahomet, brûlé par la fièvre et près de mourir, dit à ses disciples, en remettant à l'un d'eux l'étendard de l'Islam : « Marchez, le ciel est devant vous et l'enfer derrière. — Faites la guerre sainte ; et tous ceux qui refuseront de croire, massacrez-les. »

Il fut trop bien obéi. Les vicaires du faux prophète se dispersèrent en quittant son lit de mort, heureux d'appliquer au prosélytisme de la conquête l'activité dévorante et les instincts pillards des Arabes, et de les forcer à l'unité et à l'obéissance par les liens de l'agression. Déchaînés comme le simoun sur le sable du désert, ils vont sur leurs rapides coursiers, bouleversant tout, broyant tout : peuples, gouvernements, mœurs, civilisations, religions, et triomphant avec ce cri terrible : *Crois ou meurs*.

Que de ruines entassées ! Que de chrétientés détruites, dans cette florissante Asie dont l'erreur a altéré la foi ! La belle et fertile Afrique est bientôt envahie, et l'Europe elle-même ne sera pas épargnée. Les hordes musulmanes, maîtresses de l'Espagne, franchissent les Pyrénées avec femmes et enfants, comptant bien peupler la France après avoir exterminé ou réduit à l'esclavage ses habitants, et résolus d'établir la domination du Coran sur les ruines de l'Evangile. Ils montent, ils montent, comme les flots des grandes marées, jusqu'aux plaines de Poitiers ; mais là l'héroïque Charles Martel les attend et les écrase, jonchant le champ de bataille de trois cent mille cadavres, et leur signifiant par cet immense désastre qu'ils eussent à renoncer à la conquête de la France. Ce fut le premier recul des fils de l'Islam.

A quelque temps de là, ils rencontrèrent encore l'épée de la France dans le Nord de l'Espagne, et trois siècles plus tard sur le terrain même de leurs premières conquêtes et jusque près de leur berceau. C'est d'ici qu'est parti le mouvement belliqueux qui précipita l'Occident chrétien vers l'Orient. Mais, je vous l'ai dit en commençant, mon dessein n'est point de vous narrer les exploits, les victoires et les revers des croisades. Qu'il me suffise de vous rappeler que, si elles n'ont point détruit l'Islamisme, elles ont cependant, en lui inspirant le respect et la terreur de nos armes, brisé sa fougue, refroidi son ambition et circonscrit ses conquêtes. Si Dieu a permis qu'il triomphât de l'empire prévaricateur de Byzance, il lui a fermé les portes de l'Europe chrétienne, en brisant, dans les eaux de Lépante et sous les murs de Vienne, les derniers efforts de son ambition envahissante.

O Satan ! sacrilège ennemi du roi Jésus, l'Orient est à toi ! Jouis-y des dernières humiliations du schisme et de l'hérésie des conquêtes de la religion sensuelle de Mahomet, et de l'avilissement des immenses populations que tu abuses par tes prestiges et auxquelles tu imposes l'adoration de ton pouvoir malfaisant ; mais respecte cette Europe sanctifiée où le Christ a fondé la capitale de son royaume, et où l'on voit fleurir encore la grâce et les vertus de l'Evangile !

Hélas ! mes frères, Satan ne respecte rien. Invisible capitaine des bataillons de l'Islam, il n'a pu forcer les portes de l'Occident, mais il y est entré en trahison et a sourdement embauché les sujets du Christ-Roi pour Lui faire la guerre. Les conflits de pouvoir entre l'Etat et l'Eglise, les usurpations des antipapes, la corruption du sanctuaire, la simonie, le schisme, et surtout cette vaste hérésie qui *protesta*, au nom de la liberté d'examen, contre l'autorité doctrinale de l'Eglise : voilà ses œuvres ! On vit alors s'accomplir en Occident, comme il s'était accompli en Orient, le lugubre oracle de l'Apocalypse : les étoiles tomber du ciel ; les moines, les prêtres, les évêques, les princes, les rois apostasier, entraînant dans leur chute des peuples entiers, et le fleuve de sang des guerres de religion inonder l'Europe.

Mais Satan voulait une révolution plus profonde et plus radicale. Il l'a préparée par les révoltes d'un rationalisme orgueilleux, consacrée par de sanglantes hécatombes ; et maintenant la guerre bat son plein. Satan s'est emparé de tout pour combattre le Christ et détruire son règne.

Il s'est emparé de la raison, l'a enivrée de sa propre puissance et lui a persuadé qu'elle n'a besoin que d'elle-même pour connaître toute vérité. Qu'elle ouvre ses ailes ! Rien ne peut l'empêcher

de voler jusqu'aux sommets sacrés où la vérité réside et rayonne sur le monde entier. Dieu, l'homme et la nature, l'intelligence est assez vaste pour contenir ces grandes choses et les contempler dans sa propre lumière. Il ne s'agit plus de croire, mais de voir. Ne plus rien admettre que sous la forme de l'idée : c'est-à-dire fermer la porte de l'esprit humain à l'incompréhensible qui ne le poursuit que pour l'humilier : tel est le devoir de la philosophie. « Pourquoi chercher un médiateur entre Dieu et les hommes ? La raison est le Verbe fait chair qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme. A la fois homme et Dieu tout ensemble, si elle n'est pas l'Etre des êtres, elle est le vrai Dieu du genre humain. — Plus de foi à une prétendue révélation descendue des cieux ! La raison est, à la lettre, la révélation nécessaire et universelle qui n'a manqué à aucun homme et a éclairé tout homme à sa venue en ce monde. — « Et maintenant, philosophes, lancez-vous dans le vaste champ de l'idée ; multipliez les rêveries et les systèmes, jusqu'à ce que, dégoûtée de leurs contradictions, la raison en arrive à douter d'elle-même ! »

La science est là pour remplacer la philosophie. Et Satan s'est emparé de la science. Il l'a violemment séparée du monde supérieur d'où descendent les vérités premières qui nous éclairent sur notre origine, notre nature, nos devoirs, nos destinées, et l'a rivée au monde sensible, à l'étude exclusive de ses éléments, de ses forces, de ses phénomènes et de ses lois. En proie à l'empirisme, elle ne veut plus que des faits. Des faits, rien que des faits analysés et coordonnés : cela lui suffit; tout le reste est de trop. Elle supprime d'autorité tout ordre d'idées qui ne repose pas sur l'expérimentation des phénomènes. Les causes et les fins sont des non-sens pour elle, car tout ce qui n'est pas dans les faits est inaccessible à la raison. Il n'y a donc au monde que ce qui se voit et se touche, c'est-à-dire la matière éternelle en son essence, toute-puissante en ses évolutions, infinie dans ses manifestations. C'est de là que tout vient, c'est là que tout va, sous la pression de lois fatales contre lesquelles on s'épuise en vains efforts pour sauver notre responsabilité et notre moralité.

N'y a-t-il donc plus de pouvoir au monde pour étouffer une pareille doctrine ? — Non, mes frères; car Satan s'est emparé des pouvoirs. — Jadis ils se croyaient issus de Dieu, et l'on vénérait en eux la vivante image de la divinité : *Rex viva Dei imago*. Aujourd'hui, ils ne veulent plus relever que d'eux-mêmes ou de la volonté inconstante, capricieuse et souvent aveuglée du peuple. Plus ils s'éloignent de Dieu, plus ils croient se grandir. Au lieu de chercher leur règle de conduite dans les lois sacrées de la religion ou dans ces hauts principes de morale qui doivent ordonner la vie des sociétés comme la vie des individus, ils reçoivent lâchement leur mot d'ordre de sectaires impies et haineux dont Satan est le souverain grand maître et la ténébreuse idole, et dont les *planches* élaborées en assemblées secrètes deviennent, en passant par le pouvoir public, des décrets officiels et des lois d'Etat qui dépravent l'enseignement, désorganisent la famille, blessent la conscience religieuse, violent les droits de l'Eglise, visent à l'écrasement et à la destruction des représentants et des apôtres de la perfection évangélique, de la tribu choisie du royaume de Jésus-Christ.

Ils sont trop bien aidés dans cette œuvre néfaste par les manifestations publiques de la pensée, dont Satan s'est emparé. Une presse vénale, sans principe et sans conscience, est à ses ordres. Au nom de la liberté, elle s'arroge le droit de blasphémer, de mentir, de calomnier, de salir tout ce qui est juste et saint. Nier ces vérités fondamentales sans lesquelles l'homme n'est plus l'homme et tombe ravalé au rang des brutes sans raison, sans espérances et sans avenir ; ériger ses appétits et ses passions en lois fatales auxquelles il ne peut se soustraire ; proclamer son droit à la jouissance tout de suite et par tous les moyens, parce qu'au delà de la vie présente il n'y a que des chimères, ne vouloir régler ses relations domestiques et sociales que par des conventions humaines qu'il peut changer selon les temps et les circonstances et la souveraine détermination de son bon plaisir, tels sont les enseignements de fond de la presse satanique. Ils ont pour corolaires les falsifications historiques, les excitations séditieuses, les peintures lascives, les invitations impudentes au libertinage et à la débauche. Hélas ! ce n'est pas seulement aux raffinés qu'ils s'adressent, mais à l'âme naïve et sans défense du peuple. L'impiété et la pornographie le poursuivent jusqu'au fond des ateliers et même jusqu'au fond des campagnes, où il vivait naguère sous la tutelle de la religion et en face des éloquents spectacles de la nature.

Si, du moins, l'âme des enfants était épargnée ! Mais non, car Satan s'est emparé de leur instruction. Il a décrété et fait décréter qu'elle serait laïque : c'est-à-dire, il a décrété et fait décréter l'imbécillité et l'impuissance de quiconque porte un caractère sacré et se tient plus près des lumières divines ; il a décrété et fait décréter qu'il fallait écarter de l'enseignement public tous ceux qui, s'engageant à Dieu par des vœux de religion, ont obtenu la grâce d'un plus grand dévouement, dans la tâche laborieuse et ingrate de l'instruction de l'enfance ; il a décrété et fait décréter qu'il fallait soustraire à la bénédiction du Christ les petits enfants, qu'il appelle à lui par la voix de l'Eglise ; qu'il fallait étouffer dans la bouche de ces innocents, d'où s'échappe une louange parfaite l'*hosannah* qui importune les pharisiens de la libre-pensée ; il a décrété et fait

décréter que la science pure se sépare de tout dogmatisme religieux ; que Dieu est de trop dans les écoles et qu'il faut l'en chasser ; que l'enseignement doit être athée et qu'il doit former dans l'enfant une raison sans Dieu, une conscience sans Dieu, afin d'obtenir pour l'avenir des familles sans Dieu, une société sans Dieu.

Pour remplacer ce Dieu, en attendant qu'il se fasse adorer lui-même, Satan a son idole toute prête : c'est la richesse. Il lui a donné, en s'en emparant, le pouvoir de séduire et de se faire obéir de tous : « *Pecuniæ obediunt omnia.* » Aussi voyez comme tous les désirs, tous les efforts et tous les bras se tendent vers elle. Mammon a ses pontifes, ses adorateurs, hélas ! et aussi ses victimes.

Les pontifes de Mammon, ce sont les spéculateurs aux desseins hardis, à la conscience cautérisée, aux entrailles impitoyables qui dévorent par le mensonge et l'injustice l'épargne des petites gens et se taillent dans l'avoir de tous, par des vols gigantesques qu'on appelle des affaires, des fortunes scandaleuses, avec lesquelles ils achètent, à leur profit, les consciences et les votes des hommes d'Etat et deviennent maîtres des destinées d'un pays. — Les adorateurs de Mammon, ce sont les misérables qui se vendent sans vergogne et savent organiser la conspiration du silence autour de leurs lâchetés et de leurs trahisons ; ce sont les cupides qui veulent avoir vite, beaucoup, et par tous les moyens, pour jouir à outrance, ce sont les prétendus honnêtes gens qui, perdant à la longue la sainte horreur de l'iniquité, fréquentent les pontifes de l'argent, se glissent dans leur intimité, recherchent l'union de leurs enfants sans se demander d'où vient leur prospérité.

S'ils n'ont pas le courage d'aller jusqu'à l'autel, ils immolent timidement, sous les portiques du temple, leur conscience blessée par cette maxime immorale : « Personne ne te demandera d'où te vient la fortune, mais il faut avoir : *Unde habeas quærit nemo, sed oportet habere.* » — Les victimes de Mammon, ce sont ces légions d'hommes, de femmes et d'enfants dont on exploite les forces et le travail, sans souci de leur âme, de leur vie morale et religieuse, de leur éternel avenir : gens de peine et de misère qui, pouvant à peine suffire aux besoins de l'heure présente, sont incapables de songer au lendemain et de se garantir des ressources contre la vieillesse, les maladies et les infirmités. Destinés à être mis un jour au rebut comme des instruments inutiles, sans savoir ce qu'il adviendra d'eux et de leurs familles, ils vivent dans la compagnie de femmes qui, partageant leur labeur, n'ont ni le temps ni la force d'être épouses et mères comme elles devraient l'être. Ils voient leur maison se peupler d'enfants rachitiques et mal soignés de corps et d'âme. Ils ne peuvent jouir d'aucune intimité familiale qui les repose et les console. Ils oublient, dans l'écrasement d'une fatigue sans relâche, leurs plus saints et plus chers intérêts. Les malheureux ! ils sont sans défense contre l'oppression, sans avenir, sans foyer et sans Dieu.

Tel est l'effroyable pouvoir, telle est l'œuvre de Satan. N'entrevoyez-vous pas, mes frères, l'empire maudit qu'il nous prépare au lieu et place du royaume béni de Jésus-Christ ? Qu'il triomphe, et nous verrons se multiplier ces sinistres légions d'impies, vouées au culte de la matière et rivées à la superstition d'un progrès qui ne développe que le côté animal et sensible de la nature humaine ; ces troupeaux de brutes, chez qui la raison et la conscience affaissées laissent un libre jeu aux plus vils appétits ; ces sociétés sans principes et sans règles de conduite, où les décrets capricieux remplacent les lois stables, où la force se substitue au droit, où l'honneur n'est plus qu'un vain mot, où la propriété n'a plus de rempart, la vie humaine plus de bouclier, où les premières places deviennent le prix de l'habileté, de la ruse, de l'audace, de la violence, où l'ignorance et l'imbécillité sont exploitées sans vergogne, où la faiblesse craintive se laisse lâchement opprimer, où la misère est foulée aux pieds de la richesse insolente, où doit triompher finalement, dans un bouleversement universel, le révolté qui ne veut plus ni Dieu ni maître, l'anarchiste : le Turc de demain.

O Jésus, Seigneur de nos âmes et roi des peuples chrétiens, voilà l'ennemi ! Vous laisserez-vous vaincre par lui ? — Oh non ! car c'est Dieu qui vous a fait roi, et il faut que vous régniez. Armez-vous donc de tous vos charmes et de toute votre beauté, rassemblez autour de vous vos soldats, recrutez les croisés de notre XIXe siècle. Où sont-ils ? Ici, et partout où il y a des cœurs chrétiens. Je viens les appeler au secours de votre royauté menacée ; donnez-moi des accents comme ceux qui ont ébranlé la vieille France et l'Europe chrétienne.

II

Il est certain, mes frères, que le Christ, Fils de Dieu, qui a reçu de son Père toute puissance, pourrait se débarrasser, d'un mot, de l'opiniâtre adversaire de sa royauté. Il lui suffirait de dire, comme au désert : *Vade retro, Satana !* Mais ne comptons pas sur cet acte d'autorité. Comme Dieu a voulu se servir dans le ciel des Anges fidèles pour triompher des Anges révoltés, le roi Jésus veut que les vrais chrétiens combattent sur la terre pour sa cause et délivrent son empire des sacrilèges envahissements de Satan. Entendez bien cela, mes frères, et gardez-vous de cette molle inactivité qui, sous le masque de la confiance en Dieu, prétend lui laisser le soin de se débarrasser lui-même et tout seul de son ennemi.

« Il faut combattre, dit l'Apôtre, et nous avons à lutter, non pas contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les rois invisibles de ce monde ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air. »

Levez-vous donc, soldats du roi Jésus, et poussez votre cri de guerre : ce cri que faisait entendre l'Apôtre, à l'heure où le Christ ressuscité prenait possession du monde, ce cri qui retentit, il y a huit cents ans, dans cette ville et fut répercuté par tous les échos de l'Europe chrétienne : *Oportet illum regnare ;* Il faut qu'il règne ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! — Oui, Dieu le veut ! et, si vous le voulez avec lui, recevez de ses mains vos armes de combat.

Votre première arme, c'est la foi. Vous l'avez reçue dans vos âmes par le baptême, cette vertu divine. — Qu'en avez-vous fait ? N'êtes-vous pas de ces chrétiens trop amis de la raison qui écartent de leur *Credo*, sinon par la négation, au moins par le doute, une partie des enseignements divins ; qui n'opposent aux révoltes de l'orgueil que des vérités mal apprises et trop vite oubliées ? N'êtes-vous pas de ces inconséquents qui respectent les principes de la foi et qui donnent la main à ses ennemis par des usages et des mœurs où l'on ne peut voir, à bien prendre, que la traduction des maximes sensuelles du monde ? N'êtez-vous pas de ces lâches qui adorent Dieu au fond de leur cœur et croient à sa parole, et qui, cependant, trouvent un sourire sur leurs lèvres pour récompenser les mauvais plaisants, quand ils se moquent avec esprit des choses saintes ; de ces lâches qui écoutent tranquillement les blasphèmes de l'incrédulité et se taisent devant eux comme si le Dieu qu'on accuse et qu'on injurie n'était pour eux qu'un étranger ; de ces lâches qui admirent et respectent des talents dont on abuse contre Celui qui les a donnés, et s'entêtent à croire à la bonne foi des ennemis de Dieu et de son Christ ? N'êtes-vous pas de ces indolents, peureux et transis, qui se retirent sous le manteau de la cheminée, pour geindre, à leur aise, sur les malheurs de l'Eglise, et dont la foi, muette et sans chaleur communicative, ne sait ni se montrer, ni se faire respecter, ni se répandre ?

Ah ! chrétiens, cette foi-là ne peut pas être l'arme de combat des soldats du roi Jésus. Il leur faut la foi humble, qui, reconnaissant la suprême autorité de la parole de Dieu, soumet la raison, malgré ses résistances, à tous les enseignements de l'Eglise, la foi simple que le doute ne peut pénétrer ; la foi vive qui veut toujours s'éclairer et s'instruire, qui boit avec avidité les eaux sacrées de la vérité et s'écrie : Encore ! encore ! la foi souveraine qui règne sur notre vie pratique et la conforme aux lois de l'Evangile, aux maximes du Ciel et aux règles de la perfection ; la foi noble et fière qui ne laisse point approcher d'elle les blasphémateurs et les impies, leur ferme la bouche, proscrit sans miséricorde leurs livres et leur interdit l'entrée du foyer domestique ; la foi courageuse qui se montre telle qu'elle est et dit franchement et hautement ce qu'elle veut ; la foi généreuse qui entreprend autour d'elle de vaillantes croisades contre l'indifférence, le doute, l'incrédulité, s'efforçant, à défaut de discours éloquents, de soumettre par la prière les esprits incertains et égarés au joug de Jésus-Christ.

Armés de cette foi, vous pourrez regarder de haut la science. Non pas, certes, pour la mépriser ; car, comme la foi, la science vient de Dieu, qui a ouvert le monde à ses laborieuses investigations. Nous lui devons d'admirables découvertes et de grandes œuvres. On le disait naguère dans une chaire illustre : « C'est par elle que l'humanité grandit et s'élève, et l'on ne peut lui reprocher de prendre conscience de sa dignité et de chercher sans cesse à l'accroître par ses conquêtes sur l'immensité de l'inconnu. » Mais, quand elle sort de son domaine pour dogmatiser, la foi doit être prête à répondre à ses audaces sacrilèges. On aura beau dire : La science affirme, la science prononce, la science décrète, la science ordonne ; le vrai croyant est convaincu que la science ne peut rien affirmer, prononcer, décréter, ordonner contre les enseignements du Verbe divin qui l'a honorée de ses révélations, et qu'elle doit se soumettre, en humble vassale, à la science souveraine de Celui qui connaît son œuvre mieux que ne la connaîtront jamais tous les savants de ce monde. Que dis-je, mes frères ? Il y a mieux à faire que de croire humblement et fermement à la souveraineté des enseignements divins. Si vous le pouvez et autant que vous le pouvez, armez-vous de la science contre les audaces et les abus de la science. Démontrez-lui scientifiquement qu'elle exagère son pouvoir et ses droits, et soyez de ces hommes qui, comme les Képler et les Copernic, remercient Dieu avec tendresse des lumières qu'il a répandues sur le monde ; comme les Newton et les Linné, suivent les traces d'une puissance infinie à travers les espaces du firmament et les règnes de la nature ; comme tous les savants chrétiens dont s'honore notre siècle, tiennent à faire l'accord des connaissances qu'ils ont acquises avec celles qu'ils ont reçues de Dieu, et grandissent la science humaine en la rapprochant de sa source éternelle, le Verbe divin perfectionnant toute science par ses révélations.

Armés de la science contre les abus de la science, armez-vous d'autorité contre les pouvoirs infidèles à leur mission et oppresseurs des saintes libertés. — Mais, me direz-vous, quelle autorité pouvons-nous avoir contre ceux qui se disent l'autorité ; — l'autorité du mépris et de la révolte ? — Non pas, certes. — L'Eglise veut que vous honoriez les pouvoirs établis et que vous leur soyez soumis pour tout ce qui est bien, qu'ils

vous demandent des choses vulgaires ou de grands services. Mais si leurs décrets et leurs lois entament la religion, la justice, le devoir, armez-vous de l'autorité de la conscience et de ce cri traditionnel du christianisme opprimé : *Non possumus*. Protestez, pétitionnez, résistez. Montrez que la conscience chrétienne est vivante et qu'on ne peut la faire taire qu'en abolissant les lois d'injustice et de persécution. — Mieux encore : armez-vous de l'autorité de vos suffrages, puisque vous avez le droit de désigner et de choisir ceux qui doivent gouverner la chose publique. Considérez l'exercice de ce droit comme un devoir rigoureux auquel on ne peut se soustraire sans trahir les intérêts de son pays. Ne vous réfugiez pas dans ces abstentions découragées qui laissent le champ libre aux sectaires haineux, aux aventuriers politiques, aux gourmands de pouvoir et d'argent ; mais, dégagés de tout esprit de parti, étroitement unis dans les mêmes vues de conservation religieuse, politique et sociale, poussez résolument devant vous les hommes probes, désintéressés, intelligents, amis des saines libertés, dévoués au bien public, qui n'arriveront au pouvoir que pour prouver qu'aucune forme légitime de gouvernement n'est synonyme d'irréligion, d'impiété, d'oppression des consciences, de guerre au Christ et à son Eglise.

Dans cette œuvre d'assainissement et de rénovation, aidez-vous des manifestations publiques de la pensée ; armez-vous de cette presse dont Satan s'est emparé pour corrompre les âmes. Qu'elle soit entre vos mains comme la lance de l'Archange qui frappe l'ennemi du Christ et guérit les plaies qu'il a faites. Ne reculez ni devant les sacrifices d'argent ni devant l'austère nécessité d'un travail constant et désintéressé. Il faut cela pour créer une presse aux vastes influences ; une presse qui, loin de chercher le succès dans le scandale, de sacrifier à la spéculation l'honneur de la conscience et la dignité des lettres, se fait résolument l'auxiliaire de l'apostolat chrétien ; une presse, partout et toujours appliquée à démasquer les intrigants sans principes et sans conscience, les sectaires hypocrites et les sinistres exploiteurs des passions de la multitude ; une presse qui sache faire de la philosophie populaire, de la théologie populaire, de l'histoire populaire, de la science populaire, de la littérature populaire, de l'économie populaire, de la controverse populaire, tout cela pénétré d'une doctrine irréprochable, d'une morale saine et d'un véritable esprit chrétien , une presse qui préserve le peuple des mauvaises lectures en l'intéressant et en se mettant à sa portée par le bon marché et, s'il le faut, par la gratuité ; une presse qui combatte l'action et répare les ravages de la presse impie et corruptrice, en apprenant au peuple à respecter Dieu, à connaître ses œuvres et ses bienfaits, à croire les vérités qu'il a révélées, à pratiquer les vertus qu'il demande de nous, à estimer son âme, à s'attacher à ses devoirs, à tendre plus haut que la terre où tant de misères nous assiègent, à travailler à son salut et à multiplier par l'éducation chrétienne les citoyens du royaume terrestre de Jésus-Christ et les futurs héritiers du Ciel.

L'éducation chrétienne! Encore une arme divine, mes frères, dont vous devez vous servir pour arrêter les envahissements sataniques de l'éducation sans Dieu. Pères et mères, ne vous contentez pas des préparations intimes du foyer domestique ; mais rappelez-vous qu'il vous appartient de conduire et de diriger l'éducation de l'enfant jusqu'à l'âge où, devenu maître de lui-même, il entre dans la vie publique sous sa propre responsabilité. Rappelez-vous que la loi naturelle et la loi divine vous défendent d'abdiquer devant toute loi humaine qui supprime vos droits de haute surveillance, de contrôle sur la formation intellectuelle, morale et religieuse de vos enfants. Réclamez hautement, fermement, obstinément, le retour des lois salutaires qui donnaient naguère pour base à l'enseignement de toutes les écoles les préceptes de la religion, et qui décrétaient que l'instruction morale et religieuse serait donnée à l'enfance en même temps que les connaissances primaires qui sont la porte de toute science. En attendant qu'on vous les rende, ces lois, fondez, entretenez, multipliez, développez partout les écoles libres et chrétiennes où l'on représente vos droits sacrés au lieu de les confisquer, où l'on continue votre religieuse mission au lieu de l'interrompre par un silence impie, où l'on supplée à votre impuissance sans méconnaître ni contrarier vos intentions, où la porte est ouverte à toutes les influences de la religion, où l'on est affranchi de l'obligation de se taire sur le chapitre le plus important des connaissances humaines, où l'on peut parler de Dieu, des vérités de la foi, des devoirs du chrétien et de ses destinées éternelles, où l'image et la pensée du Christ président à la prière et à l'étude, où vos enfants échappent aux âpres recherches des ligues et des sectes sataniques qui ne laïcisent l'enseignement que pour déchristianiser les âmes.

Ce n'est pas tout encore ; entrez plus avant dans la vie sociale et combattez les convoitises, les abus et les crimes de l'argent par les saintes armes du désintéressement, de la justice et de la charité. Si Dieu vous a donné la richesse, n'y attachez pas votre cœur : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere*. Vous pouvez vous en servir pour soutenir l'éclat de votre rang, pour déployer autour de vous, selon votre condition, une légitime magnificence, pour patronner les sciences, pour protéger les arts, pour entreprendre, conduire et mener à bonne fin de nobles et utiles travaux. Mais ce qui est mieux, ce qui est urgent, c'est de faire de la richesse l'instrument de la charité, de vous assurer par son ministère l'opulence des bonnes œuvres, de vous en servir

pour soulager la misère et vous ouvrir un chemin vers l'âme de ceux qui souffrent, afin d'établir entre vous et les déshérités de ce monde un courant de vie divine qui corrige les inégalités sociales et prouve à ceux que l'égoïsme ou la haine aveuglent que Dieu doit être à la fois dans le riche et dans le pauvre.

Entendez-le bien, la richesse n'est à sa place que lorsque nous en sommes vraiment les maîtres et qu'elle obéit aux nobles instincts de notre nature et aux sublimes exigences de notre vocation chrétienne.

Dieu merci, mes frères, il y a encore des gens de bien qui comprennent ce rôle de la richesse, qui ne la désirent et ne la possèdent que pour la répandre en providentielles largesses, qui ont horreur des calculs sordides d'où naissent les exploitations de la sottise humaine et de la misère au profit d'un luxe insolent et de plaisirs égoïstes ; il y a encore de grands esprits et de grands cœurs qui plaident depuis plus de vingt ans la cause de l'ouvrier ; il y a encore des administrations bienfaisantes, et surtout des patrons chrétiens qui ont compris les saintes lois de la justice et de la charité et ont su les appliquer, par le sacrifice, aux familles ouvrières dont ils sont devenus les pères. Mais il importe aujourd'hui d'étendre et de généraliser, si c'est possible, cette action de justice et de charité pour prévenir la désastreuse invasion du socialisme et de l'anarchie que Satan pousse après lui.

Il ne s'agit pas, comprenez-le bien, de supprimer la pauvreté, car nous aurons toujours des pauvres parmi nous, mais de multiplier les œuvres chrétiennes qui ont pour but de mettre partout l'aumône et le dévouement au service des misères humaines. Il ne s'agit pas de nier les progrès industriels qui ont transformé les conditions économiques du monde ouvrier, mais de créer dans ce progrès une situation des classes ouvrières conforme à la justice et à la charité. Il ne s'agit pas de supprimer le capital, mais de le moraliser et de mettre les associations ouvrières en état de lutter noblement, pacifiquement et efficacement contre la tyrannie. Il ne s'agit pas de culbuter les classes de la société, de mettre les pieds où est la tête, la tête où sont les pieds, de confier à des gens ignorants et inexpérimentés le sort des grandes entreprises qu'ils sont incapables de conduire, mais d'obtenir par des institutions intelligentes, équitables, pénétrées de l'esprit chrétien, la capitulation des convoitises et des ambitions dont le travailleur est victime, et de rapprocher les classes dirigeantes et dirigées dans une communauté familiale d'efforts et d'intérêts. En un mot et encore une fois, il s'agit de combattre les abus de la richesse, dont Satan s'est emparé, par le désintéressement, la justice, la charité que l'esprit du Christ a répandus dans les cœurs chrétiens.

Croisés du Roi Jésus, la voilà, votre armure divine ! Revêtez-vous-en ; *Induite armaturam Dei*. Si elle ne peut suffire aux plus vaillants, si tous ne peuvent pas la porter, car elle est lourde, il est une arme qui la complète et qui, au besoin, peut la remplacer, une arme qui convient à tous les âges et à toutes les conditions, aux forts et aux faibles, aux soldats aguerris, aux recrues inexpérimentées, aux vieillards, aux femmes et aux enfants, une arme que redoute plus que toutes les autres l'ange révolté, une arme qui triomphera sûrement, quand bien même il parviendrait à briser le reste de votre armure : — la prière ! — La prière humble des cœurs repentants, appliquée à apaiser par l'expiation la justice divine ; la prière fervente des cœurs possédés du saint amour de la gloire de Dieu, de son Christ, de son Eglise et du salut des âmes ; la prière constante des cœurs que ne lassent pas les délais de la miséricorde divine ; la prière confiante des cœurs convaincus que le Christ doit régner ; la prière par les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie.

Nos vieux historiens nous racontent que dans cette première croisade dont nous célébrons le huitième centenaire, les vieillards, les femmes, les enfants, les blessés, les infirmes restés au camp priaient avec larmes pendant que les chevaliers et les hommes de guerre montaient à l'assaut ou combattaient dans la plaine. Il en sera de même dans notre croisade du XIXe siècle. Partout le courage et les efforts des combattants seront soutenus par cette unanime prière : « O Dieu, envoyez vos saints anges pour nous défendre dans le combat ; qu'ils soient notre secours contre les embûches et la malice du démon ! Commandez-leur, ô Christ, nous vous en supplions, et vous, Prince de la milice céleste, armé de votre divin pouvoir, refoulez dans l'enfer Satan et les esprits mauvais qui parcourent le monde pour perdre les âmes. Car il faut que le Christ règne : « *Oportet illum regnare !* »

Maintenant, chrétiens, que vous savez où sont vos armes, prenez-les et suivez vos chefs. Où sont-ils ? — Ils sont ici, tous prêts à vous conduire au combat sous la direction du généralissime qui, de la ville sainte où il réside, envoie ses ordres à toute l'armée du Christ, l'illustre et saint Pontife Léon XIII. Notre siècle l'a entendu proclamer la gloire et les bienfaits de la civilisation chrétienne, convier l'esprit humain au banquet de la science divine, prescrire à la raison ses règles, assigner à la science humaine sa véritable place, rappeler aux puissances de ce monde la grandeur de leur mission et les devoirs de leur gouvernement, inviter les peuples au respect et à la soumission, mais aussi au sacrifice de l'esprit de parti et à l'union dans une action commune et réparatrice contre les lois attentatoires aux saintes libertés de la conscience et de l'Eglise, condamner les sectaires impies qui complotent dans l'ombre la déchristianisation du monde et nous faire un devoir de les démasquer, enseigner à la famille chrétienne

la sainteté du lien conjugal et la redoutable responsabilité des parents dans l'éducation des jeunes générations, maudire les abus de la richesse, réclamer pour les travailleurs opprimés l'application de la justice sociale, pour tous les malheureux les bienfaits de la charité, encourager les dévouements et les œuvres sociales destinées à réparer les cruautés du sort et les injustices des hommes, solliciter enfin et promouvoir l'abolition de tous les esclavages. Et ce n'est pas seulement à notre noble nation française qu'il a fait entendre sa voix, mais à l'univers entier, à tous les égarés, à toutes les victimes des influences sataniques, aux schismatiques, aux hérétiques, aux infidèles, à tous ceux que le Roi Jésus voudrait voir revenir à lui et tenir sous son joug adoré. Si bien qu'on pourrait donner pour épigraphe et pour conclusion à ses admirables encycliques ce cri de l'Apôtre : *Oportet illum regnare*.

Messeigneurs, n'est-ce pas que vous êtes prêts à conduire à la guerre sainte les croisés du XIXe siècle, sous les ordres d'un si illustre et si vaillant capitaine? Nous comptons sur vous ; car, sans vous, nous ne pouvons ni combattre, ni vaincre. Ah! je vous en supplie comme on doit supplier des pères : *Obsecro vos ut patres ;* souvenez-vous que le Seigneur, en vous consacrant, vous a mis sur la tête un casque de défense et de salut, et qu'ainsi il vous a faits chevaliers et capitaines de la milice chrétienne. Il faut qu'on vous voie les premiers dans la foi, les premiers dans la science, les premiers dans l'amour ; mais aussi les premiers dans l'inébranlable et publique affirmation de la vérité, les premiers dans la résistance et les saintes audaces qui arrêtent ou vouent à la malédiction de Dieu les sacrilèges entreprises des ennemis de son Christ et de son Eglise, les premiers à commander le dévouement et le don de soi par des exemples héroïques qui enlèvent les hésitants et les timides, les premiers dans l'union et la concorde dont nous avons si grand besoin pour concentrer nos forces, et les faire donner toutes ensemble contre l'ennemi commun. Unis dans un même dessein et un même but, vous aurez bientôt rallié autour de vous, avec un clergé plein d'ardeur, les laïques intelligents, courageux, influents et dévoués qui serviront de cadre à la grande armée des croisés.

Et alors, il n'y aura plus qu'à lever l'étendard, la Croix! La Croix, sublime résumé des mystères de la foi ; la Croix, arbre de la vraie science, qui montre aux petits comme aux grands le chemin du salut ; la Croix, éloquent symbole de la force et du courage qui ne reculent devant aucun sacrifice ; la Croix, source intarissable des grâces qui fécondent l'amour chrétien et l'épanouissent en mille œuvres de dévouement, de bienfaisance et de régénération.

Levez-vous! levez-vous, auguste bannière, noble guidon de nos aïeux! Marchez devant nous, comme vous avez marché devant eux. Nous vous suivrons avec la même ardeur, le même enthousiasme, en poussant notre cri de guerre : *Oportet illum regnare*. Il faut que le Christ règne! Dieu le veut! Dieu le veut!

Lemmi lavé ?! ?

L'illustrissime Lemmi dit Simon, dit Ensoph, dit 461, dit le Chevalier de Marseille, vient d'imaginer, pour son nettoyage personnel, un système de lessive qui n'est pas sans originalité et auquel il ne manque plus que d'être breveté S. G. D. G. Il a fait publier dans la *Rivista della Massoneria Italiana*, pour les maçons, et dans la *Tribuna*, pour les profanes, le document que voici :

« A tous les Ateliers supérieurs du Rite Ecossais ; à toutes les Loges et à tous les Frères de la Communion Italienne.

« Vénérables et Chers Frères,

« En vue de vous réconforter et de vous encourager dans la lutte qui de toutes parts devient chaque jour plus ardente contre notre Ordre et ses Frères les plus insignes et les mieux méritants, par le fait de la secte jésuitique et de toute la réaction cléricale, le Suprême Conseil des 33es, réuni en très grand nombre à l'orient de Rome, a émis, par un vote unanime et pour être communiquée à tous les Frères Maçons, la résolution suivante :

« Le Suprême Conseil des 33es du Rite Ecossais « Ancien et Accepté, pour la juridiction italienne,

« Considérant qu'il est de sa compétence exclusive de « se prononcer au sujet des accusations formulées contre « chacun de ses membres ;

« Ayant pris connaissance des documents relatifs aux « calomnies lancées contre le Souverain Grand Commandeur Délégué et Grand-Maître Frère Adriano « Lemmi, 33e ;

« Ayant entendu les déclarations dudit Frère ;

« Ayant lu le rapport, en date du 17 avril 1895 (ère « vulgaire), des Illustres Frères 33es : Giuseppe Ceneri, « Oresto Regnoli, Giosué Carducci, Luigi Orlando, « Antonio Mordini et Giovanni Bovio ;

« Regarde comme fausses et calomnieuses les accusa« tions lancées contre le Frère Adriano Lemmi **et con« clut que ledit Frère ne doit pas intenter des « poursuites devant les tribunaux profanes.** »

A ce document de haute fantaisie, miss Diana Vaughan répond en ces termes dans le n° 3 du *Palladium Régénéré et Libre :*

« Simon s'imagine être lavé en faisant déclarer par quelques 33 sous sa bannière, — *tu quoque, Giovanni!* — que ceux-ci tiennent pour « fausses et calomnieuses », les accusations lancées contre lui ; à tel point ces accusations sont fausses et calomnieuses, que ces 33 disent avec une solennité admirable : « Nous concluons que « notre Illustre Frère calomnié ne doit point intenter « des poursuites devant les tribunaux profanes. »

« Prennent-ils donc pour les derniers nigauds les gens qui liront leur déclaration? — *Si Simon ne poursuit pas, c'est uniquement parce que je possède son dossier complet*. Je lui rappelle, ainsi qu'aux 33, que la pièce cotée n° 14 est la renonciation de Simon, signée par lui, à la concession des Chemins de fer de Sicile, qui lui avait été accordée par Garibaldi au lendemain de la conquête du royaume de Naples. Simon, qui cherche avant tout les gros bénéfices dans la politique, s'était fait donner cette concession, et il n'était pas aisé de l'enlever au flibustier, bon mazzinien. C'est alors que Cavour le fit appeler et lui montra le document de Marseille, envoyé par le ministre français M. Thouvenel. Si l'illustre Simon n'était pas vraiment le condamné de Marseille, aurait-il signé la renonciation à la concession des Chemins de fer de Sicile? Je le demande à Giovanni et autres 33 romains. »

LE DOSSIER CRISPI

Nous croyons devoir reproduire intégralement l'article publié par le *Figaro* dans son numéro du 24 mai 1895, article qui a eu un grand retentissement. On verra par là que les révélations des fameux plis Giolitti confirment d'une façon remarquable ce que M. Margiotta, dans son volume *Adriano Lemmi* (paru en septembre 1894), avait dit au sujet des tripotages de Crispi et du grand-maître de la maçonnerie universelle.

Ainsi tombent à plat, une fois de plus, les dénigrements de la *Vérité*; ce journal qui s'est fait une loi de discréditer, par la plume de M. Georges Bois, quiconque apporte son témoignage à l'œuvre du docteur Bataille, voit tous les jours de nouvelles preuves démolir l'échafaudage de ses injustifiables dénégations!

Hier soir, à Rome, au Théâtre Argentina, M. Crispi a prononcé le grand discours justificatif qui doit, dans sa pensée, vaincre les hésitations des électeurs pour l'approbation de sa politique et servir de programme à la nouvelle législature italienne. Le discours n'est pas bon et il n'est pas heureux; c'est une apologie tempérée par la violence. Les électeurs italiens eux-mêmes l'apprécieront après-demain.

Au surplus, sur les procédés politiques de M. Crispi, il n'y a, soit pour un Français, soit pour un Italien, rien à dire de nouveau. L'œuvre sociale d'un ministre appartient à l'histoire, qui ne peut généralement pas l'apprécier d'une façon définitive de son vivant. Mais sur sa conduite privée, en tant qu'homme public, sur sa moralité personnelle il y a un jugement à formuler, et ce jugement peut aussi bien venir de Paris que de Rome, de Londres que de Berlin; car, d'une part, il y a une opinion européenne qui ne laisse pas place à la discussion sur certains faits de l'ordre moral, et, d'autre part, la probité n'a pas de patrie.

Au mois de janvier dernier, M. le marquis Guicciardini, député de San-Miniato, indigné de la prorogation de la session parlementaire, disait à ses électeurs : « L'homme qui est à « la tête du gouvernement du pays doit être « au-dessus de toute discussion morale; son « indiscutabilité pour des faits de nature « morale relatifs à la vie publique ou privée « — peu importe, car il est certaines distinc- « tions pharisaïques que l'on doit bannir de « nos mœurs publiques — est une qualité « nécessaire chez l'homme public, sans laquelle « toutes les autres sont choses vaines. »

C'est sur des faits de cette nature que le dossier soumis à l'appréciation du Parlement, au mois de décembre dernier, par M. Giolitti, prédécesseur de M. Crispi à la présidence du Conseil des ministres d'Italie, devait édifier la conscience de l'Europe. Malheureusement, on sait ce qui advint. Après avoir protesté par des violences scandaleuses contre le dépôt, entre les mains des autorités parlementaires, de ce fameux dossier, M. Crispi mit en œuvre tous les moyens licites et illicites pour en empêcher l'intégrale publication.

Il fut, incontestablement, aidé dans cette tâche par l'influence royale, non pas que le souverain crût à son innocence, — il y avait longtemps qu'il avait été prévenu; — mais M. Crispi avait dès le premier moment, et d'un ton menaçant qui n'admettait pas de réplique, dit qu'il y avait solidarité indissoluble entre la Couronne et lui. La menace était claire et elle fut entendue.

Quoi qu'il en soit, tout ministre suspecté dans sa probité privée eût assurément, dans une occurence analogue, demandé la publication intégrale et immédiate des documents que l'on menaçait de lui jeter au visage. M. Crispi agit tout autrement. Il intervint d'abord pour que la communication de ces documents fût restreinte à une Commission parlementaire composée de cinq personnes; ensuite pour que cette Commission restituât aux intéressés une partie des pièces versées au débat.

Mais les personnes qui avaient eu en main le dossier Giolitti en avaient gardé des copies et des photographies. Ce sont ces pièces que nous avons pu compulser, résumer, analyser et commenter à notre aise, en sorte qu'aujourd'hui, sur cette discussion dont l'intérêt est si puissant et si poignant qu'il met en question la vie morale et la destinée de tout un peuple, nous pouvons porter un témoignage personnel et dire : « J'ai vu, j'ai comparé, je suis convaincu. »

Lorsque la Commission des Cinq, chargée de faire le dépouillement du pli Giolitti, donna lecture de son rapport à la Chambre, M. Crispi s'écria que le contenu de ce pli n'était qu'un tissu de calomnies et de mensonges. C'était avouer que le pli contenait quelque chose. Mais le lendemain, après la publication du décret de prorogation, ses journaux changèrent brusquement de tactique et firent semblant de croire que parmi les pièces déposées par M. Giolitti, il ne s'en trouvait aucune contenant une accusation nouvelle contre le président du Conseil. On va juger si cette assertion ne dépassait pas les bornes des audaces permises.

*
* *

Matériellement, le dossier Giolitti se com-

posait de six plis ou six enveloppes, renfermées dans un pli général.

La *première enveloppe* contenait des papiers relatifs à la gestion de la Banque romaine, classés en deux parties distinctes, et comportait *vingt-sept pièces ou feuillets*.

La *deuxième enveloppe* contenait deux lettres de Bernardo Tanlongo, gouverneur de la Banque romaine, écrites à M. Giolitti pendant la captivité du premier de ces personnages et comportait *trente feuillets*.

La *troisième enveloppe* contenait une lettre et un télégramme relatifs aux relations de M. Crispi avec MM. Jacques de Reinach et Cornélius Herz, comportant *trois feuillets*.

La *quatrième enveloppe* contenait des notes de police remises à M. Giolitti pendant l'inspection de la Banque romaine, impliquant *neuf feuillets*.

La *cinquième enveloppe* contenait copie de documents relatifs à des négociations secrètes entre la Banque romaine et la Banque nationale d'Italie, soit *quarante-trois feuillets*.

La *sixième enveloppe* contenait *huit* lettres de M. Crispi et *cent deux* de dona Lina, sa femme, en tout *cent dix feuillets*.

La Commission des Cinq, sur laquelle l'influence de M. Crispi ne cessa de peser, considéra d'abord que les papiers contenus dans la *cinquième enveloppe* et *la sixième* étaient des pièces privées se rapportant à des tiers non impliqués dans la politique, et elle restitua les *quarante-trois feuillets de la cinquième enveloppe* aux régents de la Banque nationale et les *cent dix feuillets de la sixième* à dona Lina. Pièces privées, le récit documentaire des négociations secrètes entre la Banque romaine et la Banque nationale, alors que M. Crispi était par toutes les voies de la presse accusé d'avoir puisé dans les caisses de ces deux établissements! Personnes non impliquées dans la politique, M. Crispi lui-même dont l'*enveloppe n° 6* contenait huit lettres, et sa femme dona Lina!

Les deux derniers plis étant de la sorte éliminés comme ne se rapportant qu'à des affaires ou à des personnes privées, — et cependant nous verrons que ces affaires privées se rattachaient directement aux affaires publiques, — les accusations que ces pièces documentent peuvent être ramenées à trois chefs principaux :

I. — M. Crispi, sa femme dona Lina, son ami M. Adrien Lemmi, grand maître de la franc-maçonnerie italienne et, dit-on, de la franc-maçonnerie universelle, son majordome Achille Lanti, auraient abusé de leur situation et de leur influence pour se faire remettre des sommes importantes par la Banque romaine.

II. — M. Crispi aurait réellement vendu au prix de cinquante mille francs à M. Jacques de Reinach, qui le demandait pour Cornélius Herz, un grand cordon de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare.

III. — M. Crispi, par lui-même ou par des personnes interposées, aurait en quelques années touché, soit à la Banque romaine, soit à la Banque nationale, des sommes qui, d'après le calcul fort difficile et fort minutieux auquel nous nous sommes livrés, ne monteraient pas à moins de *quatorze cent mille francs*.

Ceci posé, abordons l'analyse.

*
* *

Relations de M. Crispi, de dona Lina, d'Adrien Lemmi et d'Achille Lanti avec la Banque romaine.

Le pli général remis par M. Giolitti et ouvert par la Commission des Cinq contenait une lettre de M. Giolitti où nous relevons les phrases suivantes qui visent directement M. Crispi :

Rome, 11 décembre 1894.

Je dépose les papiers ci-joints à la suite du verdict porté par une Commission de députés de diverses fractions de la Chambre, et dans l'intention de faire cesser les suspicions et les scandales. Comme je l'ai dit dans une lettre imprimée adressée à mes électeurs le 7 juin 94, beaucoup de documents que j'ai repoussés m'avaient été offerts... M. Achille Fazzari a affirmé qu'il en avait remis un grand nombre et de très graves à M. Mordini, président du Comité des Sept, qui a refusé de les recevoir. La phrase que j'ai employée dans ma lettre au questeur Felzanni, le 25 octobre 94, et portant qu'au ministère de l'intérieur on avait reçu des documents qui mettaient en mauvais jour la probité d'un homme politique connu, exprime identiquement ma pensée de ne pas concourir à faire sauter plus haut le rejaillissement du scandale.

M. Giolitti a donc d'autres documents : ceux qu'il a livrés semblent pourtant assez probants. L'*enveloppe n° 1*, qu'il a soumise à l'appréciation du Parlement italien, contient vingt copies de documents versés au procès de la Banque romaine, et confisqués à Lazzaroni, caissier de cette Banque, et dix listes de documents confisqués dans le procès de la Banque romaine, le tout comprenant *vingt-sept* pages d'écriture, visées au milieu de chaque page par la signature : Giolitti.

Parmi ces documents, nous relevons d'abord celui-ci écrit sur papier à en-tête du *questeur* (commissaire central de police) *de Rome :*

BANQUE ROMAINE — Rome, 31 octobre 1890.

Caisse

Remis au gouverneur (Tanlongo) pour le ministre Crispi : 50.000 fr.

Enveloppe blanche, coupée, avec cette suscription :

Effets Crispi

10.000 fr., échéance du 15 janvier 1893.
25.000 fr., échéance du 3 février 1893.
20.000 fr. (sans échéance).

En voici un autre :

Pièce n° 3.

(Sur papier à en-tête du questeur de Rome.)

22 février 1889.

Au gouverneur, pour A. Lemmi : 30.000 fr.

12 mars 1889.

Au gouverneur, pour A. Lemmi : 20.000 fr.

26 mars 1889.

Au gouverneur, pour A. Lemmi, 20.000 fr.

2 avril 1889.

Au gouverneur, pour A. Lemmi : 20.000 fr.

9 mai 1889.

Au gouverneur, pour le député Lemmi, *par Mme Crispi* : 20.000 fr.

Au gouverneur, pour Lemmi : 30.000 fr.

(Voir les documents distincts aux numéros 3, 87 et 92 du procès-verbal de séquestre de la correspondance Lazzaroni.)

Rome, 25 février 1893.

Vu pour copie conforme aux originaux. Timbre de la questure de Rome.

Le chef de cabinet :

E. PEZZI.

On trouve du reste au courant de cette vérification la preuve qu'à la Banque romaine, où M. Crispi disposait si libéralement des fonds en caisse, les choses se passaient en famille ; car une note du caissier, M. Lazzaroni, enfermée dans la même enveloppe, porte cette simple mention :

Au Commissaire du gouvernement chargé de l'inspection de la Banque, pour gratification : 1.000 francs.

Le second paquet de l'enveloppe n° 1 contient la note des documents mis sous séquestre le 29 janvier 1893 et trouvés dans le coffre-fort de la Banque romaine à l'usage particulier de M. Lazzaroni. On y lit :

Registre-Caisse de paiement, dont résulte une dette de 90.000 francs contractée en 1888 par M. Crispi et réduite depuis à 55.000 francs.

3.000 francs sur une acceptation de dona Lina Crispi, passée à l'ordre de Lazzaroni par Compagnano Vitale, et non échue.

On y trouve encore l'annotation suivante ;

Lettre en date du 4 juillet 1890, de Bernardo Tanlongo, à Lazzaroni, par laquelle il le charge de porter autres cinquante mille francs à la personne déjà connue « avant que ces gens-là ne s'en aillent » (faisant une allusion indirecte à la clôture de la session), et « afin de ne pas perdre le fruit des sacrifices consommés ».

La Banque romaine était donc, pour M. Crispi, la Caisse des fonds secrets. Suit du reste une liste des sommes distribuées à un nombre considérable de députés et de journalistes, pour services rendus ou à rendre. La liste est là sous nos yeux. Sa publication nous écarterait de la poursuite de notre but purement démonstratif : nous y relevons le nom de M. Fortis, fougueux ennemi de la France. C'est lui qui organisa la chasse aux pèlerins français dans les rues de Rome, il y a deux ans : il n'a touché que 1.800 francs ; c'est du fretin. Il y a aussi M. Arbib, ce juif gallophobe, propriétaire du *Corriere di Napoli*, où la haine contre la France est poussée jusqu'à l'hallucination ; les services de M. Arbib sont plus chers. Menotti Garibaldi y figure pour deux cent mille francs. Enfin, un autre journaliste juif, M. Lévy, pour deux cent mille francs.

La même enveloppe comprend, sous une chemise portant le n° 7 et avec la suscription « Correspondances diverses », la mention suivante :

7 février 1893.

Lettre de Son Excellence dona Lina Crispi, pour une de ses dettes particulières envers le commandeur Tanlongo, qui semble monter à 14.000 francs. Dans une de ses lettres qui se rapporte à une remise de cinq mille francs, se trouvent ces paroles :

« Le pouvoir nous a ruinés. Je prie la Sainte Vierge de l'enlever à mon mari. »

Nous ne savons si Mme Crispi adresse toujours à la Sainte Vierge des prières aussi ferventes pour le même objet ; mais il ne me semble pas que la ruine soit venue.

L'enveloppe n° 2 contient enfin, comme nous l'avons dit, deux lettres de Bernardo Tanlongo, à M. Giolitti, dont nous extrayons les passages suivants :

« Relativement à Crispi, j'ai eu aussi des rapports avec lui au sujet de l'un de ses journaux. Après un certain temps et des renouvellements de lettres de change, il m'a remboursé une partie de sa dette ; mais pour l'autre, j'ai été obligé de me contenter de prendre une participation à un journal qui était dirigé par Joseph Turco, et cela

pour 150.000 francs. Le journal est mort, je n'ai plus rien vu. »

Plus loin :

« A l'époque où j'usais des services de Wenceslas Noguera (ancien ami de M. Michel Chevalier, qui avait résidé pendant cinq ans en France), Crispi me l'a envoyé plusieurs fois pour faire donner aux frères Sciarra (ses associés ou hommes d'affaires) des sommes importantes contre des lettres de change. Ces sommes augmentaient peu à peu, au point que quand les frères Sciarra prirent la fuite, il y avait à la Banque romaine 350.000 francs d'effets souscrits par eux. On retint ces billets parce qu'on considérait les frères Sciarra comme des hommes de paille, et on en demanda le remboursement à celui qui les avait recommandés; mais M. Crispi, qui avait attesté d'abord qu'ils étaient de gros propriétaires, qu'on ne risquait rien, répondit après leur fuite qu'il n'avait jamais pensé que leur crédit se fût monté à une aussi grosse somme, quoique, chaque fois qu'ils touchaient, j'allasse lui en référer et qu'il me répétât qu'il n'y avait rien à craindre. »

Voici enfin une autre démonstration :

« Nous avons, continue Tanlongo, 200.000 francs de lettres de change de l'honorable Menotti Garibaldi ; de même, Crispi a une lettre de change de 55.000 francs et une de 20.000, souscrites quelques jours avant mon arrestation ; il en demandait 60.000, mais j'ai dû me limiter...

« Mais outre les siennes, il y a encore quelques petits billets de sa femme qui faisait figurer comme endosseur un petit marchand juif de tissus. Je ne me rappelle pas bien la somme totale, mais il y en a une, paraît-il, de vingt mille francs, une autre de quatre mille huit cents, dont elle me demanda l'escompte en valeurs autrichiennes payables à Carlsbad, et nous n'avons rien reçu depuis. »

Il nous semble, d'après cela, que la démonstration est faite sur le premier chef d'accusation. Passons aux deux autres.

*
* *

M. Crispi aurait vendu au prix de cinquante mille francs à M. Jacques de Reinach, pour Cornélius Herz, un grand cordon de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare.

Au mois de mars 1893, l'*Italia Reale*, journal catholique de Turin, publia les premières indications au sujet de cette affaire. Elle fit connaître à ses lecteurs que, des documents communiqués par M. Imbert, liquidateur du Panama, à M. Dupuy-Dutemps, membre de la Commission d'enquête, il résultait que le baron de Reinach avait prié, au mois de janvier 1891, son administrateur à Rome, M. Palomba, chef de section à la justice, d'obtenir le grand cordon de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare pour Herz, et qu'après quelques négociations préliminaires, M. Palomba conseilla à M. de Reinach de se mettre directement en rapport avec M. Crispi.

La correspondance s'engagea immédiatement entre le ministre et Reinach. Celui-ci suppliait M. Crispi de vouloir bien, « pour sa tranquillité morale et matérielle », faire accorder cette décoration à Herz, et appuya sa demande par une lettre de M. de Freycinet. M. Crispi télégraphia à Reinach de se rendre à Rome pour traiter de vive voix ; mais celui-ci s'excusa, à cause d'une maladie de Mme de Reinach. Crispi écrivit de nouveau, faisant remarquer qu'en Italie ces choses-là ne se faisaient pas si facilement, et qu'en tout cas, il y aurait quelques dépenses à faire. Reinach répondit par l'envoi, sous la date du 24 mars 1891, d'un chèque de 50.000 francs, accompagné de la lettre suivante :

« Cher Crispi,

« Voici les 50.000 francs que vous me demandez. J'espère que vous vous mettrez tout de suite à l'œuvre. Il y va, comme je vous l'ai dit, de ma tranquillité morale et matérielle. »

M. Crispi répondit par la lettre suivante :

« Cher Jacques,

« J'ai reçu la fav. (v.) (votre honorée) avec *le document*.

« Je me mets tout de suite à l'œuvre et j'espère que nous réussirons vite.

« Croyez-moi à vous.

« CRISPI. »

La *Riforma*, organe de M. Crispi, déclara que tout ce qu'on venait de publier à ce sujet était mensonger. Quelques jours avant, M. Crispi s'était fait interviewer par un correspondant du *Corriere della Sera*, à qui il avait affirmé que les 50.000 francs lui avaient été payés par Reinach à titre d'honoraires comme avocat. Et le journal milanais faisait remarquer à ce sujet :

« Crispi a été ministre pendant quatre ans. Les 50.000 francs se rapporteraient à des services rendus avant son ministère. Il n'est certainement pas facile de trouver un avocat qui attende quatre ans pour toucher ses honoraires. »

Mais de nouvelles indications sont venues plus tard jeter un jour nouveau sur l'affaire. On a connu le texte de la lettre d'envoi qui

accompagnait le chèque et qui était ainsi conçue :

« 24 mars 1891.

« Cher Crispi,

« Voici les 50.000 francs dont vous ferez l'usage que vous voudrez. J'insiste de nouveau auprès de vous afin que vous finissiez cette affaire au plus tôt. Si c'était nécessaire, je ferais un nouveau voyage, si vous me le demandez. »

On voit, par la contexture de cette lettre, qu'il s'agit d'autre chose que du payement d'honoraires professionnels.

On a également trouvé dans les papiers de Reinach une lettre de celui-ci au banquier Weil Schott, de Milan, son associé, dans laquelle il est dit : « J'ai donné à Crispi 50.000 fr. pour une affaire qu'il n'a pas faite. Il me semble que cela pourrait servir pour nos procès. »

Dans une entrevue avec le rédacteur du *Corriere della Sera*, M. Crispi a dit : « Lorsque j'entrai au ministère, je fermai mon cabinet d'avocat. Mais, en 1891, après mon retour à la vie privée, Reinach me fit demander si j'aurais repris volontiers la défense de ses intérêts ; je répondis affirmativement. Ce fut alors que Reinach me régla le compte de mes honoraires, et ce fut lui qui me paya personnellement avec un chèque sur le Banco di Napoli. »

Le mensonge est ici flagrant, car il existe, outre la copie de la lettre d'envoi des 50.000 fr., le reçu du bureau postal de Paris ; nous en avons eu sous les yeux le fac-simile authentique.

Au moment où sévissait la polémique provoquée par les premières révélations sur cette mystérieuse affaire, on apprit que Lucien de Reinach, fils de feu Jacques, était allé en Italie. Le jeune baron arriva à Rome le 27 mars 1893, et c'est à sa présence que fait allusion la dépêche du banquier Weil Schott, de Milan, signalée à M. Giolitti par le préfet Winspeare, dans le document ci-après de la troisième enveloppe. Cette dépêche semble indiquer que M. Crispi avait sollicité de Lucien de Reinach la restitution de documents compromettants. La *Riforma* l'a expliquée en disant qu'au contraire Crispi avait fait reprocher à Lucien de Reinach d'avoir laissé divulguer le contenu de ces documents et que le jeune Reinach s'en excusait en disant que, n'étant pas en possession des papiers paternels, il ne pouvait pas en avoir abusé.

Or, il est bon de savoir qu'au domicile de M. de Reinach, à Paris, on dit, le 25 mars 1893, à un journaliste italien, que Lucien de Reinach était parti pour l'Italie, appelé par M. l'avocat Palamenghi-Crispi, ami, parent et secrétaire de M. Crispi. M. Palamenghi a démenti cette affirmation ; mais, ce qui est certain, c'est qu'avant de venir à Rome, Lucien de Reinach passa par Milan, où sa présence motiva l'envoi de la dépêche ci-après relatée, et qu'une fois arrivé à Rome, il se déroba systématiquement à la curiosité des journalistes.

Il voulait descendre à *l'hôtel de la Minerve*, mais Crispi lui conseilla de descendre à l'hôtel d'Europe, moins couru et moins fréquenté. Le soir de son arrivée, il fit une visite à la *Riforma*, où il rencontra M. Palamenghi, le neveu de M. Crispi, qui fut son cicerone pendant toute la durée de son séjour à Rome. Le correspondant romain de l'*Italia Reale* a affirmé que la police avait ordonné au directeur de l'*hôtel d'Europe* de faire rayer de la liste des voyageurs le nom de Lucien de Reinach, dont la police même surveillait tous les actes afin de s'assurer qu'il n'avait pas de contact compromettant.

Voici le texte du télégramme dont il est question et qui fait partie des trois feuillets contenus dans l'enveloppe n° 3 :

Ministre de l'intérieur, cabinet particulier, bureau du chiffre.

Télégramme 120, 26 mars 1893 (chiffré).

Son Excellence Giolitti, président du Conseil, ministre de l'intérieur. Pour la règle, je communique à Votre Excellence le télégramme suivant, adressé à l'honorable M. Crispi, à Rome :

« Lucien arrivé ici cette nuit. Il sera à Rome lundi, hôtel d'Europe. Il m'assure qu'il ne pouvait rien vous remettre, n'ayant pas la libre disposition des papiers paternels.

« *Signé :* ALBERT. »

Evidemment, c'est le banquier de Milan, Weil Schott (Albert) qui télégraphie, et la personne qui arrive est Lucien de Reinach.

Signé : Le préfet,

Vu : GIOLITTI. WINSPEARE.

M. Jacques de Reinach avait des intérêts à Rome, parce qu'il s'était rendu acquéreur des terrains de la villa Ludovisi, situés en dehors de la Porta Pia : il en avait revendu une partie à l'ambassade d'Angleterre et une autre à M. le marquis di Rudini. Il avait eu, relativement à cette vente, une petite contestation avec ses acquéreurs, mais l'intérêt du litige ne montait certainement pas à 50.000 francs ; par conséquent, il est excessif de prétendre que M. Jacques de Reinach ait pu donner à M. Crispi 50.000 francs d'honoraires pour des conseils dans un procès dont l'importance était loin d'atteindre cette somme. Au surplus, sur cette question des rapports de M. Crispi et de M. Jacques de Reinach, nous sommes puissamment documentés, et si les contestations

se produisent, il sera très facile de fournir des éclaircissements supplémentaires.

*
* *

M. Crispi, soit par lui-même soit par des personnes interposées, aurait touché à la Banque romaine ou à la Banque nationale des sommes montant à environ quatorze cent mille francs.

Il n'est pas contestable, après ce que l'on vient de lire, que M. Crispi, soit pour ses besoins personnels soit pour ses besoins politiques, ait puisé à pleines mains dans les coffres de la Banque romaine. D'après un calcul auquel nous nous sommes livrés, ses prélèvements ou ceux de sa famille et de ses amis se monteraient, dans cet établissement, environ à 700.000 francs, sans compter le compte Sciarra, ouvert sur sa recommandation, et se montant à 387,000 francs.

Quant à la Banque nationale, l'enveloppe n° 3 contient la lettre suivante :

« Banque nationale du royaume d'Italie.

« *Le directeur général à M. Giolitti, président du Conseil.*

« En réponse à votre aimable billet d'hier, je m'empresse de vous notifier ce qui suit : Avant que S. Exc. M. Crispi n'entrât dans le dernier ministère Depretis, M. Achille Fazzari vint me trouver pour me proposer de faire une opération d'escompte pour mettre M. Crispi en situation de se libérer de divers engagements, dépendant, si mes souvenirs sont exacts, de la propriété du journal *la Riforma*... Je consentis ; le 4 avril 1887, on escompta à la Banque, à M. Fazzari, une lettre de change sous la signature Crispi, de 217.000 francs, qui, jointe à une autre préexistante du mois de janvier de la même année, montant à 60.000 francs et escomptée aussi sous la signature de M. Fazzari, forma la somme de 277.000 francs actuellement réduite à 244.000 francs par un acompte de 33.000 francs payé le 28 octobre 1889 par M. Fazzari, qui a été libéré de sa signature pour le restant.

« Plus d'une fois M. Crispi m'a manifesté son déplaisir de n'avoir pu encore se libérer de cette dette, m'assurant de son dessein de faire tout ce qu'il pourrait pour cela. J'accueillis avec déférence la manifestation de ce désir.

« Je vous renouvelle, etc.

« *Signé* : Commandeur Grillo. »

Voici donc, d'après le témoignage de M. Grillo, alors gouverneur de la Banque nationale, une somme de 244.000 francs qui s'ajoute aux 700.000 francs prélevés sur la Banque romaine, et aux 387.000 francs du compte Sciarra, et aux 50.000 francs de M. Jacques de Reinach.

*
* *

Il nous semble que les trois propositions que nous avons formulées sont prouvées par les documents que nous venons de produire. Il nous reste à parler des enveloppes nos 5 et 6 du dossier Giolitti.

La première contenait, nous l'avons dit, des documents qui, pour n'être pas privés, concernent trop spécialement la politique et l'organisation financière de l'Italie pour intéresser des lecteurs français.

Quant à la sixième, elle intéresse surtout une femme, Mme Lina Crispi. Nous ne saurions entrer dans le détail des sentiments que révèlent les cent deux lettres cataloguées dans le dossier ; car nous ne voulons pas être accusés de sacrifier les convenances à la politique. Mais c'est ici que la détermination précise de la situation matrimoniale de M. Crispi trouve sa place.

M. François Crispi eut pour première femme Mlle Félicité Valle, qu'il épousa à Palerme avant 1848. Du vivant de celle-ci, il épousa religieusement à Malte, en 1854, Mlle Rosalie Montmasson, avec laquelle il fit la campagne des Mille de Marsala.

Puis il l'abandonna, pour épouser civilement à Naples, en 1878, Mlle Barbagallo ; or, M. Crispi étant en 1854 marié avec Mlle Valle, son mariage délictueux avec Mlle Montmasson était nul. Mlle Valle étant morte, M. Crispi était libre d'épouser une troisième femme ; si donc l'Eglise catholique a cru devoir bénir son union avec Mlle Barbagallo, cela signifie qu'elle n'a pas trouvé à ce mariage des empêchements canoniques légitimes. Mme Crispi, dans les cent deux lettres dont il s'agit, a écrit ses impressions au courant de la plume, ne se doutant sans doute pas qu'elles pourraient être invoquées comme des arguments contre l'intégrité morale de son mari.

Arrêtons là cette triste analyse et demandons-nous si l'Italie, nation malheureuse, mais toujours sympathique en raison même de ses malheurs, n'a pas le droit d'aspirer à être gouvernée, comme le demandait M. Guicciardini, par des hommes à l'abri de toute suspicion.

X. X. X.

LES PRESTIGES DIABOLIQUES

Nous trouvons dans l'excellente revue *le Bulletin des Prédicateurs* (Paris, 9, rue d'Assas) une très intéressante conférence du R. P. Delaporte, missionnaire du Sacré-Cœur. Le sujet traité ne pouvant laisser nos lecteurs indifférents, nous reproduisons volontiers cette conférence.

Le miracle et sa contrefaçon satanique. — Les prestiges diaboliques ne peuvent être niés. — Leurs caractères ordinaires : 1° ils s'accomplissent dans l'ombre ; 2° ils manquent de dignité ; 3° ils sont souvent infâmes. A ces signes, on reconnait la bassesse de leur origine.

Beaucoup mieux que les philosophes naturalistes, les Esprits que Dieu a chassés du ciel, et auxquels, dans sa sagesse profonde, il a donné congé d'exercer les hommes sur la terre, ont compris l'immense portée du miracle. Rien n'égale la puissance de cette manifestation personnelle du Très-Haut à ses créatures. Parmi les Saints qui ont exercé une action considérable, je ne sais s'il s'en trouverait un qui n'ait pas été mis en face de ces prodiges divins ; la plupart en ont été les instruments. A l'origine du monde, d'Israël, de l'Eglise, de la chrétienté sous Constantin, de la France catholique sous Clovis, des ordres religieux, Bénédictins, Franciscains, enfin de tous les gestes de Dieu à travers les âges, le miracle resplendit ; non la brumeuse légende, mais le miracle certifié, et souvent toute une gerbe de miracles.

Evidemment, le démon (par ce mot nous entendons la troupe entière des esprits maudits) devait s'essayer à contrefaire les prodiges divins ; en aucun siècle il n'y a manqué. Aujourd'hui, tout au moins en pays civilisé, ce n'est pas dans des temples remplis d'élégantes idoles qu'il opère, c'est dans les réunions spirites et dans la Maçonnerie supérieure, diabolisante, Lucifèrienne, ou encore Palladique, comme il lui plaît de se nommer.

Il n'est pas sans intérêt de comparer l'œuvre divine avec sa contrefaçon satanique. C'est le moyen le plus sûr de savoir ce que valent les prestiges du spiritisme et de l'arrière-Maçonnerie.

Les faits sont certains et nombreux. Qu'il se glisse des jongleurs dans les assemblées ou dans les Triangles Lucifériens (c'est le nom le plus répandu de ces arrière-loges), nous ne serions pas sur les domaines du père du mensonge, s'il en était autrement. Mais la masse des adeptes y va de bonne foi. Ils ne font point de la prestidigitation, ce qui n'aurait eu qu'un temps, car tous les trucs se découvrent ; ils font avec un grand sérieux de l'occultisme.

Leur première et leur moins criminelle passion est de savoir ce que Dieu veut laisser ignorer. De là, les innombrables questions posées par les spirites aux êtres invisibles qui donnent des réponses. Quels peuvent être ces êtres invisibles ? des ministres, des amis de Dieu ? C'est impossible. Les bons anges et les élus, les saintes âmes du Purgatoire ne songent pas à se mettre en travers de l'ordre voulu par la Providence, en dévoilant des secrets que Dieu ne veut pas livrer. L'être invisible avec lequel le spirite entre en communication ne peut être qu'un ennemi de Dieu et par suite de l'homme serviteur et fils adoptif de Dieu, un damné peut-être ou plutôt un démon. Car la foi ne nous parle pas du retour des damnés sur la terre, et les exemples qu'on en peut citer sont tout-à-fait exceptionnels. Ce doit être un démon, puisque nous sommes avertis par les Ecritures que les mauvais esprits, portant d'ailleurs partout avec eux leur châtiment, remplissent les airs, tournent autour de nous comme la bête de proie cherchant qui dévorer ; puisque le sage et prudent Léon XIII veut que tous les jours on prie après le Saint Sacrifice pour que l'Archange Michel refoule dans l'abîme Satan et ses légions en quête de dupes et de captifs.

Dieu protège ses enfants fidèles, et s'il tolère que les anges de ténèbres sèment des pièges sur leurs pas, agissent sur leurs sens, tourmentent leur imagination, généralement il interdit aux démons d'entrer directement en conversation avec les vrais fidèles.

Mais que fait le spirite ? La barrière protectrice, il la renverse, en posant des questions à ces interlocuteurs invisibles. Il commet généralement une faute plus grave encore et une imprudence plus dangereuse. Il fait un pacte implicite avec le démon qui va répondre en se conformant à un cérémonial plus ou moins compliqué, un vrai rituel diabolique qui, pour se déguiser sous le nom de préparations naturelles, telles que les passes, n'en sont pas moins un réel filet diabolique. En somme, pour obtenir les réponses, le spirite interrogateur commence par obéir.

Les réponses arrivent, au moins dans un grand nombre de cas. Entre ces réponses et les paroles du Verbe fait chair, les discours et les écrits inspirés de ses apôtres et de ses saints, quel contraste ! La révélation divine a fait la civilisation chrétienne avec ses sublimes vertus. Qu'a fait la révélation spirite ? Voilà presqu'un demi-siècle que les soi-disant défunts sont consultés assidument ; qu'est-il sorti de ce verbiage incohérent, douceâtre, cauteleux, qui constitue l'ensemble de leurs réponses ? Un seul résultat a pu être constaté.

Beaucoup de chrétiens imprudents y ont perdu la foi. Au lieu d'écouter le Fils de Dieu, ressuscité d'entre les morts, ils se sont laissé bercer par les chansons de ces simili-défunts, et maintenant ils n'écoutent plus l'Eglise, ils écoutent les esprits réprouvés qui se jouent de la coupable curiosité de leurs candides interrogateurs.

Autant la grandeur de la vérité divine éclate dans les révélations que le Très-Haut nous fait, non selon les fantaisies de notre démangeaison de savoir, mais selon son infinie sagesse, autant est puérile dans son bloc la révélation spirite. Les incorrigibles menteurs qui en sont les organes prennent tous les tons, pour capter la confiance de leurs dupes ; ils se rencontrent cependant sur les outrages à la révélation divine où leur langage est unanime. Tous nient le dogme de l'éternité des peines de l'enfer. Les malheureux savent cependant ce qu'il en est.

Dans la Maçonnerie luciférienne d'Amérique et d'Europe, dans les sectes analogues de l'Asie, les choses vont plus loin. Les esprits réprouvés ne se déguisent point en défunts ; ils réclament un culte et ils l'obtiennent. « L'Etoile flamboyante » de la basse Maçonnerie devient dans les loges Lucifer en personne. L'erreur manichéenne des deux principes antagonistes est ressuscitée ; Adonaï, le dieu des chrétiens, est le principe tyrannique ; Lucifer, le dieu des triangles, est le principe libérateur. L'idole grotesque du Baphomet est son image officielle, comme le crucifix est l'image officielle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On voit dans des lieux de réunion des adorateurs des démons où, sur les murailles, des peintures représentent Caïn, Judas et autres goûtant de merveilleuses jouissances au milieu des flammes dans le royaume du feu.

Dans ces sanctuaires du satanisme s'accomplissent d'ordinaire les contrefaçons diaboliques des miracles divins, prodiges plus ou moins surprenants dont l'objet est de gagner et de rendre plus opiniâtre la confiance des adeptes.

Quels sont les caractères généraux de ces prestiges par lesquels les démons, maniant les forces naturelles avec une habileté surhumaine, singent le vrai miracle ?

1° Ils s'accomplissent dans l'ombre. Rien de plus public que la révélation divine et les merveilles qui accréditent ses ambassadeurs. C'est au milieu des foules que Jésus-Christ opère habituellement ses miracles ; les apôtres également. Cette publicité du miracle leur coûtera la vie ; il n'importe. Il faut que la vérité se répande. Il faut que tout homme de bonne volonté puisse la connaître.

La religion satanique s'entoure de voiles épais, non pour éviter des sévices qui ne la menacent pas, mais pour n'être pas combattue, réfutée, démasquée. La bande des dévots de Satan (ils se fâchent quand nous disons : Satan ; disons, des dévots de Lucifer, Beelzébud, Asmodée, et autres princes du royaume du feu) ressemble à s'y méprendre à une bande de brigands. On n'entre chez eux qu'après avoir prêté de terribles serments, après avoir fourni la preuve d'une docilité illimitée, après avoir accepté le supplice et la mort, si l'on venait à trahir quelqu'un des noirs secrets. On n'entre enfin, la plupart du temps du moins, qu'après la profanation de saintes hosties ou d'autres épouvantables sacrilèges

Le téméraire qui se glisserait dans ces mystérieuses assemblées et y serait reconnu comme étranger à la secte, courrait grand risque de n'en pas sortir vivant ou d'être assassiné peu après.

Il faut cependant que, dans ces assemblées impies, quelque chose attire et captive les adeptes. Ce quelque chose, ce sont les prestiges qui s'y accomplissent. Révoltés contre Dieu et remplis de haine pour lui, les malheureux adeptes ne sont plus protégés contre les machinations diaboliques ; fiers de pouvoir étaler leur puissance, les esprits de l'abîme déploient toute leur habileté fascinatrice. Ce n'est pas qu'ils fassent des miracles, c'est-à-dire qu'ils suspendent les lois naturelles pour imposer directement aux êtres une volonté souveraine. Mais comme leur connaissance des lois naturelles est prodigieuse, comme leur puissance est énorme, ils produisent des effets qui ont une certaine ressemblance avec le miracle.

Je m'explique par un fait. Un jour, dans les Indes, un fakir proposait à un Européen de faire, en deux heures, germer une graine quelconque et de lui faire porter une tige de dix centimètres. L'offre est acceptée. Le fakir remplit un vase d'une terre excellente, y dépose la graine, procède à un arrosage continu et finalement réussit. Il réussit ; mais il lui fallait cette terre, ces deux heures, cet arrosage. Il a fait, sous la protection et avec l'aide du démon son maître, un tour de force de jardinage ; le vrai miracle n'a pas besoin de tous ces apprêts. Un arbre desséché redevient verdoyant ; l'oranger de sainte Thérèse fleurit au moment où elle meurt ; il ne faut ni une terre spéciale, ni du temps, ni un arrosage. Dieu agit en maître de la nature, Satan agit en merveilleux prestidigitateur.

Si un homme pouvait se rendre invisible, organiser en un clin d'œil toute sorte de fantômes, remuer à son gré la matière, étudier sans être aperçu les actes des autres, lire pardessus leur épaule ce qu'ils écrivent, et dans

le jeu de leur physionomie ce qu'ils pensent, cet homme-là ferait des choses bien surprenantes : tels sont les prestiges diaboliques.

Autre considération. Dans les miracles célestes, Dieu agit selon sa nature. La Puissance y a pour inséparables compagnes la Sagesse et la Bonté. Fréquemment il arrivait à Notre-Seigneur de guérir sans exception tous les malades qu'on lui présentait. Il les guérissait, comme nous l'avons dit, d'un mot, sauf en quelques cas où il se proposait de donner quelque particulière leçon. Quand il envoyait l'aveugle-né se laver à la fontaine de Siloé, comme on verra plus tard sa Mère envoyer aux piscines de Lourdes, rien ne ressemble moins que sa conduite à l'emploi obligatoire des amulettes, des talismans et des formules magiques.

Dans les prestiges destinées à séduire les hommes, les démons à leur tour agissent selon leur nature et selon les passions qui les tourmentent.

On n'entend guère parler de paroles bienfaisantes prononcées et d'actes charitables accomplis pendant les assemblées diaboliques ou à leur suite.

Les manifestations sataniques sont généralement bizarres, grotesques, difformes, presque toujours les mauvais esprits se montrent sous forme de fantômes grimaçants et hideux, tenant plus de la brute que de l'homme. On est aussi loin que possible des beaux anges des visions chrétiennes. Leurs communications diaboliques sont assujetties à toute sorte de conditions saugrenues qui forment le code de la magie et auxquelles ces orgueilleux personnages, généralement très formalistes, attachent une importance extrême. Bref, de toute part éclatent le manque d'équilibre, le désordre, la puérilité. Etonner, éblouir, fasciner, paraît le but de toutes ces singeries. Elles ont la prétention d'imiter les rites chrétiens. Mais les rites chrétiens, simples et graves, sont d'un symbolisme profond et d'une mystérieuse beauté. Les rites diaboliques, fort compliqués, ne signifient rien, quand ils ne signifient pas des infamies ; la danse des guéridons, les talismans formés de certains métaux et de certaines plantes, n'ont aucun sens instructif et avouable.

Le vrai miracle a parfois pour instrument quelque intermédiaire, comme les reliques des saints, ou autres objets bénits ; mais il n'en a pas besoin et le plus souvent il s'en passe. Dieu l'accomplit soudain ou bien il l'accorde à une prière fervente, dont la formule importe peu.

Voilà donc, touchant les prestiges diaboliques, de premières notes défavorables : leur puérilité, leur inutilité pratique, leur drôlerie et l'emploi obligatoire de moyens qui se résument dans un « pacte » plus ou moins formel. Car c'est bien pactiser avec Satan que d'employer docilement les moyens qu'il a prescrits pour qu'on entrât en communication avec lui. Semblent-ils innocents et purement naturels, ces moyens ne sont que plus perfides. Emporté par une passion malsaine, vous voulez voir ce que Dieu cache, vous voulez obtenir ce que Dieu n'accorde pas, et vous recourez à ces pratiques suspectes ; il suffit, Satan vous tient. Il surexcitera par ces pratiques votre confiance téméraire, et, même si vous ne devenez pas fou, vous irez loin dans la région des illusions et vous prendrez rang dans ce troupeau misérable des hallucinés qui n'écoutent plus Dieu, mais qui écoutent le menteur de l'abîme, parce qu'il les flatte.

Je n'ai pas tout dit. Les prestiges diaboliques, dans leur ensemble, présentent l'aspect de l'immoralité la plus caractérisée. A mesure qu'on avance, qu'on descend des amusements du spiritisme de salon aux pratiques plus corsées de l'arrière-Maçonnerie et des autres sociétés secrètes satanisantes, on voit ces prestiges mis au service de la haine de Dieu la plus ardente, et de la lubricité la plus ignoble.

Qui n'a entendu parler des hosties profanées avec d'horribles raffinements dans les arrière-loges, ces vestibules de l'enfer ? Je sais bien que les crachats, les coups de poignard, la flamme n'atteignent que le voile des espèces et que Notre-Seigneur, invulnérable, se rit de la rage impuissante des esclaves de Satan. Mais que peuvent être les esprits qui, pour prix de quelques minces faveurs, réclament ces odieuses profanations? Ne sont-ils pas de la race de celui qui, après la communion sacrilège, entra dans Judas pour le mener à la trahison et de la trahison au suicide ?

S'il ne fallait abréger, que ne pourrions-nous pas dire de la haine de l'homme, image de Dieu? Mgr Gaume l'a fait toucher du doigt, dans l'un de ses savants ouvrages ; le démon, partout où il est maître, se plaît à défigurer la créature humaine, et même à demander son sang. L'anthropophagie est une des pratiques des religions du diable ; ses adorateurs égorgent, rôtissent et mangent leurs semblables pieusement.

Mais c'est surtout la luxure qui coule à pleins bords dans le haut satanisme. Là-dessus, parmi les hommes sérieux qui ont étudié la question, pas d'illusion possible. Citer les faits, le respect dû au lecteur l'interdit. Disons seulement qu'il n'y a pas longtemps, on communiquait à un docte orientaliste une formule magique qui semblait tout à fait dénuée de sens. Notre érudit la déchiffra et la déclara intraduisible, tant elle ruisselait d'obscénités. Un autre jour, c'était une victime du Luciférianisme qui, touchée de la grâce, abordait un

saint prêtre en lui disant : « Si vous n'êtes pas instruit des pratiques des arrière-loges, veuillez prendre des informations près de tel ecclésiastique, qui en connaît les honteux mystères ; sans cela, vous ne vous décideriez jamais à croire les choses que j'ai à vous révéler, et vous me chasseriez comme une intrigante venue pour se jouer de vous. » Quelques instants d'abominables voluptés, c'est la monnaie avec laquelle, habituellement, les esprits de l'abîme paient la confiance insensée et l'abjecte servitude de leurs adorateurs.

Puérilité, impiété, cruauté, libertinage, tel est le bilan de ce surnaturel diabolique que les modernes païens opposent au surnaturel catholique. Contre l'épais matérialiste, ils sont forts, car il leur est aisé de démontrer que la jonglerie n'est pas l'explication universelle ; contre la vérité chrétienne, ils sont impuissants, parce que tout démontre dans les œuvres de magie, que le pouvoir des esprits est bridé par un plus fort qu'eux, et parce que l'usage qu'ils en font trahit la bassesse de son origine.

Cependant, que les croyants se tiennent en garde ! Le surnaturel satanique est un engrenage agencé avec une expérience consommée, et qui volontairement s'y engage est habituellement pris, entraîné et broyé.

R. P. Delaporte.

UN CONGRÈS MAÇONNIQUE

A MARSEILLE

L'abondance de matières nous a contraints de retarder jusqu'à ce jour la publication du compte rendu suivant, que nous empruntons à la vaillante *Croix de Marseille* du 21 avril dernier :

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, un congrès des loges maçonniques de la région du Midi s'est réuni la semaine dernière à Marseille. Les F∴ M∴ ont choisi sans doute cette époque de l'année afin de pouvoir célébrer tous ensemble et avec solennité, par les *tenues* obligatoires et les agapes au saucisson, les fêtes sacrilèges instituées par la secte pendant la semaine sainte.

Les F∴ M∴ méridionaux ne s'en sont pas tenus à ces abominables pratiques ; comme toujours, dans leurs assemblées et leurs délibérations, ils ont fait de nombreuses incursions dans le domaine politique et anti-religieux.

Vœu maçonnique.

Naturellement, ils ont cherché quelle machine de guerre, nouvelle et formidable, ils pourraient bien forger contre le catholicisme. Voici ce qu'ils ont trouvé :

Ils ont formulé le vœu que le budget des cultes fût supprimé et son montant employé à créer des caisses de retraites ouvrières. Ils recommandent chaudement aux pouvoirs publics l'adoption de ce procédé comme une solution pratique de la question sociale.

Les francs-hypocrites cherchent seulement à lancer, par un dérivatif, le socialisme contre l'Eglise, à égarer le peuple, à calmer son appétit en lui donnant à ronger l'os clérical.

Mais ça ne prend plus, le moyen est trop usé, l'os trop maigre et trop rongé. La lutte est entre le socialisme et le capitalisme ; impossible de la modifier, malgré les efforts de la F∴ M∴.

La franc-maçonnerie devrait bien, d'ailleurs, donner l'exemple de la générosité.

A notre tour, nous formulons le vœu que ses biens, les dix-sept millions d'immeubles que possède cette congrégation secrète, malfaisante et nullement autorisée, soient affectés aux caisses de retraites ouvrières. C'est le meilleur emploi qu'on en puisse faire.

Les F∴ M∴ seront sûrement de notre avis, puisqu'ils préconisent cette manière de faire pour les biens du clergé.

Bibliothèque maçonnique.

Pour la clôture des travaux du congrès, les loges réunies de l'O∴ de Marseille avaient adressé à leurs intimes l'invitation suivante :

« Vous êtes invité à assister à la conférence « qui sera donnée le samedi 13 avril, à « 9 heures, dans la *Salle des fêtes de la Bibliothèque de la ville*, par le F∴ Doumer, député « de l'Yonne, sous la présidence du docteur « Blatin, ancien député, président du conseil « de l'Ordre.

« La Commission. »

Comme bien on pense, *la Croix de Marseille* avait reçu sa convocation : elle s'est empressée de s'y rendre.

Remarquons, en passant, que la Franc-Maçonnerie dispose en maîtresse de nos établissements publics : notre Commission municipale elle-même n'a rien à lui refuser, paraît-il.

Et voilà comment un maigre et démocratique public de F∴ M∴, accompagné de quelques vilains échantillons du beau sexe, remplissait la moitié à peine de la salle de la Bibliothèque, le soir du Samedi-Saint.

Séance maçonnique.

Le souverain grand inspecteur général 33e F.·. Brémond, est sur l'estrade.

En même temps s'y trouve la fine fleur des *Vrais Amis Choisis réunis*, auxquels nous ne ferons pas l'honneur d'une nomenclature.

C'est le vénérable F.·. Nicolas qui ouvre la séance en annonçant que les FF.·. Doumer et Blatin font faux-bond. Il sert le *coup de la dépêche d'excuse* aux assistants désappointés d'être privés de personnages aussi *éminents*.

Puis, le F.·. Nicolas cède le fauteuil à l'*éminent* F.·. Ernest Audibert, conseiller général de l'Hérault, Rose-Croix, fondateur et vénérable de la loge *Les Vrais Fidèles*, de Montpellier.

Le président, fraîchement installé, patauge dans un petit speech et cède la parole à l'*éminent* F.·. Michel, d'Avignon, qui doit suppléer le conférencier absent, l'*éminent* F.·. Doumer

Conférencier maçonnique.

L'*éminent* F.·. Michel cumule les fonctions de professeur de 4e au Lycée d'Avignon avec celles d'orateur de la loge de cette ville « Les Vrais Amis réunis ». C'est un ambitieux qui a très envie de parvenir.

Au physique : petit, gras, grotesque, la tête en boule, le crâne dénudé, avec seulement une couronne basse de cheveux et une houpette sur le front, le F.·. Michel a l'air d'une de ces poupées japonaises fantoches qui font peur aux enfants et aux moineaux.

Conférence maçonnique.

Tout en arpentant l'estrade comme un ours dans sa cage, le F.·. déclame d'abord un dithyrambe en l'honneur de la F.·. M.·. et distille une diatribe venimeuse contre la religion.

Sa harangue est creuse, insipide, fastidieuse, débitée d'une voix perçante.

Plusieurs F.·., fatigués par leur digestion et l'éloquence du F.·. orateur, somnolent doucement; la tête dodelinante du F.·. Wind disparaît dans son faux-col, d'où émerge seulement une féroce paire de moustaches hirsutes.

Le conférencier s'anime un peu pour baver contre le cléricalisme, qu'il ne faut pas confondre, dit-il, avec le catholicisme.

On voit que ce n'est qu'un vulgaire professeur de 4e, un simple F.·. orateur qui parle, pour essayer d'établir une aussi subtile distinction.

Nous lui citerons, à ce sujet, une autorité qu'il ne peut discuter à aucun point de vue :

Le F.·. Courdaveaux, professeur à la Faculté de Lille, s'adressant à la loge « l'Etoile du Nord », a déclaré ceci : « La distinction entre le *catholicisme et le cléricalisme* est purement officielle, subtile, *pour les besoins de la tribune;* mais ici, en loge, disons-le hautement pour la vérité : *le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un.* »

Que vient donc raconter le F.·. Michel ?

Université maçonnique.

Quand même, combien l'Université doit être heureuse et fière de compter dans son sein de pareils éducateurs ? Comme les parents doivent être satisfaits de leur confier leurs enfants ! Et l'on s'étonne, après cela, de l'esprit matérialiste, athée et sectaire qui règne dans l'Université.

Allons ! espérons qu'on donnera de l'avancement au professeur de quatrième du lycée d'Avignon ; il le mérite, car il est capable de tout.

Banquet maçonnique.

Dimanche de Pâques, agapes fraternelles au Roucas-Blanc. On prétend que les F.·. M.·., pour protester contre la fête cléricale du jour, ont fait un repas entièrement maigre ! Mais nous ne donnons cette nouvelle que sous les plus expresses réserves !

Conclusion anti-maçonnique.

Catholiques, méfions-nous ; veillons, prions et luttons. La Franc-Maçonnerie s'agite et Satan la mène ; mais ils ne prévaudront pas contre l'Eglise. LIX.

Mort de Mgr Meurin

Un vaillant parmi les vaillants, et en même temps un des plus érudits auteurs anti - maçonniques, Mgr Meurin, archevêque-évêque de Port-Louis, vient de mourir dans son diocèse; le télégraphe a apporté à Paris cette triste nouvelle le samedi 1er juin, veille de Pentecôte.

Mgr Meurin, à qui les catholiques doivent ce magnifique ouvrage qui est intitulé *la Franc-Maçonnerie synagogue de Satan*, était un des prélats qui ont le mieux étudié l'infernale secte. Port-Louis étant le siège du Sous-Directoire Central de la Haute-Maçonnerie pour l'Afrique, le courageux et intelligent évêque avait pénétré, l'un des premiers, le secret de la puissante organisation occulte qui, sous le nom de Palladisme, dirige la franc-maçonnerie du monde entier. Dans son beau livre, il se prononce très catégoriquement à ce sujet.

Il n'y a pas longtemps, Mgr Meurin fit un mandement contre les lucifériens palladistes. La réponse de la secte fut prompte : neuf églises du diocèse de Port-Louis furent pillées dans la même nuit, en plusieurs points différents et avec accompagnement de profanations exécrables, partout les mêmes (voir notre no 14, page 126). L'indignation fut grande à l'Ile-Maurice et dans toute la catholicité.

Et maintenant c'est la mort du vaillant prélat que le télégraphe nous apprend tout à coup ! Mgr Meurin était d'autant plus exécré par les sectaires, qu'il appartenait à la Compagnie de Jésus.

LE DIABLE ET LA RÉVOLUTION

Voici en quels termes *la Franc-Maçonnerie Démasquée* rend compte du dernier ouvrage de M. Léo Taxil :

Ce livre arrive à son heure. Le diable, en effet, se découvre de plus en plus. Lui, dont la suprême habileté, il y a quelque temps, était de se faire oublier ou nier, relève fièrement la tête. Il inspire toutes ces religions étranges dont quelques auteurs ont donné l'aperçu, et même, par une audace qu'il n'avait pas eue encore, il a organisé la propagande publique du culte qu'on lui rend sous son propre nom de Lucifer et se fait adorer comme le Dieu-Bon. En même temps, et par de tout autres chemins, on arrive, de nos jours, à étudier de plus en plus la Révolution française et à découvrir les illusions, les mensonges et les crimes que ses partisans fanatiques avaient jusqu'ici réussi à cacher aux regards ignorants ou distraits de la foule.

Dans ce nouvel ouvrage, M. Léo Taxil qui, dans sa lettre au Souverain Pontife, placée en tête du volume, rappelle que, depuis dix ans qu'il a eu le bonheur de se convertir, il n'a cessé d'être sur la brèche pour combattre les ennemis de l'Eglise, M. Léo Taxil a entrepris de montrer que la Révolution était, avant tout, l'œuvre du prince des ténèbres. Frappé de cette remarque faite par un grand nombre d'historiens, que toutes les explications imaginées pour rendre compte de ce fait unique dans l'histoire sont insuffisantes, il s'est demandé si, pour amener l'esprit de l'homme au degré d'aveuglement et de folie, pour le pousser aux forfaits terribles qui remplissent les annales révolutionnaires, il ne fallait pas l'intervention directe de l'esprit de mensonge et d'erreur, une hallucination véritablement satanique. Ce livre nous apporte le résultat des recherches faites dans ce sens, et l'on est frappé de la lumière qui jaillit de tous les documents accumulés.

En six chapitres, l'auteur a raconté, à ce point de vue spécial, les origines, les folies, les crimes et la rage satanique de la Révolution. Voici la liste de ces chapitres : I. Le diable philosophe. — II. Le diable janséniste. — III. Prophétesses diaboliques et leurs Barnums. — IV. Le diable constituant. — V. Le diable terroriste. — VI. Le culte de Satan. — Conclusion.

Nous ne pouvons entrer ici dans une analyse détaillée de ces pages d'histoire, presque exclusivement composées de citations fort bien choisies et qui font revivre sous nos yeux personnages et événements. Nous nous sommes, d'ailleurs, imposé comme règle de ne parler ici que des ouvrages touchant à la Franc-Maçonnerie et de nous appliquer surtout à relever ce qui se rattache directement à nos études.

Aussi ne ferons-nous que signaler les passages si curieux où l'on voit Voltaire et d'Alembert se saluer en Béelzébuth, et parler entre eux du *Dictionnaire philosophique portatif*, comme d'un ouvrage de Satan. On relira aussi, avec une curiosité mêlée de dégoût, le récit des phénomènes évidemment extra-naturels et que peut seule expliquer l'intervention diabolique, dont les convulsionnaires jansénistes donnèrent le triste spectacle. Ce qui est moins connu, ce sont toutes les visionnaires et prophétesses sataniques qui se révélèrent alors ; on sent qu'une grande latitude était alors laissée au démon par la permission de Dieu, et le prince de ce monde en usa largement.

Mais il faut surtout étudier, et, par là, nous serons plus étroitement ramenés à la question maçonnique, les documents relatifs à la Constituante. Là apparaît clairement le but principal de Satan dans le plan révolutionnaire, plan qu'il a, depuis, toujours poursuivi avec l'aide de la Franc-Maçonnerie, que Louis Blanc appelait le bras droit de la Révolution, et ce but, c'est l'écrasement et l'anéantissement de la religion et de l'Eglise. On retrouve dans ces délibérations, dans ces décrets, dans ces mesures violentes, toutes les théories et les pratiques préconisées dans les Loges depuis leur création jusqu'à nos jours. La Constitution civile du clergé et la persécution des Ordres religieux n'avaient pas d'autre but que la déchristianisation de la France ; n'est-ce pas le cas de redire, depuis quelques années, que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement ?

M. Léo Taxil n'a rien exagéré, quand, dans son chapitre sur le diable terroriste, il nous dit que faire le tableau en raccourci des persécutions et des persécuteurs, c'est montrer Satan à l'œuvre dans sa fureur et sa rage impuissantes contre l'Eglise du Christ. Ce sont vraiment des suppôts de l'enfer, inspirés par un esprit diabolique, que ces Le Carpentier, ces Chaumette, ces Fouché, ces Hébert, ces Maignet, ces Dartigoyte, ces Cart, ces Carrier, etc., etc.

L'esprit de la Franc-Maçonnerie, en même temps que l'inspiration diabolique, éclatent aussi dans les divers essais de culte tentés alors. Il faut lire les détails sur le culte de la Liberté et de l'Egalité, de la Souveraineté du peuple, le culte de la Raison, le culte de l'Etre Suprême, les cultes décadaires et les cultes personnels. Voltaire devait être un des premiers saints honorés par la Révolution ; il le fut : son apothéose eut lieu le 11 juillet 1791. Lemmi n'a donc fait que consacrer une dévo-

tion révolutionnaire en canonisant diaboliquement le sinistre vieillard et en le proclamant vrai saint du dieu-Lucifer.

Nous adresserons à cet ouvrage excellent, et qui peut éclairer beaucoup de ceux qui se font encore de la Révolution une opinion erronée, deux critiques de détail.

Nous reprocherons d'abord à l'auteur sa table des matières trop courte, et insuffisante pour la facilité des recherches. Ce défaut, d'ailleurs, tient à une autre lacune, la rareté ou l'absence de divisions dans le corps des chapitres ; l'introduction de quelques divisions reposerait l'attention et mettrait plus de clarté encore dans l'exposition et dans les récits.

Notre seconde légère critique porte sur l'absence de références. L'auteur, préoccupé surtout d'être à la fois intéressant et utile, a comme tissé son livre des citations les plus convaincantes, mais il n'a pas toujours pris le soin d'en indiquer avec précision les sources. La plupart du temps, il se contente de nommer l'auteur ou l'ouvrage. Actuellement, au contraire, la tendance dans les études historiques est de pousser jusqu'à la minutie les indications bibliographiques, et c'est une tendance que nous ne pouvons blâmer.

Qu'il nous soit permis de terminer ce compte rendu par l'appréciation de M. le chanoine Mustel, le vaillant directeur de la *Revue de Coutances* :

« *Le Diable et la Révolution* est un excellent livre d'histoire, qui éclaire les abîmes ténébreux que Taine a décrits, mais qu'il ne pouvait ni expliquer ni comprendre. Il fallait une âme chrétienne, inondée d'une foi vive, et d'autant mieux préparée à dévoiler les secrets de Satan qu'elle avait connu et subi son infâme et douloureux esclavage.

« Remonté des ténèbres à la lumière, M. Léo Taxil a plus et mieux que la ferveur du néophyte ; il a le zèle ardent, la passion brûlante du converti, qui ne croit jamais pouvoir assez faire pour réparer, pour expier, et surtout pour rendre grâces et faire de sa vie un sacrifice incessant de reconnaissance. »

Aussi, espérons-nous bien que ce livre n'est pas le dernier qui sortira de la plume du converti, pour la confusion des sectaires et la défense de la Sainte Eglise.

Gabriel Soulacroix.

Nous rappelons à nos abonnés que nous comptons sur leur collaboration, pour nous signaler les faits se rapportant à l'enquête générale sur le satanisme contemporain. Nous ajoutons qu'il n'est pas nécessaire de nous donner de l'inédit. Notre Revue a pour but de grouper tout ce qui est intéressant et probant, dans l'ordre d'idées de notre programme.

TRIBUNE DES ABONNÉS

Sous cette rubrique, nous avons créé, depuis le numéro de janvier 1895, une sorte de concours permanent d'érudition, entre nos abonnés, uniquement, bien entendu, sur les questions spéciales qui font l'objet de cette revue : surnaturel diabolique, occultisme, franc-maçonnerie et sociétés secrètes antichrétiennes, spiritisme examiné à la lumière de la science catholique ; en un mot, toutes les questions diverses les plus discutées se rattachant à notre programme.

L'idée de créer cette tribune nous a été suggérée par la lecture de diverses communications fort intéressantes, mais dont nous ne pouvons prendre la responsabilité personnelle quant aux doctrines émises ; d'autre part, on nous adresse souvent des questions, pour la réponse desquelles nous manquons d'éléments certains, et qui ne nous paraissent pas cependant devoir être éliminées.

Nos abonnés peuvent donc exposer leurs arguments dans notre revue, poser des questions, se répondre les uns aux autres, rectifier les erreurs échappées à nos collaborateurs occasionnels et à nous-mêmes ; et ainsi la lumière se fera de plus en plus vive.

Notre désir est d'obtenir, sur le terrain réservé de l'étude du satanisme contemporain, de ses manifestations et de ses manœuvres de toute sorte, des résultats analogues à ceux qu'obtient la revue bien connue *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* sur le terrain littéraire, historique et artistique. En citant cet exemple, notre but sera parfaitement compris de tous nos lecteurs.

N° 8. — Les possédés et le suicide.

Première réponse à la question posée dans notre numéro d'avril 1895 :

Dans la revue d'avril, un de vos abonnés, M. E. Pirmez, pose cette question (p. 221) : « Les possédés ne se suicident-ils jamais ? » D'après votre correspondant, le docteur Bataille aurait dit non, et d'une manière absolue (*Diable au XIXe Siècle*, vol. Ier, p. 958) ; et cependant Judas, certainement possédé, s'est certainement suicidé.

Il me semble que M. Pirmez n'a pas lu assez attentivement la page en question.

Dans cette page, le docteur Bataille parle de deux choses : du meurtre par Satan et du suicide ; mais il les confond un peu trop.

Parlant d'abord du meurtre, il dit que le diable peut, avec la permission de Dieu, attaquer, battre, faire souffrir un homme ; mais qu'il n'a pas le droit de le tuer.

C'est bien ainsi qu'on s'exprime communément, mais ce n'est pas clair. Voici ce qu'on veut dire : Satan, étant un être déchu, n'a pas le *droit* de frapper l'homme, mais il en a le *pouvoir*, et Dieu peut lui donner la *permission* d'user de ce pouvoir. Il a encore moins le *droit* de tuer, mais Dieu peut aussi le lui *permettre* soit en punition du péché, soit pour une cause connue de Lui ; ex. : les sept maris de Sara qui sont tués par Asmodée (Tobie, c. III, v. 8). Le docteur Bataille fait donc certainement une erreur, lorsque vers le bas de la

même page, il dit que le meurtre direct par Satan serait contraire à la doctrine de l'Eglise. Satan n'a aucun droit sur l'homme, mais il peut tout contre lui, quand Dieu le permet.

Venons au suicide. Le docteur fait une distinction entre les possédés actifs et les possédés passifs. Les premiers sont ceux qui se sont donnés au démon soit par un pacte explicite, soit par un péché mortel (car Dieu permet quelquefois qu'on soit possédé par suite d'un seul péché mortel). Le démon peut exercer sur la volonté de ces malheureux une très forte pression pour les pousser au suicide, mais sans leur enlever entièrement le libre arbitre ; en sorte que, s'ils se suicident, ils le font volontairement. C'est le cas de Judas.

A plus forte raison, le diable est impuissant à priver de sa liberté et à forcer au suicide un possédé passif dont la volonté est restée bonne et qui n'est point cause de son état de possession (par exemple, un enfant innocent donné au diable par ses parents, une personne possédée par suite d'un maléfice, etc...).

Tout cela est vrai, mais qu'on me permette deux remarques :

1° Le docteur Bataille ne parle ici des possédés à propos du suicide que pour les comparer aux hystériques ; mais, de fait, pour ce crime comme pour toute autre faute, il n'y a pas lieu de faire une différence entre les personnes possédées et les personnes non possédées. Quand il s'agit d'une faute, c'est-à-dire d'un acte mauvais commis librement, tous les hommes sont dans les mêmes conditions ; seulement, chez les possédés ou obsédés, la liberté est moins grande, la résistance plus difficile, et, par conséquent, la culpabilité moindre aussi, à cause de la plus grande violence de la tentation.

2° Si un possédé, poussé par le démon, mais jouissant encore de son libre arbitre, se donne la mort, cet acte est un vrai *suicide* et une *faute* réelle, parce qu'il est commis *librement* et par le possédé *lui-même*. Mais si le démon tire au possédé son libre arbitre et le force à se tuer, il n'y a plus ni *faute* ni *suicide*. Il n'y a plus *faute*, parce que l'acte n'est plus volontaire ; il n'y a plus *suicide*, parce que ce n'est plus le possédé qui agit de lui-même et se tue ; c'est le démon qui le tue par sa main. Ce n'est plus un acte humain, c'est un acte purement diabolique. Il y a *meurtre* et non suicide. Chez un fou ou un hystérique, il y a au contraire suicide, parce que c'est le malade qui se tue lui-même ; mais il n'y a pas faute, parce qu'il n'y a pas libre arbitre.

Dieu peut-il permettre au démon de tuer de cette manière un possédé qui s'est donné à lui et vit dans le péché ? Pas de doute, puisqu'il a permis à Asmodée de tuer les sept maris de Sara à raison de ce que leurs intentions étaient criminelles.

Dieu peut-il le permettre pour un possédé innocent ? Sauf meilleur avis, je ne vois pas pourquoi non. Il ne le ferait évidemment que dans un but de miséricorde, et il ne donnerait pas pour cela au démon droit de vie et de mort sur l'homme. Des innocents sont bien tués par des bêtes ou des accidents ; pourquoi ne pourraient-ils pas l'être par les démons ? Mais ceux qui sont dans cette triste position n'ont pas lieu de s'en effrayer, puisque le démon ne peut rien contre eux sans la permission de Dieu.

Abbé X*.**

*
* *

Seconde réponse à la même question.

L'importance de cette question n'échappera à personne. Vouloir, en effet, trancher d'une manière définitive si oui ou non, Dieu a donné au démon le pouvoir de nuire jusqu'à ce point à notre corps, c'est vouloir connaître l'étendue de la puissance de l'ange des ténèbres ; nous ne croyons pas que cette question puisse être résolue. Nous exposerons cependant ce que nous croyons pouvoir appeler des raisons, espérant que la lumière pourra se faire peu à peu si chacun y apporte son petit contingent.

Quelques notions préliminaires sont indispensables pour ne pas discuter sans profit. Avant tout, entendons-nous bien. On appelle possession l'état d'un homme soumis à l'empire d'un démon habitant dans son corps, qui fait parler et agir ce malheureux. La possession peut être ou volontaire ou involontaire. Elle sera involontaire, soit lorsque le bon Dieu permettra qu'une âme qu'il aime passe par cette épreuve, sans avoir fait le mal, soit encore quand, par suite d'un crime commis par les parents, l'enfant est possédé dès sa naissance. Le possédé subit cet état : il n'est nullement coupable ; bien plus, il peut être méritoire, si toutes les fois que le démon ne le tourmente pas, il sait offrir à Dieu de pareilles souffrances morales.

Tout autre est la possession volontaire. Elle est le fruit d'un crime que nous avons commis ; mais, le plus ordinairement, d'un pacte soit verbal, soit écrit entre Satan et nous. Une fois en possession de sa victime, Satan est maître, et agit à sa guise et fantaisie ; par sa bouche, il blasphème, il injurie et Dieu et la Vierge et ses saints. L'infortuné possédé est-il coupable ? Le malheureux qui, en un jour de désespoir ou de haine contre Dieu, s'est lié envers Satan, s'est attaché à son service, lui a donné *volontairement* souverain domaine sur son âme et ses facultés, s'est engagé par là même à faire tout ce que *son maître* lui commandera, et jusqu'au jour où il aura rétracté son acte impie de donation, librement consentie autrefois, il sera coupable, parce que sa volonté est encore attachée au mal, et consent à l'acte. Or, nous savons que jamais le démon, malgré nous, ne nous fera *vouloir le mal,*

puisque nous sommes libres, et que Dieu, avec sa toute-puissance, ne nous fait pas vouloir. Nous croyons que c'est dans cette catégorie que nous devons ranger tous ces hommes qui se sont liés pour la vie avec Satan ; possédés à l'état latent, ils commettent le mal avec une joie infernale, et pour eux le remords n'existe pas. A notre avis, ils sont nombreux, et beaucoup de nos persécuteurs actuels, dévoués à la Maçonnerie, devraient être exorcisés : la vue d'un prêtre les rend furieux ; que dis-je ? rien que ce nom les fait blasphémer.

Il nous semble que la question doit être ainsi posée : Les possédés à l'état latent, par suite d'un pacte avec Satan, ne se suicident-ils jamais ? On le voit, nous écartons à dessein ces possédés furieux, comme l'Evangile nous en représente ; car on pourrait objecter qu'ils se sont tués accidentellement.

Le suicide est un *acte humain* par lequel l'homme, se possédant pleinement et jouissant de ses facultés, se donne volontairement la mort ; nous écartons ainsi le suicide par accident, de même que le suicide de l'homme qui, dans un moment d'exaspération ou dans un malheur imprévu, se donne la mort.

Voici donc la thèse que nous posons : Le possédé par suite d'un pacte avec Satan, peut se donner la mort qui *est un suicide*.

Celui qui est homicide depuis le commencement du monde se rit comme à plaisir de la vie de l'homme ; il semble se délecter quand son sang coule. Voyez : tout l'univers a bu de ce sang humain coulant ici sur les dolmens, là sur un bûcher, ici entre les bras d'un infâme dieu portant les enfants qu'on brûlait. Mais ce que Lucifer semble avoir toujours préféré, c'est le suicide. « Heureux ceux qui meurent d'une mort prompte, D'UNE MORT QUE L'ÉGLISE RÉPROUVE ! Tout ce qu'il y a de généreux se tue ou a envie de se tuer » (1). Ne croirait-on pas entendre le ricanement effroyable de l'homicide Satan, grimaçant un horrible rictus, et faisant retentir de son rire satanique les échos de l'abîme infernal, quand un malheureux a attenté à ses jours ?

L'Inde est le pays classique de la magie et du satanisme ; quel est le pays où la vie de l'homme ait moins de prix ? là-bas le suicide est à l'ordre du jour : la femme se tue parce qu'elle ne veut pas survivre à son mari ; c'est une chose très habituelle, et ces malheureuses créatures sont tellement assujetties à ce joug qu'elles ne comprennent pas qu'il puisse en être autrement. Elles souhaitent avec ardeur et demandent à leur Dieu de faire luire bientôt ce jour fortuné où toutes les femmes de l'univers les imiteront. Le suicide ? Mais voyez Bouddha, renouvelé de nos jours par Schopenhauer, déclarer la vie impossible, et proclamer les jouissances de l'homme qui peut s'anéantir en attentant à ses jours. Nous regrettons ne pas pouvoir donner de plus amples développements sur ce sujet, et montrer les ressemblances entre le pessimisme indien et le pessimisme du philosophe allemand ; disons seulement, et nous ne serons pas démenti sur ce point : c'est que l'« un des effets ordinaires du magnétisme est d'inspirer à ceux qui subissent son influence l'impatience et le dégoût de la vie, *c'est de les pousser au suicide par une sorte de fatalité :* ils disent qu'ils seront plus heureux quand leur âme aura quitté leur corps ». On sait quel est l'agent du magnétisme ; et il est curieux de rencontrer dans la bouche de nos spirites, presque les mêmes paroles que celles qui sortent de nos philosophes. Bouddha et Schopenhauer, quelle ressemblance !

(1) Du Potet : *Enseignement philosophique du Magnétisme*, cité par Mirville, page 178, tome II.

Le peuple hébreu était fatigué d'avoir Jéhovah pour roi. Un jour, il le pria de lui donner un homme pour les gouverner comme les autres nations ; et Dieu les écouta et leur donna Saül : *Regnum malum in Saül... mors in Saül*, dit saint Augustin (1). Que nous apprend la Bible sur ce premier souverain de Juda ? A deux reprises elle nous dit que le démon est entré en lui, et nous le voyons se donner la mort après être allé consulter une pythonisse. Prenons le livre sacré, I Reg., ch. XVIII, versets 9 et 10. Le démon de la jalousie obsède le roi, puis s'empare de lui : *Invasit spiritus Dei malus Saül, et prophetabat in medio domus suæ*. D'après les grands commentateurs de la Bible, Saül aurait été vraiment possédé : « *Hinc constat, quod supra dicebamus, perturbationem aut ægritudinem animi magnum spiritui malo ad corpus et ad animam item hominis auditum aperire. Quando post gravem illum dolorem et cogitationem doli atque furoris plenam, a spiritu nequam, aquo aliquandiu laxatus videbatur, exagitari cœpit. Sed fuerunt etiam nova crimina ex eo die contra virum Deo gratum, deque re Israelitica optime meritum, concepta, quæ* DŒMONEM ADVOCAVERUNT *taminiquæ mentis et barbaræ cogitationis vindicem* (2). »

Voilà donc le démon de la jalousie maître du corps et de l'âme de Saül ; le texte porte : *invasit*. Or, voici l'effet produit par la cause diabolique : *Prophetabat*, dit le texte sacré. Or, quel est le sens de ce mot ? Corneille de la Pierre va nous l'expliquer : il prophétisait, comme le font les énergumènes qui prédisent l'avenir non d'eux-mêmes, mais parce que le diable parle par leur bouche (3). De plus, comme le fait justement remarquer

(1) Enarrat. in Psalm. LI, in principio.

(2) Scripturæ sacræ cursus completus : cf. Corneille de la Pierre in hoc loco.

(3) Et prophetabat : eo modo quo energumeni, epileptici, furiosi et abreptitii dicuntur prophetare et divinare, quia scilicet non loquentur ex se, sed potius loquitur per eos mania et furia, scilicet diabolus qui eos corripit et exagitat.

le même auteur, le chaldéen porte « *insaniebat* ». Nous ne pouvons pas nous arrêter à savoir ce que le diable fit dire ou plutôt dit par la bouche de Saül ; ceux qui voudront étudier cette question à fond la trouveront traitée dans les commentaires d'Ecriture sainte. Nous dirons seulement, pour notre thèse, que c'est l'opinion commune que le démon prédit l'avenir par la bouche de ce roi :... *Saülem dixisse futuros rerum eventus a malo spiritu correptum ;... docent communitu omnes* (1).

Au chapitre suivant, verset 9, nous trouvons à peu près les mêmes termes.

Jusqu'ici, il n'y a nul doute que Saül ne fut en ce moment au pouvoir du démon et ne fut vraiment possédé. Continuons à analyser, avec les commentateurs, son état, et nous y trouverons une confirmation de ce que nous avons avancé plus haut touchant la responsabilité du possédé par rapport au mal qu'il commet pendant cet état. Au verset 11, Saül, dit la Bible, voulut transpercer David. Il y a donc là un homicide volontaire, quoiqu'il n'ait pas été suivi de son effet. « C'est un fait d'expérience, dit le commentateur que nous avons cité, et les énergumènes eux-mêmes le confessent, qu'ils sont parfois tellement au pouvoir du démon, qu'ils ne sentent et ne connaissent rien ; parfois, jouissant pleinement de l'usage de leurs sens, de leur raison et de leur esprit, ils sont poussés si violemment à commettre des actions déshonorantes et honteuses, que, comme malgré eux, ils sont portés à faire ce qui est proposé à leur esprit..... Je trouve en Saül ces deux états. Le premier, quand il prophétisa ; il était au pouvoir du malin, qui avait occupé la partie supérieure de l'homme, c'est-à-dire le siège de la raison ; *il ignorait alors ce qu'il faisait ou disait*. Le second, quand il voulut percer David de sa lance ; le démon le poussait, mais il avait le libre usage de sa raison (2). »

Nous avons bien établi, nous le croyons, la possession du roi Saül, et nous avons vu qu'il était responsable de la tentative homicide sur David, puisqu'il avait le libre usage de sa raison, « *ut liberum haberet rationis usum* ». Nous voulions surtout établir la distinction que nous avons faite plus haut de la possession volontaire, qui laisse toujours à la personne le libre usage de sa raison. Possédé, Saül ne s'irrite que devant David. David absent, il revient dans le calme, comme ces hommes de nos jours que nous avons vu écumer et entrer en furie aussitôt qu'ils voyaient un prêtre, ou entendaient seulement ce nom, et rentrer dans la pleine possession d'eux-mêmes aussitôt que cette occasion était éloignée. Direz-vous cependant que Satan ou un de ses démons n'est pas dans cet homme ?

Arrivons maintenant à la mort de Saül. Tout le monde sait dans quelles circonstances ce malheureux mit fin à sa vie. Attaqué de toutes parts par les Philistins, il se tourna vers Dieu, mais ne *le pria pas* et *Dieu fut sourd à sa demande*. Il alla trouver une Pythonisse, qui, sur sa demande, lui fit apparaître l'ombre de Samuel. Vaincu par ses ennemis, il attenta à sa vie et finit par un suicide. A ce moment, était-il encore possédé ? Voilà la question.

Pour que l'effet cessât, il fallait enlever la cause. Pourquoi le démon avait-il envahi Saül ? parce que Saül haïssait David, aimé de Dieu, et qu'il avait commis de nouveaux crimes : « *Fuerunt etiam nova crimina ex eo die contra virum Deo gratum, deque re Israelitica optime mentum concepta, quæ dæmonem advocarunt tam iniquæ mentis et barbaræ cogitationis vindicem* (1). » Or Saül a-t-il jamais rétracté aucun de ses crimes ? L'Ecriture Sainte ne le dit pas, et même ne le laisse pas soupçonner. Bien plus, à chaque page, elle fait connaître tous les projets homicides du roi contre cet homme « aimé de Dieu », haine qui avait attiré à lui le malheur de se voir en la possession du démon. Il se suicida donc, soit de sa propre main, soit par la main de son suivant, peu importe la traduction qu'on admette ; il mourut, pour parler avec l'Esprit-Saint, « dans ses iniquités », le cœur plein de haine contre David ; et malgré tous les efforts de quelques rabbins pour réhabiliter sa mémoire en lui faisant gloire de cette lâcheté, il mourut en réprouvé, n'ayant pas entendu à son dernier soupir la voix miséricordieuse de ce Dieu qu'il avait invoqué sans humilité.

Nos saints Livres nous rapportent un second suicide plus terrible encore, si nous pouvons parler ainsi, que celui du premier roi d'Israël. Judas, après avoir vendu son Divin Maître, saisi de remords, désespérant de son crime, se pend. Analysons encore une fois un semblable cas, et pénétrons dans cette âme, à la lueur si brillante de nos Saintes Ecritures. Nous avons deux textes qui semblent assez clairs pour n'avoir pas besoin d'un long commentaire : « Satan entra dans Judas (2). » Mais c'est surtout l'apôtre bien-aimé, celui des disciples qui, ayant aimé le plus, semble avoir le mieux senti toute l'ingratitude de la

(1) Cursus completus scripturæ sacræ.

(2) Vers. 11. — Experientia conspectum est, idque a dœmoniacis sœpe audivimus, interdum sic se a dæmonibus esse correptos, ut nihil norint aut sentiant : interdum cum integrissint sensibus, et rationis ac mentis omnino compotes, agi lamenita vehementer in rematiqam indecoram et turpem, ut quasi impotes sui et pecantur ad ea quæ proponuntur animo, prœcipites... Ex his duos ego inarreptitio Saüle status invenio. Nam primum cum prophetasse dicitur, erat omnino a malo dœmone, qui superiores hominis pactis, id est, rationis sedèm prœcipuam occuparat, a mente commodius. Adque ideo quid facent aut dicent, ignorabat. Cum configere hastâ voluit Davidem, sic affiiciebatur ab obsidiente dœmone, ut tamen liberum haberet rationis usum. Cuisus completus, pages 719-721.

(1) Cuisus completus scripturæ sacræ, pages 716-717.

(2) Saint Luc, XXII, 3.

conduite de Judas, qui nous a dévoilé toute la trame secrète de cette âme de damné : « En vérité, en vérité, je vous le dis, un de vous me trahira. » Les apôtres se regardèrent consternés, se demandant de qui Jésus voulait parler : or, le disciple que Jésus aimait reposait alors sur la poitrine de son maître : Simon-Pierre lui fit un signe et lui dit : De qui parle notre maître. Et Jean, reposant toujours sur la poitrine sacrée : « Maître, dit-il, quel est celui-là ? — Vois, lui dit Jésus, celui à qui je vais offrir un morceau de pain mouillé : c'est celui-là. Et il trempa un peu de pain, et le tendit à Judas, fils de Simon l'Iscariote ; après qu'il l'eut mangé, Satan entra en lui (1). »

En ce passage, comme dans celui des Rois, il faut prendre le sens littéral et obvie des mots : c'est ainsi que l'ont compris tous les Pères, interprètes sacrés de la tradition : nous n'en citerons qu'un, saint Augustin. Voici comment le grand évêque d'Hippone commente à ses fidèles ces paroles de saint Jean. Nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux du lecteur tout ce traité LXII sur l'Exposition de l'Evangile de saint Jean. Nous n'en citerons que les principaux passages : « Après qu'il eut mangé le pain, Satan entra dans le traître, afin qu'il possédât plus parfaitement cet homme qui était déjà à lui », quand Judas, au rapport de saint Luc, alla proposer son marché aux princes des prêtres. « Une première fois, il était entré dans son cœur quand il lui avait suggéré l'idée de vendre Jésus-Christ; mais après la porrection du pain, il entre en lui, non pour le tenter comme un étranger, *mais pour le posséder comme sa propriété, « sed ut proprium possideret* (2). »

Nous doutons qu'on puisse être plus clair et plus catégorique que saint Augustin : Judas est donc devenu la propriété du démon. Si donc Judas était possédé du démon, puisque, pour nous servir des mots de l'Evangile, le démon était entré en lui, dira-t-on que Judas a été innocent, en trahissant son maître, innocent en désespérant, innocent en se pendant? Ce qui, à nos yeux, fait l'essence de la possession, ce n'est pas que le démon s'empare tellement de nous et de nos organes, qu'il s'en serve comme d'un vil instrument, pour pouvoir, par la bouche de cet infortuné, blasphémer Dieu ; non, ce que nous considérons comme un possédé, c'est le malheureux qui s'est donné à l'ange déchu et lui a livré tous ses droits ou plutôt des droits qu'il n'a pas sur son corps et son âme.

Or, que le lecteur se souvienne des paroles de Du Potet que nous avons citées ; qu'il rappelle en sa mémoire cette réflexion que nous avons encore rapportée, à savoir « que l'un des principaux effets du magnétisme (lisez des rapports avec le diable) est d'engendrer un profond dégoût de la vie et de pousser au suicide par une sorte de fatalité ». Certes, nous ne voulons pas réhabiliter l'infâme Judas ; et s'il est vrai que l'Ecriture nous dise que Satan entra en lui, nous ne voulons pas dire que le suicide qui termina ses jours fut un acte indifférent, et ne fut pas un acte humain, c'est-à-dire librement réfléchi, librement consenti. Possédé par Satan sur la terre, il est mort en damné, et nous ne voulons à son sujet que dire cette épouvantable parole de l'Esprit-Saint : « *Abiit in locum suum* (1) ».

Ami lecteur, détournons les yeux de cette hideuse figure, et laissons-le avec celui dont il a été la propriété : « *Sed ut proprium possideret* ».

A mesure que le christianisme étendit partout son ombre bienfaisante où les hommes pussent venir se reposer un peu des fatigues de l'exil, le suicide diminua ; on eût dit que l'humanité était heureuse de pouvoir enfin jouir de toute sa liberté. Devant les anathèmes de l'Eglise, on voit les hommes, plus fidèles à leurs obligations, comprendre enfin dans quel but la vie leur est donnée ; et ils la respectent. Et cependant, ne croyons pas que dans ces siècles lointains, malgré les défenses formelles de l'Eglise qui, par l'organe de ses conciles, ne voyait dans le suicide que l'effet d'une fureur diabolique (2) et refusait aux suicidés les honneurs de la sépulture, ne croyons pas que le suicide fut une chose inconnue ; il était rare, il faut l'avouer. Nous ne voulons pas parler du suicide de Mérovée, fils de Chilpéric, fait prisonnier par les soldats de son père, et que son ami Gaïlen tua, sur son ordre. Grégoire de Tours, qui rapporte ce trait, y voit l'inspiration et la main du démon.

Ne nous arrêtons pas à ces hommes versés dans les affaires du monde, et que la non-réussite de leurs projets peut conduire au désespoir et au suicide, sans que nous puissions dire qu'ils soient possédés. Ami lecteur, pardonnez si je vous conduis jusque dans les monastères pour vous faire toucher comme du doigt la malice et la perversité du démon. A cette époque de cruels bouleversements politiques et sociaux, le dégoût de la vie s'emparait de ces nobles âmes ; attirées vers un idéal qu'elles ne pouvaient rencontrer ici-bas, fruit de leur imagination et de leurs veilles, elles le poursuivaient sans cesse pour y trouver le repos, la joie et la tranquillité. Imagina-

(1) Saint Jean, XIII, 21-28.

(2) Intravit autem Satanas post hunc panem in Domini traditorem, ut sibi jam traditum possideret, in quem prius intraverat ut deciperet. Neque enim non in illo erat quando perrexit ad Judæos, et de pretio tradendi Dominum pactus est cum hoc apertissime Lucas evangelista testetur... Prius ergo interverat immittendo in cor ejus cogitationem qua traderet Christum talis enim jam venerat ad cænandum ; nunc autem post panem intravit in eum, non ad hoc ut alienum tentaret, sed ut proprium possideret.
Expositionis Aug. in Evang. Joan. Tract. LXII.

(1) *Actes apostol.*, I, 25. Les actes portent : ...*Apostolatus, de quo prævaricatus est Judas, ut abiret in locum suum.*

(2) Conc. d'Arles, 452.

tion vive, âme ardente, telles nous apparaissent ces personnes dévorées par le démon de l'ἀθυμία, pour parler comme saint Chrysostome, et que les écrivains latins appelaient Acedia : l'ennui, le dégoût, la tristesse, l'abattement, un désir vague de s'élever plus haut ; puis, le diable s'en mêlant, opérant sur ce fond, il grossissait toutes les difficultés, et l'âme malheureuse ne trouvait ici-bas d'autre refuge que dans le suicide. Cassien, Vincent de Beauvais, Césaire rapportent des cas de cette terrible maladie qui désolait et troublait les plus fervents monastères. Les cas abondent ; mais, là encore, nous devons choisir pour prouver notre thèse, car un frère peut se noyer dans un moment de désespoir, un autre se pendre, sans être possédé du démon. Voici un cas, qui, nous le croyons, ne tombe pas dans la même catégorie : un moine, *par ses artifices magiques*, séduit une religieuse ; celle-ci, folle d'amour, veut sortir du couvent. On la retient malgré elle ; un jour, elle se jette dans un puits et en meurt.

Caro va plus loin que nous ; car, dans les cinq ou six cas qu'il cite (1), il voit un effet de l' « hallucination démoniaque ». Nous ne voulons pas être aussi catégorique, quoique le cas que nous venons de citer semble bien être un cas de possession. Il nous tarde d'arriver à un personnage sur qui la lumière s'est faite enfin : c'est Luther.

Luther est un prêtre apostat ; il a oublié tous ses serments.

Luther a-t-il été possédé du démon ? On connaît tous les rapports, toutes les conversations que le réformateur saxon a eus avec l'ange tombé. Audin, dans sa vie de l'hérésiarque, rapporte la discussion qu'il eut avec Satan, au sujet des messes privées (2). Et nous trouvons dans Michelet le récit de toutes les agitations et incertitudes de ce triste personnage, ainsi que de tous les assauts qu'il a dû soutenir (3). Qu'on nous permette de citer quelques passages qui nous serviront bientôt : « La mort, Satan et ses anges, sévissent sans interruption contre moi... Quoique bien portant, je suis toujours malade des persécutions de Satan... On peut éteindre les tentations de la chair ; mais qu'il est *difficile de lutter contre la tentation du blasphème et du désespoir !*... Ayant perdu jusqu'à mon Christ, j'étais battu des flots et des tempêtes *du désespoir et du blasphème.* »

De ces paroles si catégoriques pouvons-nous conclure à une possession ? Nous pensons que non. Car le curé d'Ars n'a-t-il pas été, lui aussi, en butte aux persécutions de Satan ? Luther, d'après ces paroles, est obsédé, non possédé. Mais aussi quelle différence entre le langage du saint curé et celui de l'apostat ! L'ami que Dieu a permis au démon d'éprouver garde, au milieu de la tempête, la pleine possession de lui-même, et jamais aucune parole qui sente l'esprit impur ne sort de sa bouche ; la résignation est dans son cœur ; il ne maudira jamais ni Dieu ni ses saints. Tel est Job dans ses malheurs ; tel fut le curé d'Ars obsédé et poursuivi par le diable. En fut-il de même de Luther ? Oh ! non. L'injure, le blasphème, l'impudicité sont sans cesse sur ses lèvres. Malgré soi, quand on lit le récit de ses rapports avec Satan, quand on voit cette belle intelligence dévoyée se complaire dans la boue, s'y vautrer comme à plaisir, et répandre sur ses ennemis le venin le plus perfide, malgré soi on se répète : cet homme, ce prêtre, cet apostat était possédé du démon. Comme l'ange des ténèbres, il a deux grandes passions : l'orgueil et la luxure. Nous ne voulons citer qu'un passage : c'est un conseil qu'il donne aux personnes qui sont tentées : « *Quisquis Satanicas cogitationes aliis cogitationibus, ut de* PUELLA PULCHRA, *avaritur, ebrietate, etc., pellere potest aut vehementi aliquo iræ affectu,* HUIC SUADEO ». Nous doutons que ce conseil soit d'un homme : se vautrer davantage dans la boue pour en sortir, est-ce humain ? Nous l'avouons, un prêtre qui a oublié ainsi tous ses serments, qui a apostasié, entraîné à sa suite plusieurs natures, et qui ne trouve plus de bonheur que dans le vin et la luxure, ce prêtre apostat nous paraît être en la possession du démon qu'il sert, comme le saint est en la possession du Dieu qu'il aime. Que tous ceux qui ne sont pas convaincus lisent, dans la *Démonstration évangélique* de Migne, Conclusion, livre I du chapitre XIV au chapitre XXII ; qu'ils analysent bien l'état psychologique de cet homme, et qu'ils répondent.

Quelle a été la mort de Luther ? La vérité est faite maintenant sur ce sujet (1). Luther a fini ses jours par le suicide. Il a eu la fin de Judas qu'il avait imité dans sa trahison. Bien souvent, il a dit que Satan le poussait au suicide, que le diable voulait le tuer : « Il m'a souvent tenu par la tête ». Un autre jour, Satan l'a entraîné dans l'abîme avec de fortes cordes. Enfin, le 12 février 1529, « il est encore retombé aux mains du diable, il veut qu'Amsdorf *prie Dieu de l'en retirer* ».

De plus, dans l'article publié par la *Revue Mensuelle,* on cite ces paroles de Thyrœus : « Le jour où Martin Luther est mort, les nombreux possédés qui sont réfugiés en l'église de Sainte-Dympne, dans le Brabant, pour y attendre leur délivrance, furent tous délivrés ; mais ce fut pour être bientôt repris. L'exorciste demanda aux esprits mauvais qui recommencèrent à les torturer, où ils étaient la veille. Ils répondirent que, sur l'ordre de leur prince qui

(1) *Nouvelles études morales*, pages 30-31.

(2) *Vie de Luther* (édition abrégée), ch. XXV.

(3) Cité dans le Catéchisme historique des incroyants, dans la Démonstration évangélique de Migne. Conclusion, liv. I, ch. XIV et suivants.

(1) *Revue mensuelle*, 1re année, page 186, n° 6.

les avait convoqués aux funérailles de Luther, son nouveau prophète et SON COOPÉRATEUR, ils s'y étaient rendus. »

Nous ne sommes pas sortis de l'Ecriture ni de la tradition, et nous y avons choisi surtout trois faits qui semblent bien définis, et capables d'enlever tout doute sur cette question. Nous pourrions maintenant pénétrer dans l'antiquité; là nous en trouverions des cas. Il y a en particulier un suicide qu'on se plait vulgairement à louer beaucoup, et qui, aux yeux des hommes sérieux, ne paraît qu'une fanfaronnade (1). Socrate et son démon nous en ont encore fourni un cas. Peut-être un jour lui ferons-nous son procès, et essayerons-nous de voir quel était cet étrange esprit qui lui faisait connaître l'avenir et ne lui mentait pas (2), et qui, *par deux fois* (3), s'est opposé à ce que le philosophe composât son apologie, qui l'eût probablement sauvé.

Arrêtons-nous ici et tirons les conclusions. Pour qu'il y ait suicide, il faut un attentat volontaire à la vie; il n'est pas besoin que nous nous portions les mains sur nous-mêmes; il suffit qu'un autre par notre ordre ou nos supplications, nous donne la mort.

Nous disons : 1° Quand la possession est involontaire, ou quand la possession volontaire a été rétractée, le possédé ne se suicide pas; car le suicide étant un acte humain, c'est-à-dire libre et volontaire, le démon ne peut pas nous faire *vouloir* une chose mauvaise : il se servira de notre corps, blasphèmera par notre bouche, nous fera commettre extérieurement de mauvaises actions, mais la volonté sera maîtresse d'elle-même; et nous savons que Dieu lui accordera pour cela toutes les grâces nécessaires.

2° Quand la possession est volontaire et librement consentie soit verbalement soit par écrit, quand quelqu'un s'est livré tout entier au démon, alors sa volonté est perverse et toute disposée à suivre les perfides conseils de celui qui, proclamé le maître, ne sortira de ce domaine usurpé que par la force d'En-Haut, et lorsque seulement la volonté aura été rétractée. Or, nous savons, par les aveux de Du Potet et consorts, que Satan aime le suicide et qu'il y pousse comme fatalement tous ceux qui se donnent à lui.

Que le lecteur se rappelle et relise le meurtre de l'affilié à la San-ho-hoéi rapporté par le docteur Bataille. N'est-ce pas un suicide, et n'y trouve-t-on pas toutes les conditions nécessaires? Et qui sait toute la part que le diable a dans tous ces nombreux suicides qui augmentent chaque année avec une rapidité effrayante?

Certes, nous ne croyons pas avoir dit le dernier mot sur cette question si intéressante et si importante; mais nous croyons avoir indiqué le point de vue sous lequel il faut l'envisager, en distinguant la possession involontaire de la possession volontaire. Dans le premier cas, il ne peut jamais y avoir suicide, puisque, par supposition, la volonté du possédé ne peut être attachée au mal. Il en est tout autre du second, qui, un jour, librement et spontanément, ayant porté un acte et une cause, s'est attiré volontairement tous les effets et en est coupable, jusqu'au jour où sa volonté ne sera plus attachée au péché, qu'elle aura rétracté le pacte, et aura prié le bon Dieu de la délivrer du voisin incommode qu'elle s'est donnée. Heureuse si Dieu, pour ne pas l'éprouver, ne la laisse au pouvoir du démon, transformant en involontaire cette possession volontaire!

Ad. Ricoux.

(1) Ainsi, Aug. Nicolas.

(2) XENOPHON. *Apologie de Socrate*. Edit. Charpentier, page 345.

(3) XÉNOPHON. *Apologie de Socrate*. Edit. Charpentier, page 343.

Le Diable dans la Vie des Saints

UNE VICTOIRE DE SAINT RÉMI SUR SATAN

« Eclairée de bonne heure par la divine lumière de l'Evangile, la Champagne, qui avait vu le baptême des Francs et dont le sol avait été si souvent arrosé par le sang des martyrs, ne devait pas être à l'abri des attaques du plus formidable ennemi du christianisme. Aussi les chroniqueurs le citent-ils cherchant à séduire de temps en temps les âmes candides de nos fervents aïeux.

« Frodoard, qui écrivait l'*Histoire de l'Eglise de Reims* vers le milieu du Xe siècle, raconte qu'il se permit un jour d'incendier la ville où résidait saint Rémi.

« Mais le vénérable pontife, se prosternant aussitôt dans l'église du bienheureux martyr saint Nicaise, implora le secours de Notre-Seigneur, et, se dirigeant d'un pas rapide vers les flammes, leur ordonna de s'arrêter. Tout à coup, l'incendie se mit à fuir, et, poussé par le saint prélat, sortit de la ville par une porte qui se trouvait alors ouverte. Pour conserver le souvenir de cette victoire si miraculeuse remportée sur Satan, saint Rémi fit fermer la porte avec défense de ne jamais l'ouvrir. » (*Histoire de l'Eglise de Reims*, par Frodoard, chap. XII. Collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par M. Guizot. — *Le Diable en Champagne*, par l'auteur des *Champenois à travers les siècles*. — Paris, Dumoulin, libraire, quai des Augustins. — F. Henry, libraire, Palais-Royal, 12, Galerie d'Orléans. — Bailleu, libraire, quai des Augustins, 1869.)

Cette légende est reproduite sur l'une des merveilleuses tapisseries offertes, en 1535, à l'archimonastère de Saint-Rémi de Reims, par Monseigneur Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims et abbé commendataire de saint Rémi.

LE PARTI PROTESTANT

Mardi 21 mai, M. Georges Thiébaud a fait, à la salle d'Arras, à Paris, une conférence très intéressante sur ce sujet : *les Progrès du protestantisme en France depuis vingt-cinq ans.*

Point n'est besoin de dire que nous sommes loin de partager toutes les idées de M. Georges Thiébaud ; nos lecteurs, d'ailleurs, s'en apercevront à la lecture de certains passages de cette conférence : mais l'orateur n'en a pas moins exposé, si l'on veut bien n'envisager que l'ensemble de son discours, une vérité des plus vraies, une situation dangereuse que beaucoup ignorent, et à ce titre nous croyons devoir donner des extraits de cette courageuse dénonciation publique du péril protestant.

Le docteur Bataille avait signalé, lui aussi, cet envahissement latent, lorsqu'il montrait le rôle actif du protestantisme dans la franc-maçonnerie. M. Thiébaud s'est attaché surtout à établir qu'il existe en France un parti protestant formidablement organisé.

Voici les passages les plus saillants de cette conférence :

Après avoir examiné les étapes historiques de la Réforme dans notre pays et la résistance constante qu'elle y a essuyée, l'orateur parle du grand effort qui signala le dix-huitième siècle et la première partie de la Révolution, et de la formidable réaction unitaire de la Convention et de Napoléon.

Puis il continue :

Ce n'est pas pour rien que l'Angleterre a dépensé vingt milliards contre Napoléon et soldé toutes les coalitions de l'Allemagne, protestante comme elle. Il avait fait bifurquer la Révolution. L'immense piège tendu à la France catholique s'était soudain transformé en un formidable engin d'émancipation nationaliste, non seulement pour la France, mais pour tous les peuples catholiques de la confédération. Et le Concordat avait mis fin à l'imposture religieuse de la Révolution. Aussi de quelle haine est l'objet, de la part des sectaires, l'homme qui a fait de nouveau avorter le protestantisme en France ! Comme l'on s'explique que des sectes, dont l'arrière-pensée persistante est justement de dénationaliser la France, aient gardé une rancune implacable aux héros du nationalisme, depuis Jeanne d'Arc et Napoléon jusqu'à cet infortuné général qui, il y a quelques années à peine, incarnait de nouveau nos espérances et faisait courir, dans les veines du pays, un frisson de redressement que vous n'avez pas oublié. (Applaudissements.)

Et cela était, au moment où M. de Bismarck, avec sa brutalité ordinaire, déclarait à la tribune du Reichstag, qu'entre l'Allemagne et l'Angleterre, le pacte religieux contre la France tenait toujours !

Mais, messieurs, nous voici au régime actuel. Raisonnons. J'aurais bien des choses à dire sur les périodes qui le séparent de la Révolution ; mais il faut se borner.

A présent que le sillage historique est un peu frayé, tant bien que mal, par quelques points de repère ; que vous avez recueilli quelques indications de nature à vous permettre de vérifier, ce que je crois, que les affinités de race déterminent les affinités religieuses, et que les partis politiques sont l'expression plus ou moins déclarée de ces religions et de ces races : voyons l'œuvre du parti républicain de maintenant, c'est-à-dire du parti protestant.

Il y a une observation, très simple, que j'ai faite, que vous avez dû faire vous-mêmes, ou que vous ferez à la première occasion que vous aurez d'y réfléchir : c'est que les incrédules, les croyants, les sceptiques, les indifférents, les neutres, les vrais libres-penseurs ne sauraient être des persécuteurs.

La persécution, la peine qu'on se donne pour molester autrui dans ses croyances, ne peuvent venir que d'une croyance concurrente, d'un fanatisme concurrent, d'intérêts religieux concurrents.

Il n'y a qu'une autre religion, une autre foi, un autre cléricalisme qui puissent ainsi trouver le zèle, la passion, le ressort nécessaires, pour s'armer contre la religion voisine, la surveiller, la guetter, la frapper et la détruire.

Et, partant de cette observation très élémentaire, j'ai été naturellement conduit à me demander quelle pouvait être la religion qui poussait le bras du parti républicain à s'armer contre la religion catholique ; d'où pouvaient venir cette inspiration passionnée dans les lois, ce zèle dans la poursuite, cet acharnement souvent impolitique contre la religion de naissance, sinon de pratique, de la grande majorité des Français...

Je me disais ce que vous vous fussiez dit vous-mêmes. Il est déjà fort malaisé d'implanter la République dans un pays qui n'en a pas l'habitude ; pourquoi compliquer cette difficulté par des querelles religieuses ?

Je me disais encore : La République se propose de développer l'instruction en France, de la rendre obligatoire ; pourquoi compliquer l'exécution pratique et budgétaire de ce si louable dessein, par une désorganisation vio-

lente et persécutrice d'une partie du personnel enseignant?

Je me disais, en outre : la République doit être le régime par excellence du soulagement des humbles et des misérables. Son seul nom est une évocation d'espérance et d'émancipation, pour tous ceux que meurtrit la machine sociale; pourquoi donc décourager, déconcerter la charité et l'assistance religieuses? pourquoi repousser leur concours dans les œuvres et dans les établissements où la misère humaine est recueillie? A quoi bon compliquer ici, par des dissentiments sur le culte du bienfaiteur, la réalisation du fraternel bienfait? D'où qu'il vienne, l'essentiel est qu'il vienne. (Applaudissements.)

Je me disais enfin : la République a trouvé la France affaiblie et mutilée; pour restituer à la France sa vigueur, son unité, sa force et sa santé, il semble qu'il faille faire appel, non seulement à tous les dévouements et à tous les sacrifices, mais encore à toutes les forces morales et sociales qui peuvent consolider et brandir le faisceau national, et, parmi ces forces morales, il n'en est pas, vous le savez, de plus puissante que l'idée religieuse. Pourquoi donc desserrer le lien religieux, l'affaiblir, le couvrir de défaveur et de mépris, au moment même où ce peuple a besoin de toutes ses forces pour rester debout?

Il y avait là un contre-sens, un illogisme apparent qui blessait le vulgaire entendement des choses.

Je cherchais cependant quels arguments politiques supérieurs pouvaient déterminer le parti républicain à compliquer ainsi sa propre situation et à multiplier d'inutiles difficultés autour de la tâche qu'il avait à accomplir.

Sans doute, on pouvait considérer l'Eglise comme plutôt disposée à combattre l'établissement républicain et à lui préférer une restauration monarchique.

C'était une raison.

Premièrement, il fallait vivre, et, pour vivre, il fallait mettre l'ennemi supposé dans l'impossibilité de vous ôter la vie.

Il fallait conséquemment le débusquer des positions propices d'où il pouvait tirer sur la République. Il fallait créer dans l'opinion française une prévention, un état d'esprit défavorables à tout ce qui touchait à l'Eglise et au catholicisme. Il fallait les représenter l'une et l'autre comme hostiles au progrès, aux lumières, au relèvement moral et intellectuel du pays. Il était avantageux, quoique perfide, de montrer la main du clergé dans tout ce qui pouvait contrarier ou retarder l'avènement de la démocratie. C'était lui qui devait intriguer autour du pouvoir exécutif; c'était lui qui devait détourner les suffrages d'aller aux candidats républicains; son ingérence dans tout ce qui survenait de fâcheux à la République devait être manifeste. Nécessité, par conséquent, de le réduire à l'impuissance, de lui arracher jusqu'à la dernière parcelle de son pouvoir, jusqu'au dernier débris de ses armes.

Il avait l'enseignement qui est une arme à longue portée, dont les effets ne se font sentir qu'à la distance d'une génération; il fallait lui arracher l'enseignement.

Il avait l'assistance publique, les hôpitaux, les maisons de refuge et de secours, où le malheureux risque de contracter des liens de reconnaissance envers les religieux qui le soignent, et de solidariser ainsi sa gratitude et sa foi; il fallait lui arracher l'assistance publique.

Il avait la possibilité d'agir sur les élections, par la propagande clandestine aux mille formes : il fallait dégoûter à fond les candidats de recourir à ces moyens, en invalidant sans pitié tous ceux qui réussiraient à se faire élire.

Il avait des quartiers généraux occultes, où des associations aux mille rameaux mystérieux, non seulement s'emparaient de la jeunesse riche et la poussait aux carrières influentes de l'Etat, par des procédés de pédagogie encore inaccessibles aux laïques, mais dirigeaient la propagande politique et la résistance établie : il fallait que le commissaire et le gendarme fissent irruption dans ces forteresses, qu'on en chassât la garnison, non seulement hors des murs, mais hors de France.

Vous voyez, messieurs, que je ne marchande pas sur les raisons politiques que le parti républicain a pu avoir de prendre vis-à-vis de l'Eglise régulière et séculière des précautions énergiques. Je ne les discute même pas, je les admets.

Il y aurait beaucoup à dire, beaucoup à reprendre, même au point de vue politique, dans l'argumentation que je viens d'esquisser et qui est celle du parti républicain.

Je tiens notamment le clergé concordataire pour beaucoup moins actif qu'on ne le suppose. Je l'ai vu à l'œuvre, en province. J'ai mesuré de mes yeux, expérimenté par moi-même l'ingérence électorale du clergé. Elle est fort timide et fort molle. Dans des départements qui comptent une moyenne de 500 communes, c'est-à-dire 500 paroisses, il n'y a pas vingt curés ou desservants militants, au point de vue politique.

La plupart sont fonctionnarisés et imprégnés de la discipline du fonctionnaire, plus ou moins, tout autant que de la discipline ecclésiastique. Les instituteurs communaux congréganistes, hormis qu'ils consacraient plus d'instants aux pratiques religieuses, ne

faisaient pas des électeurs antirépublicains, puisque c'est par eux qu'ont été instruits et élevés les électeurs qui ont fait la République, ceux dont le parti républicain a recueilli les suffrages et qui lui ont donné des majorités.

Beaucoup de restrictions de ce genre tirées de l'expérience et des faits eux-mêmes, et des droits et des libertés aussi, seraient à opposer à la thèse de polémique, à la dialectique de bataille du parti républicain.

Je ne fais pas ces restrictions. J'admets la thèse, telle qu'on nous la présente, les raisons, telles qu'on nous les fournit.

Je vais plus loin. Je sais gré au parti républicain de nous avoir délivrés, affranchis du joug religieux, s'il est vrai que ce joug existait réellement. Je l'encourage à ne pas le laisser renaître, à ne pas souffrir qu'il descende de nouveau sur nos têtes, sur nos esprits, sur nos consciences, sur nos connaissances scientifiques, sur l'instruction générale du peuple. Libres, pleinement libres de penser, de prier, de ne pas prier, de savoir, d'apprendre à notre gré, hors de toute contrainte dogmatique, hors de toute tutelle religieuse, hors de tout régime théocratique, soyons-le. (Applaudissements.) Je suis prêt à voter cette émancipation de nos esprits et prêt à demander qu'elle s'étende à tous les services de l'Etat, à toutes les branches de l'action politique et gouvernementale. (Applaudissements.)

Mais alors, si le parti républicain nous a apporté ce bienfait, s'il a brisé les liens qui paralysaient notre liberté de penser, de croire, d'apprendre et d'enseigner, s'il nous a affranchis de la domination religieuse pour nous donner, avec le régime civil, le droit de pratiquer la religion qui nous plaît, m'expliquerez-vous, m'expliquera-t-on la présence et la multiplication dans les sphères du pouvoir politique, dans le gouvernement, dans les ministères, dans celui de l'instruction publique particulièrement, dans l'administration des cultes, dans les cours et tribunaux des diverses juridictions, dans toutes les branches du travail administratif, dans la diplomatie, dans les préfectures, dans les postes coloniaux, dans les services d'informations, dans les journaux officieux, à la tête des entreprises de travaux publics, à la tête de la haute banque, partout où il y a pouvoir, influence, doctrine, finances, propagande, enseignement, jugement, délibération, conseil, gouvernement, de la nuée de protestants qui s'y est abattue et installée. (Mouvement.)

Je vous avoue, messieurs, que j'ai été très surpris, et vous l'êtes vous-mêmes, à cette espèce de révélation.

Vous ne vous doutiez pas, et je ne m'en doutais pas moi-même, avant de l'avoir aperçue et vérifiée, de cette invasion foisonnante de l'élément protestant dans toute l'administration française.

Vous vous disiez apparemment, comme tout le monde peut se le dire à n'en juger que par les surfaces, que le parti républicain était un parti sans religion, libre-penseur, ennemi de tout dogme, de toute confession ; que s'il était hostile au catholicisme, bien qu'il soit la religion nationale, la religion de la majorité des Français, logiquement il devait être encore moins favorable au protestantisme, qui est une religion étrangère, sans racines profondes sur le sol français, sans conformité démontrée avec le génie de notre race.

Vous vous disiez : le parti républicain est un parti d'athées, de libres-penseurs gaulois, d'adeptes de la foi scientifique, ayant rompu toute attache avec les églises, avec les religions, et vous ne pensiez pas un instant que le protestantisme pût entrer dans ses conceptions autrement qu'à l'état d'argument d'oratoire, de souvenir historique, pour caractériser par des exemples mémorables l'intolérance du catholicisme ou les cruautés de l'ancien régime.

Eh bien, messieurs, il faut revenir de cette illusion. Le parti républicain ne paraît pas aussi dépourvu de sentiments religieux qu'on le croit. Il n'est pas athée. Il n'est pas affranchi de toutes les églises.

Il me paraît qu'il est protestant, ou étroitement affilié à la religion protestante. Il professe et il fait professer en Sorbonne la théologie protestante, aux lieu et place de la théologie catholique. Il renvoie des écoles les instituteurs catholiques, mais c'est pour remettre ces écoles aux mains des protestants.

L'enseignement primaire en France a pour souverain maître un protestant. (Exclamations.) L'enseignement secondaire a pour régent un protestant. (Oh ! Oh ! Exclamations !) L'enseignement supérieur est gouverné par un protestant. (Nouvelles exclamations). Les bibliothèques scolaires, avec le choix des livres et la propagande des bons ouvrages, ont pour régulateur un protestant (Mouvements et cris) ; les écoles normales où l'on forme des maîtres et des maîtresses pour instruire la jeunesse ouvrière et paysanne sont soumises au façonnage protestant ; l'Ecole normale supérieure où, en dehors de la fameuse, de l'unique promotion de M. Francisque Sarcey que vous savez, on forme aussi des professeurs pour les lycées, des maîtres pour la bourgeoisie, a, comme par hasard, des directeurs protestants ; l'école supérieure de Sèvres a, comme par hasard, une directrice protestante ; l'Ecole polytechnique et l'Ecole d'application de Fontainebleau ont bénéficié de ces hasards extraordinaires qui ont mis à leur tête des généraux protestants. L'Ecole des hautes études politi-

ques est le conservatoire, un grand séminaire, de protestants. (Exclamations prolongées.)

Que signifient tous ces choix, à quoi tend cette sélection qui aboutit, en définitive, à abandonner aux protestants l'enseignement français à tous les degrés ?

Quelle est cette imposture ? (Applaudissements.)

On nous avait promis l'école neutre, l'école laïque, l'école, je ne dirai pas antireligieuse, mais non religieuse, on nous avait dit que l'enseignement religieux était affaire aux familles ; que chacun donnerait à ses enfants, dans l'intimité et la liberté du foyer, les principes religieux qu'il voudrait. Il se trouve donc que l'enfant, que le jeune homme, lorsqu'il quitte le foyer pour aller à l'école, est remis, sous le couvert d'une neutralité mensongère, à une école religieuse.

A qui fera-t-on croire que les protestants sont devenus maîtres de l'enseignement pour ne pas enseigner les voies du protestantisme ? Ils nous préparent donc, dans l'ombre, des générations protestantes !

Remarquez, messieurs, que, si j'ai prononcé des noms, c'est pour rendre mon argumentation décisive. Mais cela n'entraîne aucune condamnation des personnes.

J'examine ici une situation générale, dans laquelle les personnes ne sont pas impliquées. Ce sont des citoyens dignes d'estime qui remplissent, à la satisfaction du gouvernement, les fonctions qui leur sont données. Je ne leur fais aucun procès personnel, ni religieux. Je ne leur dis pas, comme on le dit trop souvent aux catholiques : « Vous êtes protestant, hors d'ici ! » Je constate seulement comme un symptôme, comme un argument pour la question que je traite, la surabondance de l'élément protestant dans l'enseignement public, et j'en tire cette conclusion : que le parti républicain a préféré confier l'enseignement de la jeunesse française au protestantisme qu'au catholicisme.

J'en tire aussi une autre conclusion, c'est que, si des protestants dirigent l'instruction publique, il est vraisemblable qu'ils la dirigent conformément à leurs vues politiques, aux vues politiques du gouvernement et du parti républicain.

Aussi bien, messieurs, le parti républicain met-il, le plus souvent, au gouvernement, des ministres appartenant à la religion réformée. Et c'est de ces ministres, ou de ministres subissant dans l'intimité l'influence protestante la plus enveloppante, que sont parties les mesures de proscriptions contre les catholiques. Il y a des alliances religieuses qui sont plus efficaces que des alliances diplomatiques.

Il faut rechercher les alliances matrimoniales de ce qu'on appelle la noblesse républicaine, pour se rendre compte de la situation privilégiée des protestants dans les conseils du pouvoir.

Un président de la Chambre a pris pour secrétaire un protestant, soit. Puis, quand il a fait de ce secrétaire un préfet, il a pris un autre protestant pour secrétaire. Cela a commencé à m'intriguer. Et quand cet autre secrétaire est devenu député, selon des lois d'avancement auxquelles le suffrage universel demeure le plus souvent à peu près étranger, c'est un troisième protestant qui a remplacé son coreligionnaire au cabinet du président de la Chambre. Alors, c'est un système ! (Mouvement.) Dispensez-moi des noms, je vous prie. Vous vérifierez, je ne veux pas altérer le caractère de cette étude.

Je vous indique ce petit fait, plutôt divertissant, d'un président de la Chambre prenant successivement trois chefs de cabinet protestants. Mais le Sénat n'a pas voulu, en cette matière, abdiquer ses prérogatives ; il s'est donné un président protestant.

Le Sénat, d'ailleurs, par le fait qu'il est la maison de retraite de ce qu'on appelle les républicains éprouvés, est un vaste consistoire où l'on voit, non plus des laïques réformés, mais des pasteurs, ou d'anciens pasteurs, comme M. Dide, interpeller eux-mêmes et réclamer sans pudeur des mesures coercitives contre les catholiques. Et à qui s'adressent ces interpellations ? A des présidents du conseil protestants eux-mêmes ! Cela se passe entre eux ! Ce sont eux qui règlent la situation des catholiques en France ! C'est inouï !

Il n'y a pas de pays, si ce n'est peut-être en Hongrie, sous l'intolérable régime de la minorité magyare, qui fait là-bas contre les Slaves l'œuvre de pangermanisme que les Loges et les pasteurs font ici contre les Latins, où une telle impertinence pourrait se produire.

Vous êtes assez familiarisés avec la nomenclature ministérielle ; vous avez vu trop de fois passer et repasser le personnel gouvernant du régime parlementaire actuel, qui reproduit à s'y méprendre, dans son mode de recrutement, dans son esprit, dans son orientation religieuse et économique, le régime de la monarchie de Juillet, pour savoir que de M. Guizot, calviniste, à M. de Freycinet, calviniste, en passant par M. de Chabaud-Latour, M. de Witt, M. Léon Say, M. Waddington, M. Jauréguiberry, M. Cazot, M. Barbey, M. Leroyer, M. Ricard, M. Siegfried, M. Jamais, M. Trarieux, M. Lebon, etc., etc., il y a une place absolument privilégiée faite à la religion réformée.

Je n'ai pas fait encore ce travail ; mais vous trouverez à vol d'oiseau, au minimum, deux ou trois ministres protestants dans tous les cabinets républicains.

Et il ne faut pas vous fier aux apparences.

Beaucoup de ministres, et non des moindres, précisément parmi ceux qui ont attaché leur nom à la campagne contre le catholicisme, s'ils n'étaient pas protestants, étaient ou sont, presque tous, mariés à des protestantes. (Mouvements divers.)

Comment le privilège déjà créé par cette haute sélection ne s'étendrait-il pas, tout naturellement, par l'effet d'une sélection correspondante, graduée et hiérarchique, d'abord à l'entourage des ministres, ensuite aux emplois qu'ils distribuent directement, et enfin aux emplois qui sont distribués par leurs sous-ordres déjà choisis ?

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les promotions faites par les ministres calvinistes, pour voir que l'épuration, ce qu'on a appelé l'épuration, d'un mot qui a bien la saveur de l'austérité huguenote, a consisté à remplacer des fonctionnaires et des magistrats de familles catholiques par des nouveaux titulaires protestants.

La magistrature debout et assise en a été abondamment pourvue, ainsi que les grandes juridictions administratives, comme le Conseil d'Etat et la Cour des comptes.

Etonnez-vous donc qu'on envoie les congrégations se pourvoir devant le Conseil d'État, pour les litiges que fera naître la fiscalité qu'on leur impose.

Mais, devant la magistrature ordinaire, le Français catholique est-il donc mieux assuré de ne pas se heurter aux solidarités confessionnelles ?

J'ai là une liste de plus de cent magistrats protestants, originaires d'un seul et même département... sans parler des autres. (Exclamations.)

Je vais vous lire cette liste, si vous y tenez, quoique les noms par eux-mêmes ne puissent rien apporter de plus, si ce n'est un certain accent d'exactitude documentaire, à l'examen que nous faisons. (Lisez ! Non ! Ce n'est pas la peine !)

Vous y trouverez, en assez grand nombre, des magistrats d'un grade élevé, des premiers présidents, des procureurs généraux, des conseillers aux diverses cours, des avocats généraux, dont le nom a dû vous frapper dans certains procès retentissants, où de grands intérêts de race, engagés dans le nouveau monde par de grandes entreprises françaises, ont été tranchés de telle sorte que, non seulement ces entreprises ont été sacrifiées, mais que la haute banque a encore trouvé moyen de s'en faire adjuger les dépouilles...

Une voix. — Et les chéquards ?

Georges Thiébaud. — Il faut que j'ajoute qu'il y a nombre de juges d'instruction protestants qui entrent en action, dès que le parti républicain est dans l'embarras.

Est-ce à dire qu'il faut se priver des vertus et des lumières des magistrats protestants ? Non certes ! Il ne s'agit pas d'exclure, il s'agit de mesurer. L'Empire s'est trouvé, lui aussi, en présence de la question protestante, comme tous les régimes, et il avait adopté un *modus vivendi* d'une tolérance et d'une proportion extrêmement aimables pour les candidats appartenant à la religion réformée. Dans les départements où il y a un assez grand nombre de protestants, on nommait un fonctionnaire protestant pour un fonctionnaire catholique.

Cherchez où en est aujourd'hui cette proportion. Dans les départements assez peuplés de réformés, dans le Gard, par exemple, où il y a trois cent vingt mille catholiques et cent deux mille protestants, les catholiques, quoique trois fois plus nombreux en population, n'occupent pas le quart, pas le cinquième des emplois.

Un avoué catholique végétait sans clients dans une ville du midi. Il a abjuré, il s'est fait protestant, il a été nommé procureur de la République et on a donné emplois ou bourses à ses cinq enfants. (Rumeurs, cris, applaudissements.)

Il faut donc en conclure qu'appartenir à une famille catholique crée une prévention d'exclusion pour des Français, et qu'appartenir à la religion protestante est, au contraire, un titre d'admission aux faveurs du parti républicain soi-disant sans religion.

Si le parti républicain était le parti protestant, ferait-il autrement ? Il est donc, dans ses effets, identifié au parti protestant ; il se confond avec lui, et cela est bien regrettable pour la République.

Voulez-vous voir ce qui se fait du côté de l'armée, à commencer par le chef de cabinet du ministre de la guerre qui est protestant et par le commandant des forces de Paris qui l'est également ?... Mais non, messieurs, je me reprends ; laissons l'armée, laissons ce domaine où le drapeau ne connaît d'autre religion et d'autre politique que celles de la patrie.

Je veux me rappeler même qu'au temps des luttes de religion, où tant de vertus guerrières furent déployées de part et d'autre, chacun aurait pu dire avec le poète :

> Je reconnais mon sang à ce noble courroux.

Je veux me rappeler aussi que deux des places qui n'ont pas capitulé en 1870-71 étaient commandées par des officiers protestants. (Applaudissements.)

Seulement, à côté de ces hautes vertus militaires du protestant sous les drapeaux, il me faut constater que son coreligionnaire civil prétendait, hier encore, empêcher les

officiers catholiques de manifester leur foi au régiment.

Je poursuis.

On a chassé les catholiques de l'Assistance publique ; mais l'Assistance publique est maintenant le fief de la dynastie protestante des Monod ! (Exclamations prolongées.)

C'était donc une religion qui se substituait à une autre à l'Assistance publique, et non pas, comme on l'a fait croire, la laïcisation de l'Assistance publique.

L'imposture s'est glissée jusque dans ce domaine de la bienfaisance, et désormais ce ne sont plus les cléricaux catholiques qui font de la propagande religieuse en échange de secours officiels, ce sont les cléricaux protestant qui placent devant les malheureux l'odieuse alternative de la conscience ou de la faim. (Applaudissements.)

En Auvergne, on est plus généreux, et la propagande protestante s'y traduit par plus de largesses. On donne jusqu'à cinq francs à l'ouvrier qui vient au prêche. (Rires et protestations.) Le fait m'a été confirmé aujourd'hui même, par un notable des environs de Riom. D'ailleurs, on distribue aussi des Bibles en Bretagne, où l'Angleterre se décide à attaquer le repaire invaincu de l'esprit celte. Nierez-vous la propagande faite en Vendée et le parti qu'essaient de tirer aujourd'hui les feuilles protestantes de l'élection de M. Marchegay ? M. Marchegay avait-il informé les électeurs ? (Plusieurs voix : Oui ! oui ! C'était sur les affiches !)

Est-il sur les affiches aussi que les émissaires méthodistes travaillent nos tribus algériennes et que le protestant règne à Alger de connivence avec le juif ?

Mais, messieurs, aux exclamations qui sortent de vos poitrines et à l'étonnement que vous manifestez à chaque énonciation, il est visible que vous ne vous doutiez pas du travail qui s'était accompli, à votre insu, à l'insu de la France.

Et comment la France le saurait-elle, comment le sauriez-vous vous-mêmes, puisque le secret en est gardé par la presse, au point que moi-même je puis à peine l'indiquer dans dans quelques rares articles ?

Si vous n'êtes pas mieux instruits de ces choses, c'est que le système de presse du régime actuel est lui-même aux mains d'une organisation judéo-protestante, qui vous alimente de beaux crimes sensationnels ou de frivoles discussions, et fait un silence formidable sur les choses sérieuses.

Quel est, messieurs, l'organe officieux par excellence du régime actuel ? C'est un journal protestant, et son concurrent est également protestant, avec cette nuance académique qui est l'un des nombreux points de contact du protestantisme et du jansénisme avec le Régime de Juillet.

Quant à la presse parlementaire, celle qui vous renseigne sur les délibérations des Chambres, sur les travaux des commissions, elle est régie par trois honorables syndics qui sont, comme par hasard, tous les trois protestants ! (Exclamations. — Au banc de la presse : C'est vrai ! C'est vrai !)

Alors, comment seriez-vous informés du travail profond que fait le Protestantisme, de ses menées législatives, soit dans les questions religieuses, soit dans les questions coloniales, soit dans les questions de travaux publics, de commerce et de finance ? Comment réussiriez-vous à apercevoir l'immense réseau d'influences, de fonctionnaires et d'agents de tous genres qu'il étend sur le pays, puisque le journal qui pourrait, qui devrait vous en instruire, comme d'une chose capitale pour votre avenir, partage ses directions et ses services entre l'israélite qui y gagne de l'argent et le protestant qui y gagne du pouvoir.

Messieurs, je ne veux pas que vous vous contentiez, sur ces points, de mon seul témoignage. Vous auriez le droit de le trouver insuffisant, exagéré ou de parti-pris, quelque sincérité que j'y apporte.

Je veux y joindre un témoignage qui vous paraîtra plus digne d'attention. C'est celui d'un député fort estimable que le suffrage de ses collègues a porté plusieurs fois à la vice-présidence de la Chambre. Je veux parler de M. de Mahy :

« Bien des personnes connaissent cette situation, c'est-à-dire ces menées protestantes en France, favorisées par l'Angleterre et par l'Allemagne, écrit M. de Mahy dans la *Nouvelle Revue* ; d'autres en ont le pressentiment. Mais elle est ignorée de la masse du public, car très petit est le nombre de ceux qui osent en avertir le pays...

« J'ai été très troublé quand j'ai commencé de voir clair dans ces dessous de la politique contemporaine...

« Certes, s'il existe parmi nous quelques vieux chauvins libres-penseurs, ils peuvent être attristés de voir que la politique de nos dirigeants soit dominée par des influences confessionnelles, recevant le mot d'ordre des Sociétés bibliques de Londres qui subventionnent des Sociétés bibliques françaises, lesquelles, à leur tour, exercent en France, elles, minorités disciplinées, au milieu de notre monde de libres-penseurs, d'indifférents, de libéraux et de catholiques en débandade, l'action prépondérante, par leur main mise sur le personnel gouvernemental, la haute finance et la presse. »

Voilà un homme qui connaît la Chambre

qu'il préside, le monde gouvernemental dont il a fait partie, et qui vient témoigner que le parti républicain, malgré les libres-penseurs et les patriotes qu'il peut contenir, est dominé par des influences confessionnelles entretenues, subventionnées par des sociétés anglaises.

Avais-je donc été si téméraire de dire : le parti républicain, c'est le parti protestant, et, étant le parti protestant, il est le parti anglais et germanique en France.

Les partis sont des religions, et les religions sont des races : vous êtes, messieurs, devant l'armoire de fer qui contient les secrets du règne !

Tous les *pourquoi* de tant de choses inexpliquées sont enfermés là. Il ne tient plus qu'à vous de les en faire sortir.

LA PREMIÈRE COMMUNION

« C'est pour demain ! » murmure avec une émotion délicieuse la fiancée du Christ en s'endormant du sommeil des anges (1).

La mère est là, penchée sur le lit virginal où repose son trésor, cette créature bien-aimée faite de sa chair et de son âme. Elle contemple, les yeux humides, cette fleur d'innocence qui est sienne et qui, endormie, sourit encore.

Pourquoi ce sourire?

Peut-être quelque chaste rêve où elle entrevoit Dieu, bénissant elle et tous les siens, Dieu qu'elle recevra demain!

Mais il se fait tard.

La mère joint les mains, regarde le crucifix appendu au chevet du lit et lui adresse tout bas une fervente prière.

Puis, sur la pointe des pieds, elle quitte la petite chambre et à son tour se met au lit.

Elle s'endort en murmurant, comme sa fille tout à l'heure : « C'est pour demain! »

La nuit passe vite.

La jeune néophyte se réveille à l'aube. Quand elle ouvre les yeux, sa mère est déjà là, qui attend son premier sourire.

Elle l'embrasse, et toutes deux commencent la journée par un signe de croix.

« — Quel bonheur! dit l'enfant, c'est pour aujourd'hui ! »

Agenouillée au pied de la couchette virginale, elle fait un dernier examen de sa conscience chaste et pure.

Puis, il s'agit de procéder à la toilette de la communiante.

(1) Nous pensons bien faire en recommandant cette touchante « variété » à la méditation des palladistes de bonne foi qui nous lisent et qui ne croient pas à la présence réelle.

Grosse affaire! « Ne faut-il pas qu'elle soit la plus belle? » s'est dit la mère.

Elle peigne avec soin la longue chevelure soyeuse qu'il ne faut pas qu'on voie; elle chausse elle-même le mignon soulier de satin blanc, attache la large ceinture aux bouts flottants, s'assure que la jupe tombe bien, ajuste les plis, épingle, rectifie, corrige, tout cela avec un soin minutieux; et la toilette dure longtemps, longtemps, car la mère s'oublie souvent à admirer son œuvre.

Ne faut-il pas que sa fille soit la plus belle!

C'est une idée fixe, une vanité pieuse que le ciel tolère.

Enfin, de sa main qui tremble un peu, la mère place le voile symbolique.

Il faut qu'il couvre le front comme un bandeau sacré, emprisonné dans la fraîche couronne de roses blanches, qu'il retombe sur les épaules en plis harmonieux, qu'il entoure les bras sans gêner leurs mouvements.

La toilette est terminée.

La mère met dans les mains de la communiante le livre d'heures à couverture d'ivoire, au cou le crucifix de nacre, au poignet le chapelet à grains de perles blanches, et on appelle le père.

Il vient, tenant par la main ses autres enfants, mignons chérubins qui grillent d'impatience de voir la grande sœur!

« — Regarde! » s'écrie la mère radieuse et fière.

Escorté des petits qui ouvrent de grands yeux étonnés et ravis, il regarde, reste muet et admire.

Il voudrait bien paraître impassible; car c'est quelquefois un homme grave, presque dur, un blessé que les souffrances morales ont marqué de leur empreinte funeste.

Mais son cœur bat trop fort, c'est sa fille chérie, c'est sa fille que Dieu attend, qu'il voit devant lui, si belle.

Alors il l'embrasse avec une sorte de pieux respect, en prenant mille précautions pour ne pas chiffonner la jolie robe de mousseline blanche.

« — Eh bien ! comment la trouves-tu ? demande l'heureuse mère.

« — Elle sera la plus belle », répond le père, et il embrasse sa femme avec effusion.

Le pauvre homme est tout bouleversé.

Pendant ce temps, le jeune frère, tenant par la main sa petite sœur, une mignonnette de sept ans qui effeuillera des roses à la prochaine procession de la Fête-Dieu, s'avance vers la néophyte qui les embrasse tous les deux.

On part. En descendant l'escalier, petit frère et petite sœur soulèvent le voile pour empêcher tout contact avec les marches.

Nous voici à l'église.

Le père conduit le fils à la sacristie où il va revêtir la gracieuse robe d'enfant de chœur; ce qui, soit dit en passant, lui cause un ravissement inexprimable, mélangé d'une pointe d'orgueil bien légitime. Pensez donc, lui aussi a son rôle à remplir dans la cérémonie qui se prépare.

A l'intérieur de l'église, tout est prêt.

Sur l'autel, étincelant de lumières, s'épanouit un fouillis de verdure, une floraison de roses, comme aux grands jours. Le soleil est de la fête, et ses rayons de feu arrivent tamisés à travers les vitraux multicolores.

Les communiantes sont à leur poste, dans le transept, agenouillées, le front baissé; mais chaque mère a bien vite reconnu la sienne.

L'église est bondée. Les parents, les grands parents, la vieille bonne, tous sont présents.

Soudain, l'orgue jette ses harmonies pénétrantes, l'encens fume sur l'autel.

Monseigneur s'avance, précédé de la croix, symbole de la rédemption.

C'est lui qui va célébrer le Saint Sacrifice. Derrière lui, et de chaque côté de l'autel, les prêtres en surplis, les chanoines *avec l'hermine*, puis tout autour, comme une escouade séraphique, les frères des communiantes en robe écarlate frangée de dentelle, coiffés de la calotte rouge; leur petite figure grave et recueillie fait plaisir à voir.

Le plus grand que vous apercevez là-bas est en camail violet. C'est lui qui a porté la croix devant Monseigneur.

Ils forment le cercle, adossés à la grille de fer ouvragé. Au milieu d'eux, face à l'autel, deux petits petits, les cheveux frisés, se tiennent par la main, un peu effarouchés de se trouver là. Ce sont les deux frères, deux chérubins auxquels on croit voir des ailes.

Leur mère est derrière eux, de l'autre côté de la grille, pour les encourager.

On n'a pas voulu les laisser à la maison ce jour-là.

« Il faut qu'ils se souviennent », a dit le père. Et voilà pourquoi ils ont revêtu la belle robe écarlate et la chemise de dentelle.

Enfin, le défilé virginal commence.

L'orgue chante toujours.

Et l'encens se répand en nuages odoriférants.

Tour à tour, par deux ou par quatre, les voilà courbées devant la Sainte Table.

Le père, les yeux fixes, regarde. Quand arrive le tour de sa fille, une émotion indicible le gagne; deux larmes silencieuses, qu'il ne peut retenir, coulent le long de ses joues.

Ce spectacle grandiose et touchant à la fois l'*empoigne* malgré lui.

Cet homme, que la lutte pour la vie a souvent vieilli avant l'âge, se relève transfiguré; il éprouve une minute de bonheur immense, comme un avant-goût des joies célestes du Paradis.

Comme sa fille, il rêve des anges.

La mère aussi a les yeux gonflés : elle fléchit sous la joie qui l'inonde, et ses larmes la soulagent.

Puis, le défilé terminé, les parents, les mères surtout, les sœurs aînées viennent prendre leur part du festin divin.

En ce jour béni, la mère ne saurait s'abstenir.

Le père, la gorge serrée par l'émotion grandissante, contemple ce spectacle sublime : sa femme et sa fille unies dans l'amour du Très-Haut.

Quand la compagne de sa vie revient à sa place, il baisse la tête, presque honteux.

Elle lui dit tout bas, avec un doux reproche, en lui prenant la main :

« — Pourquoi m'as-tu laissée seule? »

Pourquoi? Il n'en sait rien; car c'est un croyant, qui adore Dieu, respecte ses ministres, va à la messe les jours de fête; mais voilà, il n'a pas le temps, d'autres préoccupations l'assiègent... et puis, il compte sur l'indulgence de la dernière heure, cela lui suffit.

Il le regrette aujourd'hui.

« — Ah! si j'avais su! »

Mais la cérémonie s'achève, et tout à l'heure, au foyer, la communiante fêtée, choyée, caressée, recevra les félicitations et les baisers de tous. Quel beau jour!

L'enfant, radieuse, après avoir répondu à toutes ces tendresses, se jettera dans les bras de sa mère dont le cœur déborde de félicité, et à voix basse, dans une étreinte d'amour, en la regardant de ses yeux angéliques :

« — Bonne mère, comme je suis heureuse! mais pourquoi papa...?

« — Chut! murmure la mère. L'an prochain nous serons trois. Il me l'a promis. »

Oscar Léoni.

SUR LA VOIE DE LA VÉRITÉ

L'insertion de la lettre suivante nous a été demandée ; nous ne croyons pas devoir la refuser :

8 juin 1895.

Monsieur le Directeur de la *Revue Mensuelle*,

Lu votre n° 17, je me borne à plaindre M. l'abbé Bigou, qui, sous prétexte de donner un abrégé de mon récit, premier article du *Palladium* n° 2, l'a massacré et a disposé ses coupures de façon à me faire parler en femme racontant des impressions d'une nature impudique. Sur ce point, ma dignité m'interdit de dire un mot de plus.

Page 292, colonne 2, M. l'abbé Bigou dit reproduire tout ce que j'ai opposé à sa démonstration tirée des prophéties bibliques. Cette prétendue reproduction, ainsi qualifiée d'intégrale et avec soin placée entre guillemets, tient en tout dix-neuf lignes dans votre revue, de la ligne 26 à la ligne 44. Il est vrai qu'on y voit, à la ligne 37, six points de suspension ; mais vos abonnés ignorent que ces six points sont mis à la place de quatre-vingt-quinze lignes du *Palladium*, arbitrairement retranchées de la citation en cet endroit. Surtout, mes lignes 17 à 22 de la page 38 (*Palladium*, n° 2) ne devaient pas être omises, en impartiale discussion ; car elles disent un puissant motif de mon incroyance à la vérité de la Bible. Et, si je n'avais pas craint d'abuser de la patience de mes lecteurs, j'aurais cité d'autres faits du même genre, entrant dans le même motif, tels que le fait inscrit dans l'Évangile, en Matthieu, chap. IV, verset 8, et en Luc, chap. IV, verset 5. Je disais là pourquoi ce ne saurait être en multipliant les citations de concordances entre la Bible et l'Apadno qu'on me convaincra, même en appelant plagiats les passages concordants de l'Apadno, sous prétexte que ce livre est postérieur à l'autre.

Ces procédés de M. l'abbé Bigou prouvent que son but n'est nullement de me convaincre, mais de polémiquer à coups de 950 lignes (*Revue Mensuelle*, n° 14) et de 1.659 lignes (n° 17), afin d'avoir l'occasion de citer ses triomphants ouvrages.

Que M. l'abbé Bigou triomphe donc avec son écrasant total de 2.609 lignes. Je ne lui répondrai pas. Si vos abonnés veulent avoir sous les yeux ce que j'ai écrit, non massacré et non dénaturé, ils peuvent demander mon n° 2 à mon éditeur, M. Pierret : je l'autorise à le leur envoyer gratuitement et franco. Je suis convaincue qu'ils déploreront ce que vous appelez mon erreur, plus vivement encore qu'en me lisant à travers le crible de M. Bigou ; mais aussi ils verront que je ne suis pas telle qu'il m'a représentée, pour se donner le triomphe facile.

A moi qui crois aux sincérités de conscience, il est pénible d'être accusée de prêcher ce que je ne pense pas ; c'est une insulte. A moi qui ai toujours honoré la pudeur comme la plus exquise vertu de la femme, il est pénible de lire les insinuations de la page 288 de votre revue, où je suis montrée comme n'ayant même plus aucun mérite à ne pas me prostituer à des hommes !... Quelle insulte, celle-là !... Et, pour m'insulter ainsi, il a fallu sophistiquer mes textes !...

Aujourd'hui, j'ai reçu une voûte du Comité Fédéral du Palladisme dit Indépendant, qui me désavoue, et savez-vous pourquoi ?... Parce que ces messieurs me soupçonnent d'incliner vers le catholicisme romain !... Ainsi, pendant que M. l'abbé Bigou m'insulte à sa manière, les palladistes me suspectent de quasi-conversion.

Je vous enverrai après-demain en épreuves cette voûte et ma réponse. Au moment où je vous écris, j'ai fait plus que démissionner ; deux fois, on m'a obligée en quelque sorte à reprendre ma démission, et démissionner encore paraîtrait une comédie. J'ai pris, donc, une grave résolution : j'ai brûlé mes vaisseaux, j'ai renoncé à tout palladisme ; je ne sais plus à qui croire, en mon âme désorientée.

Priez Jeanne d'Arc pour moi : en quelque ciel qu'elle soit, elle sait que je ne suis pas une méprisable, elle la vierge sainte ! J'ai confiance en son secours contre ceux qui me vilipendent, parmi les vôtres, et contre mes ex-Frères et ex-Sœurs, que j'abandonne à jamais. Mais dites bien à M. l'abbé Bigou qu'il n'est pas de ceux qui attirent au catholicisme romain les palladistes de bonne foi ; ses procédés éloignent, autant que son argumentation ne convainc pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

DIANA VAUGHAN.

Il y aurait sans doute à riposter à quelques passages de la lettre qu'on vient de lire ; mais, d'abord, nous avons décidé, dans notre dernier numéro, que nous ne voulions plus de polémique avec la grande-maîtresse notre adversaire ; ensuite, *miss Diana Vaughan n'est plus notre adversaire aujourd'hui*, et le moment serait bien mal choisi pour jeter de l'huile sur le feu.

J'ai, en effet, personnellement une importante déclaration à faire.

Cette lettre ne m'est point parvenue par la

poste ; son auteur, après avoir eu, le soir où elle l'écrivit, l'intention de me l'expédier ainsi, se ravisa et pensa qu'il valait mieux la remettre elle-même à l'un des rédacteurs de la *Revue mensuelle*.

Dimanche matin, 9 juin, fête de la Sainte-Trinité, au retour de la messe, quelle ne fut pas ma surprise en trouvant chez moi miss Diana Vaughan qui m'attendait !...

En quelques mots, elle me fit part du motif de sa visite ; mais j'eus vite compris que la remise de la lettre n'était qu'un prétexte ingénieux pour avoir un entretien. L'admiratrice enthousiaste de Jeanne d'Arc, à la première étape de sa conversion, avait éprouvé le besoin de venir verser le trop plein de son âme dans celle d'un des convertis de Jeanne d'Arc. En moi-même, je remerciais Dieu d'avoir poussé vers moi cette pauvre chère aveugle, pour qui nos amis et nous, et d'autres plus méritants que nous, nous avons tant prié, et pour qui nous prierons encore, afin de lui obtenir la grâce de faire le dernier pas vers la lumière.

Disons-le cependant tout de suite, c'est un pas de géant qui est fait, à l'heure actuelle ; les yeux de cette intéressante victime de Satan sont à moitié ouverts. Elle a renoncé à tout palladisme, même en son particulier : c'est-à-dire, elle a rompu ses liens, brisé ses chaînes ; elle a promis à Jeanne d'Arc de ne jamais plus évoquer ces esprits qui s'affirmaient à elle comme bons génies ; elle ne veut plus de leur protection ; elle a maintenant pour eux une extrême méfiance ; elle a compris, elle est certaine que la sainte et héroïque Pucelle d'Orléans n'est pas de leur monde. En deux mots, si miss Vaughan n'a pas encore la foi catholique, elle a du moins le sentiment intime qu'elle a été trompée dès son enfance, elle sent que Lucifer n'est pas le Dieu-Bon, *elle a renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres*. Elle m'a donné sa parole d'honneur qu'elle avait renoncé pour toujours à toute évocation, à toute pratique quelconque d'occultisme.

Une phrase d'elle, que je vais citer textuellement, fera comprendre qu'une conversion complète n'est plus maintenant un vain espoir. Miss Vaughan, dont le prénom n'est pas chrétien, pressent qu'elle est appelée à recevoir le saint baptême ; car elle me dit, au cours de notre conversation :

— Si je me convertis au Christ votre Dieu, il me faudra recevoir le baptême de l'eau, pour effacer mon baptême du feu ; si cela arrive, je veux que mes parrain et marraine catholiques me donnent le prénom de *Jeanne*.

Je n'ai pas besoin de dire combien j'étais ému en entendant ce langage. Le dimanche 9 juin a été un de mes plus heureux jours.

Notre entretien se prolongea plus d'une heure. Il m'est impossible, pourtant, de le rapporter en entier ; car certaines révélations qui m'ont été faites ne peuvent être publiées sans avoir été examinées par des ecclésiastiques compétents.

Toutefois, je crois pouvoir dire que miss Vaughan m'a affirmé, en des termes d'une simplicité remarquable, mais aussi très fermes, l'exactitude absolue de ce qu'elle a raconté dans son n° 3 du *Palladium* au sujet d'une vision de Jeanne d'Arc. Elle est convaincue qu'il n'y eut aucune illusion pour elle ; elle insiste sur ce point qu'elle a vu, étant en promenade, MARCHANT, et non à l'état de demi-veille, pendant un repos, dans sa chambre.

Il n'y a pas d'inconvénient, je pense, à reproduire ce passage de son récit, imprimé dans cette revue qu'elle cesse ; nos lecteurs comprendront mieux la colère des membres du Comité Fédéral Palladiste de Londres, lorsqu'ils auront eu sous les yeux la narration de la grande-maîtresse.

Elle exposait, d'abord, que son admiration pour la vierge de Domremy ne trouvait pas un obstacle dans le catholicisme de Jeanne, mais qu'elle était étonnée, *déroutée*, à la pensée de l'intervention de saint Michel et des saintes Catherine et Marguerite. Elle rapportait ensuite l'explication qui lui fut fournie par Asmodée. Cette explication n'a pas à être reproduite ici : elle est d'une rare impiété et perfide en dépit de son absurdité ; il fallait l'aveuglement d'une personne élevée dans le luciférianisme pour y ajouter foi. En somme, miss Vaughan avait adopté cette explication, les yeux fermés, c'est bien le cas de le dire ; dans sa ferveur de palladiste croyant à tous les mensonges des esprits infernaux, imposteurs cyniques, elle fut satisfaite d'apprendre que c'était, en réalité, Lucifer qui avait suscité Jeanne d'Arc. « J'étais heureuse, écrivait-elle, de savoir la bonne Lorraine au Ciel de Feu. »

Le grand cœur de Jeanne, où la vaillance se mêle à la tendresse, attirait Diana. A partir d'ici, il est possible de reproduire son récit :

« Elle (Jeanne d'Arc) brandit l'épée et s'expose bravement, pour entraîner ses troupes, mais elle ne frappe pas ; le combat ne l'enivre point ; elle s'arrête pour panser les blessés. Sainte fille !

« Aussi, je l'ai invoquée souvent.

« Longtemps, bien longtemps après que j'eus cette communication directe d'Asmodée, je fus, un jour, en France, tout étrangement surprise. J'avais visité, en touriste pieuse, plusieurs des villes de l'itinéraire glorieux, puis douloureux, de Jeanne d'Arc. A Orléans, je m'étais rendue à la maison où logea l'héroïne pendant le siège ; il y a là, à présent, une institution ; on a conservé la chambre où Jeanne couchait, au retour de la

bataille. Oh ! j'ai été émue rarement comme en me trouvant entre ces quatre murs antiques. D'instinct, je mis un genou en terre, et je priai la noble vierge française de tout mon cœur. C'était le matin.

« Le même jour, dans l'après-midi, j'avais à aller voir un ami qui demeure à la campagne. Il faisait beau, je me rendis à pied ; en marchant par les routes, hors du bourdonnement d'une ville, on pense mieux.

« J'approchais du but de ma promenade. Il me fallait traverser une grande prairie, avec permission ; mais je connaissais les êtres, et ayant salué au passage le fermier, je m'enfonçai plus avant dans la propriété.

« Possédée par une pensée qui ne me quittait pas depuis la matinée, je marchais, droit devant moi, regardant il faudrait dire sans voir. Tout à coup, j'aperçus entre deux arbres une lueur intense. Pour l'expliquer, je ne trouve aucune expression ; c'était une clarté que mon œil ne traversait pas, et cependant ce n'était non plus quelque chose d'opaque : imaginez un foyer lumineux qui ne serait point rayonnant. J'étais stupéfaite. Puis, cette lueur sembla se fendre par le milieu dans toute sa hauteur, et peu à peu je vis une forme humaine se dessiner à l'intérieur, comme un esprit céleste dans une niche de lumière.

« Il n'y eut pas hésitation en mon jugement : j'avais devant moi Jeanne d'Arc. C'était bien elle, en son costume de guerre, mais ne tenant ni épée ni bannière, et la tête nue, telle que je la savais être, par les lectures d'ouvrages sérieusement documentés ; d'une stature moyenne, le costume militaire la faisant paraître plutôt petite, mais forte, puissante ; le visage aux traits énergiques, mais d'une grande douceur de physionomie.

« Elle me regardait, sans dire un mot, et des larmes coulaient le long de ses joues.

« Je m'étais reculée d'un pas ; je contemplais l'apparition. Je me sentais toute bouleversée, j'avais comme un ébranlement intérieur, une série de secousses et d'oppressions.

« — Pourquoi pleurer, ô Jeanne ? dis-je enfin ;
« pourquoi pleurer, puisque vous êtes dans l'éter-
« nelle allégresse divine ?... »

« Elle ne répondit pas ; mais elle ne détachait pas son regard de moi, et ses larmes continuaient à couler. Oh ! ce regard ! il me perçait, me remuait ; je le sentais s'enfoncer en moi, tel qu'une lame d'acier.

« — Je vous en prie, fis-je encore, parlez-moi,
« faites-moi connaître le sujet de votre douleur...
« Est-ce une injure imméritée à votre mémoire
« qui vous attriste ?... Je sais l'affront qui vient de
« vous être fait par un misérable... O Jeanne, je
« vous en supplie, ne pleurez plus !... Montrez-
« moi sur votre radieux visage la joie des élus du
« Dieu-Bon, et surtout parlez-moi, parlez-moi !... »

« Rien, rien, pas un mot, pas une syllabe. Elle laissa tomber sur moi un dernier regard, plus triste que d'abord, s'il est possible, et disparut.

« Le soir, j'appelai Asmodée, selon le rite convenu entre nous deux. Il ne manque jamais de répondre à cet appel. Il vint donc.

« Je lui racontai l'événement. Mais voilà que, lui aussi, il se montra plein de chagrin.

« — Chère Diana, me dit-il, vous laissez trop
« absorber votre pensée en ces préoccupations au
« sujet de Jeanne d'Arc. Songez à vos travaux
« pour la gloire du Dieu-Bon ; ce sera plus utile.

« — Permettez, mon ami, lui répondis-je ; je
« puis me préoccuper de l'héroïne que j'admire et
« que j'aime, sans négliger... »

« A ces mots : « que j'aime », son visage prit une expression fâchée, et il m'interrompit :

« — Non, non, vous ne devez pas rouler plus
« longtemps ces pensées dans votre esprit. C'est à
« moi seul qu'appartient votre affection, après le
« Dieu-Bon ; je ne souffrirai aucun partage de
« votre cœur. »

« J'étais loin de m'attendre à une pareille sortie. A mon tour, je trouvai la prétention d'Asmodée exorbitante ; car une affection envers un autre esprit du feu, et une affection toute d'admiration, n'avait pas à le rendre jaloux. Cela me prouvait qu'en ces questions mon fiancé était d'une susceptibilité exagérée. Je lui dis en toute franchise mon opinion : il se fâcha de plus belle. C'était donc la journée aux tristesses.

« Or, comme j'entendais avoir le dernier mot, n'étant nullement dans mon tort, je lui dis net :

« — Puisqu'il en est ainsi, allez-vous-en !

« — Mais.....

« — Au nom de Jeanne d'Arc, laissez-moi tran-
« quille..... Je vous le répète, allez-vous-en. »

« Et il partit, tout à fait irrité. »

Depuis lors, miss Vaughan ne reparla plus de Jeanne d'Arc à Asmodée.

Telle est la vision que, de vive voix, elle m'a certifié avoir eue ; et, je l'atteste à mon tour, ce n'était pas une personne exaltée qui me parlait, mais une personne en pleine possession de son bon sens, n'ayant rien de ce qui dénote une hallucinée, montrant dans ses affirmations une énergie des plus calmes.

Voilà le récit qui a provoqué le blâme furieux du Comité Fédéral des Palladistes dits Indépendants, dont miss Vaughan était, naguère encore, la déléguée pour la propagande.

Or, l'ex-grande-maîtresse me dit, en outre : — Ces messieurs du Comité se sont formalisés surtout de la fin du récit. Eh bien, si j'ai un reproche à me faire, c'est d'avoir atténué cette fin ; je n'aurais pas dû mettre qu'au nom de Jeanne d'Arc, invoqué certes sans intention chrétienne, Asmodée partit avec colère. Vraiment, le mot « irrité » que j'ai employé était modéré ; car, dans le départ du démon, qui fut une disparition subite, un effondrement instantané, il y eut un cri plus d'épouvante encore que de rage. Je dois l'avouer, d'ailleurs, cette manière de départ me donna souvent à réfléchir.

Ces réflexions ont préparé, chez miss Diana Vaughan, le revirement salutaire, si important, si décisif, auquel nous avons la grande joie d'assister aujourd'hui.

Mais il s'est passé quelque chose de plus grave, depuis que l'ex-grande-maîtresse écrivit ce n° 3 du *Palladium*. Dans ce même numéro, se trouve une lettre fort émouvante d'un prêtre, dont miss Vaughan m'a confié le nom, et je ne dois pas le publier. Cette lettre se terminait par une requête, que voici :

« Une prière : j'ai tâché de ne vous froisser en aucune façon au point de vue de vos croyances, sans toutefois renier ma foi ; voudriez-vous n'employer dorénavant aucun appellatif méchant envers la Vierge Marie ? Ma bonne Diana, je vous en supplie, vous qui êtes vierge, par la vierge Jeanne d'Arc. »

Auprès de miss Vaughan, on n'invoque pas en vain le nom de la glorieuse martyre de Rouen. Non seulement elle a inséré la lettre ; mais elle la fit suivre d'une réponse, dont nous n'avons, — à présent que satisfaction nous est donnée sur d'autres points, — qu'à mettre en vedette les passages suivants :

« Soyez satisfait, monsieur l'abbé. Tels qualificatifs que vous appelez « méchants » faisaient saigner votre âme, appliqués à la Mère de Jésus, devenue sainte et la plus grande sainte d'Adonaï ; il n'y avait pas méchanceté dans mon intention, je vous le déclare. N'importe, ces appellatifs qui vous causent tourment ou peine, vous ne les retrouverez plus sous ma plume ni dans aucun écrit de moi recevant publicité... Je m'y engage, par la vénérée et sublime mémoire de Jeanne d'Arc, que vous avez invoquée. »

C'était là un premier pas. L'ex-grande-maîtresse en a fait un autre, avant même de recevoir la voûte du Comité Fédéral.

Après avoir écrit ce n° 3 de sa revue, rentrée chez elle, dans la retraite qu'elle s'est choisie, et où elle a une statuette de Jeanne d'Arc qu'elle transporte toujours avec elle dans ses voyages, elle se jeta aux pieds de l'image de la vierge de Domremy, et là elle renouvela sa promesse, sous la forme d'un serment, en priant d'inspiration (ce sont ses propres termes). « C'est la première fois de ma vie que je me suis agenouillée à deux genoux », m'a-t-elle dit.

Ce sont les suites de cette prière, sur lesquelles la prudence exige un silence complet dans un compte rendu imprimé. J'ai confié à quelques ecclésiastiques experts et prudents ce qui m'a été raconté ; c'est cela qui mérite examen, car les conséquences de cela sont capitales dans le cas de cette malheureuse victime de Satan. Néanmoins, pour éviter toute fausse interprétation, j'ai le devoir de dire qu'il ne s'agit ni d'une apparition de Jeanne d'Arc ni d'aucune apparition de saint ni de sainte, mais d'un fait grave qui a provoqué en miss Diana Vaughan un tel élan, — je ne peux pas dire : de foi, car la foi catholique doit être entière et sans réserves, — que c'est alors qu'elle a renoncé à toute pratique quelconque de palladisme ou de n'importe quel genre d'occultisme.

Bien que je ne puisse m'expliquer plus clairement, il était utile de mentionner ce fait incident. En effet, il me permet de dire que, lorsque la voûte de désaveu arriva peu après de Londres, elle trouva miss Vaughan dans les meilleures dispositions : elle était démissionnaire de cœur, avant d'être démissionnaire de fait. Ceci est très important ; c'est pour nous une garantie que l'ex-grande-maîtresse, en dévoilant maintenant à son tour les infamies des Triangles, n'agit pas par dépit, mais par devoir, avec la conviction sincère de faire œuvre de bien.

A chaque numéro du *Palladium*, le premier exemplaire tiré était envoyé au Comité Fédéral. Le n° 3 parut le 4 juin, mardi de Pentecôte ; le lendemain, il était lu à Londres ; le jeudi, le comité s'assemblait et délibérait à l'unanimité contre miss Vaughan, puis lui envoyait aussitôt la voûte qu'on lira plus loin. Maintenant, nos lecteurs ne seront pas étonnés de la réponse de la courageuse jeune femme, qui hier encore était notre adversaire.

C'est vendredi, m'a-t-elle dit, qu'elle a eu connaissance de notre n° 17, contenant la seconde lettre ouverte de M. l'abbé Bigou. Elle a été fort attristée des doutes conçus par notre collaborateur au sujet de sa pureté virginale ; en m'en parlant, elle avait les larmes aux yeux. C'était pour elle une vraie désolation que de se croire comparée à une Sophia. J'ai plaidé de mon mieux la cause de notre collaborateur ; j'ai dit qu'elle s'exagérait ses intentions ; rien ne pouvait la consoler.

Là encore, la sincérité de miss Vaughan éclate ; elle met le pied sur sa douleur ; même

en s'imaginant qu'elle a été insultée par un prêtre de la religion catholique, — ce qui est une erreur dont elle ne tardera pas à revenir, — elle est entrée résolument dans le chemin de la conversion.

C'est bien parce que le satanisme incorrigible des Triangles répugne à son âme honnête, qu'elle vient à nous, sans fiel, sans rancune pour personne, plus convertie déjà qu'elle ne le croit.

Elle m'a dit, elle m'a juré que désormais pas un mot tombé de sa plume ne heurterait la foi des catholiques. Catholique, elle ne l'est pas encore; mais comme il s'en faut de peu!... Je crois pouvoir ajouter, sans crainte d'être un mauvais prophète : avec quelle ardeur elle sera à Dieu, quand toute la lumière de la vérité aura lui à ses yeux!...

Je la regardais, pendant qu'elle me parlait, pendant qu'elle m'ouvrait son cœur. Oh! ce n'était plus la fiancée d'Asmodée, la possédée latente, qui était là. Pour moi, elle est délivrée; le démon n'est plus en elle. Sans doute, elle aura à subir encore de terribles assauts de la part des légions infernales, auxquelles elle échappe; mais Jeanne d'Arc, en qui elle a mis sa confiance, la protégera; le bon Dieu a trop fait en sa faveur, pour l'abandonner en ce moment.

Je constatais le changement caractéristique de ses yeux. Ainsi que l'a si bien expliqué le docteur Bataille, ainsi que l'ont constaté tous ceux qui l'ont approchée, elle avait, la dernière fois que je la vis, des yeux étranges, aux couleurs changeantes, avec je ne sais quelles flammes au fond de la prunelle; maintenant, l'œil est d'un bleu pur, fixe, le regard est limpide, calme et doux. Non, le diable n'est plus là; cette femme a cessé d'être la proie du Maudit.

Qui aurait pu prévoir, il y a seulement quinze jours, ce qui arrive?... Personne, cela est certain. Il y a quinze jours encore, miss Diana Vaughan était toute à sa propagande palladiste; et le dimanche 9 juin, entre onze heures et midi, elle me disait :

— J'ai été l'adulée des Triangles; à présent, ils me font horreur. Mon père a été trompé; j'ai été trompée aussi, ah! je le sens... Oui, je crois comprendre enfin que le docteur avait raison de voir en daimons et maléakhs les mêmes esprits trompeurs jouant une vilaine comédie... Ce n'est pas Lucifer que les palladistes adorent; qu'ils lui donnent ce nom ou l'autre, ils adorent tous Satan... Lucifer ne serait donc pas dieu, puisqu'il n'a pas pu s'opposer à ce que le nom de Jeanne d'Arc chasse ses daimons? Et Jeanne n'est pas un esprit du monde des daimons! Cela, j'en suis sûre..... Ah! où étais-je? que dois-je penser?... Je ne le vois que trop : le Palladisme n'est que du satanisme. Et moi qui aurais volontiers sacrifié ma vie pour le triomphe de ça! *(sic.)* Aujourd'hui, c'est fini, bien fini; le Palladisme, vous le démasquiez; moi, je veux le détruire, je le détruirai!...

Comme elle s'apprêtait à me dire ce qui l'arrêtait encore, c'est-à-dire les difficultés théologiques qui lui barrent la route vers le catholicisme, je n'ai pas voulu entendre ses explications sur ce point; mais je lui ai conseillé, pendant qu'elle écrirait ses mémoires d'ex-palladiste, de rédiger un exposé de ses doutes, à tête reposée. Elle m'a promis de le faire. Cet exposé, nous le remettrons à quelqu'un des ecclésiastiques de nos amis, qui ont sa sympathie; et j'ai pleine confiance, ses derniers doutes seront levés, car elle est de bonne foi, car Dieu nous accordera cette nouvelle grâce, la conversion complète de cette âme si loyale, de cette chère ancienne adversaire si merveilleusement protégée jusqu'à ce jour, si visiblement l'un des instruments humains de la Providence.

Quant à ses *Mémoires d'une Ex-Palladiste*, bien que prise à l'improviste, — elle ne comptait pas les écrire de sitôt, — elle va s'y mettre sans retard.

Nos lecteurs savent avec quel scrupule nous les avons mis en garde contre la curiosité qui pouvait les pousser à lire le *Palladium Régénéré et Libre*, cette revue écrite avec bonne foi, mais pouvant troubler les âmes des fidèles; malgré tout l'intérêt qu'elle avait pour nous à titre de document, nous l'avons considérée à bon droit comme un poison, et nous avons détourné de toutes nos forces nos amis de la tentation de boire à cette coupe brillante.

Nous sommes donc bien à notre aise pour encourager miss Vaughan, aujourd'hui que, par l'admirable bonté de Dieu, elle a abandonné le sentier de Lucifer, prince du mensonge, pour s'engager vaillamment dans la voie de la vérité. *Nous savons qu'on peut compter sur sa parole;* nous avons la certitude qu'elle ne dévoilera pas le Palladisme pour le peindre sous des couleurs séduisantes, mais pour le faire exécrer, et afin de mieux montrer combien elle déplore son erreur personnelle. Ecrits dans cette note, avec cet accent de sincérité qui est si vibrant chez elle et auquel nous avons toujours rendu hommage, les Mémoires de miss Diana Vaughan seront une œuvre excellente et feront un grand bien, venant s'ajouter aux livres du docteur Bataille, de Margiotta et de Jean Kostka. Nous recommandons, par conséquent, cette publication aussi chaleureusement qu'il est en notre pouvoir.

L'ex-grande-maîtresse m'a dit que le premier fascicule serait prêt du 15 au 20 juin. Dans sa lettre, publiée plus haut, elle offre à nos abonnés son n° 2 du *Palladium,* afin de faire juger ce qu'elle avait écrit et qu'elle

trouve mal interprété par M. l'abbé Bigou. Cette lettre est antérieure à notre entrevue. J'ai expliqué à miss Vaughan qu'il valait mieux en demeurer là et se contenter de l'insertion de sa lettre ; aujourd'hui, ses n°s du *Palladium* n'ont qu'un intérêt secondaire, s'il est vrai que, d'autre part, ils ne sont plus nuisibles, la propagande de la directrice étant supprimée. Mais alors, je lui ai demandé une faveur pour nos amis, et elle m'a invité à voir à ce sujet son éditeur (1).

Un ecclésiastique, à qui je racontais mon entretien avec miss Vaughan, me fit une remarque qui mérite d'être rapportée. Sur la loyauté, le bon cœur, l'honnêteté à tous les points de vue, le courage de notre ancienne adversaire, tout le monde est d'accord, y compris notre collaborateur M. l'abbé Bigou, qui n'a jamais eu la moindre intention de la blesser et encore moins de l'outrager ; mais, d'autre part, la fervente admiratrice de Jeanne d'Arc avait un gros défaut, qu'elle nous permettra de lui dire. Ce défaut, c'était le manque d'humilité ; elle se croyait presque incapable d'erreur. Comme elle en rabat aujourd'hui !... Poussant l'indépendance jusqu'à un degré stupéfiant, elle ne fléchissait qu'un genou, même devant son Lucifer, alors qu'elle le croyait dieu. Or, la voici tombant à deux genoux aux pieds de la Vénérable Jeanne d'Arc. Quel changement en cette âme altière ! Elle est vraiment dans la bonne voie.

Un autre exemple frappera nos lecteurs.

Au moment où elle allait prendre congé de moi, je lui dis :

— Publierez-vous l'*Apadno* ?... Vous en avez annoncé l'édition intégrale, par vos soins.

— La situation n'est plus la même, me répondit-elle. Si je publiais maintenant l'*Apadno*, on pourrait me suspecter de me livrer à une propagande palladiste déguisée, et un soupçon pareil me désespèrerait.

Je réfléchis, et je repris :

— On ne vous suspectera pas, j'en suis convaincu. Mais voulez-vous me permettre de vous soumettre une idée ?

— Dites.

— Il y a intérêt, pour les catholiques, à connaître cet amalgame de doctrines étranges, avec lesquelles le Palladisme a pu s'emparer d'intelligences comme la vôtre ; mais, évidemment, il ne faut pas qu'une telle publication puisse offrir un danger pour la paix des âmes... Il y aurait donc quelque chose à faire : puisque vous avez le texte original et que vous pouvez le traduire, vous devriez, au fur et à mesure de votre traduction, communiquer votre manuscrit à un théologien catholique, qui, sous forme de notes ou de commentaire, rédigerait en regard la contre-partie, mettrait le contre-poison à côté du poison.

C'était un coup droit que je portais à miss ; sa réponse allait me la faire juger.

Sans aucune hésitation, elle me dit :

— Votre idée est excellente ; elle me plaît beaucoup. Oui, dans ces conditions, je publierai volontiers l'*Apadno*. Vous avez raison, et ainsi personne ne pourra me suspecter. J'ai cru si longtemps que c'était là le livre de la vérité par excellence !... Voilà encore un bon moyen de détruire le Palladisme. Merci de me l'avoir indiqué ; je l'adopte. Mais, d'abord, allons au plus urgent. Que les infamies et les crimes soient connus !

— Allez, lui répliquai-je, marchez droit devant vous, et combattez hardiment ; tous les honnêtes gens vous applaudiront...

Et j'ajoutai, à demi-voix, en lui pressant les mains : — Et Dieu vous sauvera !

Tandis qu'elle se retirait, je songeais à moi-même. De quel abîme, moi aussi, je fus retiré il y a dix ans par la miséricorde divine !... Moi aussi, j'avais été l'ennemi de Dieu et de l'Eglise, et je n'avais, moi, aucune excuse, ayant été élevé dans la lumière, n'ayant eu que de bons maîtres. Quelle chute épouvantable fut la mienne !...

Diana Vaughan, elle, était victime de son éducation ; elle n'entendit, autour d'elle, dès son enfance, parler du vrai et seul Dieu que dans des blasphèmes et des imprécations sacrilèges. Son berceau, sa jeunesse furent environnés des ténèbres les plus épaisses ; et voici qu'un rayon de la grâce dissipe ces ténèbres, et voici que, n'ayant pas failli au sein d'une bande immonde, miracle vivant, âme noble et bonne préservée des souillures, elle s'élance, à grands coups d'aile, vers la lumière de Dieu !

« *Benedicta sit sancta Trinitas, atque indivisa Unitas ; confitebimur ei, quia fecit nobiscum, misericordiam suam.* »

Léo Taxil.

Voici maintenant la voûte du Comité Fédéral de Londres et la réponse de miss Diana Vaughan ; l'ensemble sert de préface à ses *Mémoires d'une Ex-Palladiste* :

(1) Une démarche a été faite, en effet, auprès de l'éditeur de miss Vaughan. Il a été entendu avec lui que tout abonné ou lecteur de la *Revue Mensuelle* recevrait franco le 1er fascicule des *Mémoires d'une Ex-Palladiste* contre l'envoi de TRENTE-CINQ CENTIMES en timbres-poste, adressés à l'éditeur-administrateur : M. A. Pierret, 37, rue Étienne-Marcel, à Paris. — Quant aux abonnements, on pourra, si on le désire, les transmettre par l'intermédiaire de nos éditeurs, MM. Delhomme et Briguet, 83, rue de Rennes, à Paris. Il paraîtra un fascicule par mois ; l'abonnement est de *douze francs* pour un an, et *six francs* pour six mois (prix unique pour tous pays). Le prix ordinaire de chaque fascicule est *un franc*. Le premier chapitre des Mémoires de miss Vaughan est consacré à **Lucifer au Sanctum Regnum de Charleston.**

Ajoutons que miss Vaughan, confirmant ce que M. Pierret nous écrivit il y a un mois, faisait savoir, dans son 3e n° du *Palladium*, qu'en prévision du mécontentement des lucifériens gênés par ses révélations, elle s'était choisi un éditeur inaccessible aux influences de la secte maçonnique.

Je ne suis plus des vôtres?... Soit!

Tout est possible, même l'impossible; tout arrive, même ce qui ne devrait pas arriver.

M'est arrivée, en effet, la plus impossible missive que je pouvais attendre. Qu'on la lise :

« Orient de Londres, le 19 payni 000895.

« Très chère Sœur Diana Vaughan,

« Le Comité permanent de la Fédération Palladiste indépendante vient de prendre connaissance du troisième numéro mensuel de la revue que vous avez fondée à Paris sous le titre *le Palladium Régénéré et Libre*, et que vous rédigez, en vous appuyant sur un des votes du Convent de Londres (séance du 2 mékir 000894).

« Malgré toute l'affection que les membres du Comité vous portent, sans en excepter un seul, et tout en reconnaissant la parfaite loyauté de vos intentions, ils ne peuvent vous laisser dire plus longtemps que vous agissez pour le bien de notre cause, et ils se voient dans la pénible obligation de vous désavouer complètement devant les Triangles de la Fédération.

« En publiant dans votre deuxième numéro un document destiné à demeurer secret, quelle que soit l'opinion qu'on en puisse avoir, vous aviez commis déjà une grave faute. La reproduction qui en a été faite, avec autant de joie que d'empressement, par de nombreux organes de l'Adonaïsme dit catholique romain, les éloges publics que le journal *l'Univers*, moniteur officiel du Pape de la superstition en France, vous a adressés, dans son numéro du 30 mai, pour vous féliciter de cette divulgation, auraient dû vous faire comprendre que vous vous étiez engagée dans une mauvaise voie.

« Vous avez ainsi porté le trouble dans nos rangs. Deux membres les plus dévoués de notre Comité, craignant de paraitre solidaires de vos écarts, aux yeux des Indépendants fédérés, donnèrent leur démission et ne l'ont reprise qu'à la suite ne notre délibération d'hier, portant un blâme formel de votre conduite.

« Quand vous avez appris cette démission, si vous n'aviez été égarée par l'idée fixe de tout sacrifier, même les intérêts de notre cause, à la satisfaction d'une haine personnelle, vous auriez senti quelles difficultés votre manque de sang-froid et de prudence créait à notre œuvre, dont le but n'est pas seulement la propagande sur de nouveaux terrains, mais aussi la préparation d'une entente plus ou moins prochaine avec nos Frères et Sœurs séparés, moyennant des concessions réciproques et la démission imposée au Frère 461, seul obstacle à notre union (1).

(1) Le Frère 461 n'est autre qu'Adriano Lemmi (Note de la *Revue Mensuelle*).

« Loin de là, vous obstinant dans la plus malencontreuse des tactiques, ne voulant prendre conseil que de vous-même, perdant toute mesure, travaillant contre le sens même des principaux votes du Convent Indépendant de Londres, vous avez publié ce troisième numéro de votre revue, que tout Palladiste, non égaré comme vous l'êtes, condamnera avec une juste sévérité.

« Dans ce numéro, vous portez de véritables défis à quiconque, parmi les Indépendants fédérés, ne pense pas comme vous; vous insérez une lettre d'un ministre d'Adonaï, en déclarant que vous en êtes très touchée et lui promettant que, à l'égard de la mère du Christ, vous ne vous servirez jamais plus d'expressions pouvant heurter la foi des catholiques romains; vous annoncez que vous publierez le récit de « crimes odieux » commis dans les Triangles; vous représentez le bon génie qui a daigné se constituer votre protecteur, comme fuyant irrité devant le nom de Jeanne d'Arc, dont votre aveuglement exagère singulièrement les mérites; tout en expliquant que vous avez été trompée par un renégat de nos croyances, vous reconnaissez lui avoir fourni des armes, qui ont été tournées contre nous et que vous ne lui avez pas reprises alors qu'il était encore temps de le faire; enfin, dans une correspondance que vous insérez et dont le sens est bien facile à comprendre, vous ne vous cachez pas de prendre rendez-vous avec la supérieure d'un couvent adonaïte, pour y avoir un séjour, de vingt-quatre heures, dites-vous.

« Nous avons le regret de vous le dire, Très Chère Sœur, par ce troisième numéro, vous avez prononcé vous-même votre condamnation. Vous n'avez plus le droit de vous dire des nôtres.

« Si le Convent Indépendant de Londres n'a pas stipulé dans quelles limites il vous donnait mandat, c'est qu'il ne serait jamais venu à la pensée des délégués vous accordant leur confiance que vous pourriez en faire un tel abus.

« Nous aussi, nous tenons nos pouvoirs du même Convent, et à l'unanimité, par délibération d'hier, nous vous désavouons et vous faisons défense de vous servir désormais de ce titre de *Palladium Régénéré et Libre*, qui est celui adopté par la Fédération et lui appartenant.

« Nous vous donnons sept jours pour réfléchir, détruire tous les exemplaires non distribués des numéros 2 et 3 de votre revue que nous répudions, nous remettre votre démission de déléguée à la propagande, et prendre l'engagement par écrit de ne plus accomplir une démarche quelconque ni publier quoi que ce soit, même sous votre responsabilité morale personnelle, sans en avoir référé au Comité Fédéral.

« C'est avec une profonde douleur que nous nous voyons dans la nécessité d'en venir là; mais, quand vous aurez repris possession de votre sang-froid et que

la réconciliation de tous les Frères et Sœurs du Palladium se sera faite par la démission dont nous venons de parler plus haut, et à laquelle nous travaillons par des moyens plus sûrs que les vôtres, vous comprendrez que nous avons eu uniquement en vue de vous protéger contre vous-même, c'est-à-dire contre les erreurs de votre fougue, ne supportant aucun frein.

« Nous espérons, cependant, que vous voudrez bien méditer cette voûte, qui, vous le savez, vous est adressée *par vos meilleurs amis*. Nous désirons de tout notre cœur, que vous prêtiez enfin l'oreille à la voix de la raison.

« Cette voûte devra être tenue secrète par vous, nous l'exigeons absolument. Vous ferez simplement une circulaire à vos abonnés par laquelle vous leur annoncerez, sans commentaires, que, par ordre du Comité Fédéral, la publication de la revue *le Palladium Régénéré et Libre* ne se poursuit pas, l'expérience de la propagande publique ayant été jugée suffisante. Le Comité prendra ses mesures, d'autre part, pour imprimer un organe-lien qui sera distribué aux Triangles seuls et aux Groupes Familiaux donnant des preuves de bon fonctionnement.

« Que le Grand Architecte de l'Univers, notre Dieu, vous soit en aide! »

(*Suivent les signatures.*)

Délicieuse plaisanterie, celle de la fin de la voûte : Nous vous désavouons devant les Triangles; mais nous vous défendons de le dire au public!...

Et pourquoi cela donc ?... Il ne me gêne pas du tout, moi, votre blâme. A dire vrai, il m'a fort surprise; mais vous savez, chers amis, que j'ai la résolution prompte, et, ma foi, sitôt remise du coup de stupéfaction, — vous l'avouerai-je ? — j'ai eu un des plus beaux éclats de rire de mon existence. Or, les meilleures décisions sont celles que l'on prend en état de douce gaîté et l'esprit libre de tout souci.

Vous m'avez fait savoir vos volontés; grand merci. Maintenant, apprenez les miennes.

Je me garderai bien de faire détruire par mon éditeur les exemplaires qui lui restent des numéros 2 et 3 du *Palladium Régénéré et Libre;* ils sont la preuve de votre exquise intolérance. Je les donne donc à mon éditeur, et je lui souhaite de remettre ces deux numéros souvent sous presse, afin que soient nombreuses le plus possible les personnes qui voudront bien constater que le fait d'avoir des opinions religieuses tout à l'opposé de celles des catholiques romains ne me rendait pas, moi, menteuse, malhonnête, ni trouvant insupportables les convictions contraires aux miennes.

Ma démission de déléguée à la propagande ?... Je ne vous la remets pas. Je vous envoie mieux : ma démission de tout, de tout, de tout. — Je n'ai plus le droit de me dire des vôtres?... Je ne songe pas à le dire : je n'en suis plus, je n'en veux plus être. Deux fois déjà, j'avais donné ma démission; je désirais vivre en paix, dans la retraite. Deux fois, vous, *mes meilleurs amis*, vous êtes venus me supplier de reprendre part au combat.

Aussi bien, il est opportun de s'expliquer à ce sujet devant le public; car aucunement je ne tiens à paraître ridicule. Oui, il me semble nécessaire qu'on sache bien que ridicule, ce n'est point moi qui le suis.

La première fois, je démissionnai à la suite des scrutins frauduleux du Palais Borghèse. Vous êtes venus vers moi alors, avec bien d'autres, et vous m'avez juré, par tous les dieux de l'Olympe, qu'on allait faire à Lemmi dit Simon une guerre implacable, et que, quoiqu'il pût arriver, on ne désarmerait pas. Oh ! les belles ardeurs ! le zèle extraordinaire ! le magnifique départ pour le triomphe certain !... Mais il a suffi à quelques malins allemands de mettre en avant une combinaison plus ou moins déshonorante, pour qu'on baissât pavillon et qu'on légitimât l'usurpation du 29 thoth (20 septembre 1893).

En présence d'un tel manquement à la foi jurée entre les alliés de la résistance, je démissionnai pour la seconde fois, plutôt que de subir la honte, et vraiment je crus avoir trouvé la tranquillité, pendant sept mois environ. De nouveau, on est venu me demander de coopérer à une autre action, offensive et défensive : cette fois, vous étiez moins nombreux à me solliciter; mais vous étiez la phalange des irréductibles, le bataillon sacré! Il s'agissait de créer une Fédération Indépendante; peu à peu, on attirerait à soi les mécontents, et, en outre, en recrutant des adeptes directement dans le monde profane, on créerait des Groupes Familiaux (ingénieuse trouvaille du Frère Gaetano S.), qu'on transformerait ensuite en Triangles, de façon à fortifier solidement la Fédération. Après quoi, quand le Palladisme Indépendant serait fort, il exigerait la déchéance de Simon; pour faire l'union avec les Frères et Sœurs séparés.

Conception sublime! plan superbe! prodige d'habileté!

A ceux qui sont venus me demander mon adhésion, qu'ai-je dit? « C'est excellent d'être habiles, mais il faut d'abord être honnêtes; c'est parfait de recruter dans le monde profane, mais il faut pour cela faire la propagande au grand jour. » Et, pour être des vôtres, j'ai posé deux conditions :

publicité de la propagande, et nettoyage complet du rite. Vous m'avez répondu : « Nous sommes d'accord ».

Aujourd'hui, c'est vous qui dites : « Plus de propagande publique ! » Vous n'osez pas ajouter : « Réflexion faite, ne procédons pas au nettoyage ». Allons, pas de biais, mes *chers* amis; au fond, c'est là ce que vous pensez.

Je le maintiens : vous ne voulez pas plus du nettoyage que de la publicité. Pour qu'une propagande soit bonne, elle doit être loyale, sans arrière-pensée, montrant l'erreur de l'adversaire, mais ne mettant pas en doute la sincérité de sa croyance, et par conséquent respectueuse des personnes, concédant aux trompés honnêtes tout ce qui n'est pas reniement de sa propre foi, s'abstenant de descendre aux bassesses de polémique. De même, pour faire du nettoyage efficace, il faut donner grands coups de balai dans les ordures.

Mon œuvre n'était pas autre. Je comprends que l'adversaire se soit scandalisé d'une propagande publique ; mais vous ?... Alors, vous n'êtes donc pas certains de posséder la vraie lumière, puisque vous réclamez encore les ténèbres, au moment où nous allions enfin sortir de nos catacombes ?... Vous ne voulez pas les grands coups de balai dans le tas d'ordures ; alors, elle vous plaît donc encore, la malpropreté ?...

Je vous accorde de ne plus me servir de votre titre. Il est à vous ; reprenez-le. Mais, je vous le déclare, entre mes mains, il était sincère ; vous, vous en faites un masque, puisque vous me désavouez... Ah ! vous ne voulez pas qu'on dévoile et flétrisse les crimes ?... Eh bien ! je vous refuse le droit de dire que votre Palladisme est *régénéré*... Vous me parlez en esclaves de Simon, craignant son fouet, le ménageant et tendant l'échine ; eh bien ! je vous refuse le droit de dire que votre Palladisme est *indépendant* et *libre*.

Donc, c'est entendu : je vous rends votre titre, et je ne ferai plus aucune propagande pour aucun Palladisme. La religion de Lucifer Dieu-Bon, nous ne la comprenions pas de même ; je ne le vois que trop.

Mais de ce que, à la suite de votre inqualifiable voûte, je cesse la revue *le Palladium Régénéré et Libre* et ma propagande des principes lucifériens orthodoxes, il ne résulte pas que je rentre dans le silence. Je ne suis pas, moi, une marionnette automate qui se meut ou demeure au repos, selon que l'on monte ou démonte son mécanisme. J'étais dans le calme de la retraite, vous m'en avez fait sortir ; ne vous imaginez pas que ma plume étant à présent condamnée par votre délibération du 18 payni, je vais la laisser moisir dans l'encrier, en attendant que vous daigniez me prier de la reprendre. Non, non ! Maintenant je suis « en train » : je commençais le nettoyage, croyant agir en cela pour le bien de la cause ; je le continuerai pour le bien public et ma satisfaction personnelle, voilà.

Au lieu d'une revue, organe-lien des groupes lucifériens indépendants, mes lecteurs auront mes Mémoires d'Ex-Palladiste, parfaite initiée. Sous un autre titre, je publierai exactement ce que je comptais publier ; seulement, je n'agirai plus dans un but de propagande, le triomphe du Palladisme m'étant devenu tout à fait indifférent, *grâce à vous*, messieurs du Comité Fédéral.

(Je me hâte d'ajouter que ceux de mes lecteurs-abonnés à qui ne plairait pas ce changement de programme n'ont qu'à le faire savoir immédiatement ; mon éditeur les remboursera par retour du courrier.)

J'écrirai pour faire connaître tout : je dirai, à mon tour, ce qui se passe dans les Triangles, ce que j'ai empêché dans la mesure de mes forces, ce que j'ai toujours blâmé et ce que je croyais être bien ; le public jugera. Je parlerai sans haine, sans l'ombre même d'une rancune. Je n'ai haine pour personne. Etonnez-vous, rédacteurs de la voûte du 19 payni : malgré votre dire, je ne hais pas Simon ; je le méprise. Et vous, je ne vous en veux pas non plus ; je vous plains.

Votre volonté est que je cesse d'écrire, j'écrirai plus que jamais ; vous voyez que cette fois nous ne sommes pas d'accord.

Que vouliez-vous encore ?... Ah ! j'allais oublier : pas une démarche quelconque, sans vous en avoir référé !... Tenez, vous ne vous doutez pas, mes pauvres amis, à quel point vous êtes amusants.

Alors, si j'étais restée des vôtres, il m'aurait fallu votre permission pour aller rendre visite à une digne et excellente femme, dont la mère se trouve avoir été l'amie de la sœur aînée de ma mère, et qui m'a rappelé ce souvenir dans une lettre ausi spirituelle que bonne et courtoise ?... Vous avez frémi, parce que quelques lignes, en correspondance du troisième numéro, vous ont fait comprendre qu'il s'agissait d'une religieuse du catholicisme romain. O mes ex-frères, que vous avez le frémissement facile !...

Or ça, que vos cheveux se dressent d'horreur sur vos têtes. J'aurais pu envoyer directement, par lettre, à leur destinataire, ces quelques mots de correspondance. Savez-vous pourquoi j'ai préféré les insérer ? C'était pour avoir un prétexte d'adresser mon numéro 3 à cette religieuse ; le numéro contenait la lettre d'un prêtre-professeur et ma réponse qui vous a fait bondir. Eh bien, j'étais sûre, avec ce numéro, de causer grand plaisir à la

digne femme. Quelle perversité de ma part, n'est-ce pas ?... Allons, allons, ô vous qui vous dites mes meilleurs amis, nous n'étions point faits pour nous entendre.

Car, — c'est toujours à ceci qu'il faut revenir, — vous ne méprisez pas Simon et ses pratiques. La vérité : vous ne voulez pas de lui, parce que ce n'est pas l'intérêt de votre caisse d'avoir Mandrin pour caissier ; mais son Palladisme ne vous répugne aucunement. Disons tout : vous y tendez.

Quelle lutte il m'a fallu soutenir, au Convent Indépendant de Londres, pour faire inscrire dans le programme discuté le qualificatif *régénéré* ajouté au mot *Palladium !* ... J'ai pu obtenir la suppression officielle de certaines pratiques, et non sans peine ; — *vous les vouliez maintenir facultatives ;* — mais il m'a fallu vous faire la concession d'en conserver les symboles. Il est juste de dire que vous me laissiez le droit d'en fixer l'interprétation.

Avouez-le : si vous désirez l'union avec les Frères et Sœurs séparés, en imposant la déchéance de Simon, par contre, vous l'attendez avec impatience, cette réconciliation, surtout afin de reprendre des traditions déplorables, contraires à ce que je croyais le vrai Palladisme, mais traditions que bien peu d'entre vous réprouvent.

Et, à ce propos, souffrez que je vous dise que vous pouvez revendiquer le titre *le Palladium Régénéré et Libre*, puisqu'il a été adopté par la Fédération ; mais les Brefs d'autorisation en Activité, destinés aux Groupes Familiaux, m'appartiennent en toute propriété ; car c'est moi qui ai tout payé, gravure, impression, sceaux. Certes, maintenant, je ne vais pas en user pour vous aider à fonder des groupes ! Je les utiliserai, en les transformant en prime pour mes lecteurs-abonnés ; toutefois, je vous préviens, afin que vous n'en ayez aucune surprise, que je publierai dans mes Mémoires l'explication de ces symboles, telle que les simoniens et la plupart d'entre vous la veulent comme dogme, *vrai dogme de satanisme* (1). L'explication étant alors révélée, au sens dans lequel vous retombez, nous verrons si vous pourrez fonder beaucoup de Groupes Familiaux ?... Je dis : non.

Avec l'honnêteté, on en eût créé un grand nombre. En pratiquant, vous aussi, un Palladisme satanique, vous vous condamnerez à l'impuissance ; et moi, je vous condamne au mépris public.

Quant à vos Triangles, — je parle des vôtres aussi bien que de ceux soumis à Simon, — ma plus grande joie sera de travailler à leur destruction, puisque vous rechutez dans le satanisme d'où je m'efforçais de vous tirer ; travail de destruction que j'opèrerai en parfaite placidité de conscience, en certitude de faire bien. Si le Palladisme doit être *ça*, s'il est impossible de le « débarbouiller », pour employer l'expression pittoresque d'un écrivain adonaïte qui signe Flavio, par ma foi de croyante honnête, je le jure : autant vaut qu'il s'effondre à jamais dans l'universelle réprobation !

Ah ! contre les divulgations du docteur Bataille vous avez poussé, chez vous, des cris à ébranler les murailles de vos temples ?... Eh bien, je vous annonce mieux que tout ce qu'a pu dire ce catholique romain, dont les révélations perdaient, il semble, une part de valeur par le fait que son enquête avait été résolue avec une idée préconçue, immuable, accomplie avec des yeux d'adversaire. Moi, nul ne pourra m'accuser de parti-pris adonaïte. Et vous n'ignorez pas quelles sont les choses que je sais, c'est-à-dire que rien ne m'a été caché, que le Dieu-Bon lui-même, en personne, n'a eu pour moi aucun secret. Et je vous assure que personne, d'aucun monde, ne mettra un bâillon sur ma bouche !

N'invoquez pas contre moi mon serment.

A qui ai-je juré respect, amour, fidélité ?... Est-ce à Satan, à un roi du mal, à un prince souverain chef de diables ? Non, jamais, jamais ! J'ai prêté serment à Lucifer, en tant que principe du bien, dieu de bonté suprême.

Je crois, ou j'essaie de croire encore que Lucifer est le Dieu-Bon, et Adonaï, le Dieu-Mauvais. Mais, vous qui appelez malencontreuse ma tactique, j'ai le devoir de vous dire que c'est votre tactique qui me devient suspecte. Vous me donnez sept jours pour réfléchir ; or, dans ma réflexion immédiate, je vous vois n'opérer que tortueuses manœuvres. Le nom de Lucifer est sur vos lèvres ; hélas ! je comprends que c'est un Satan que vous adorez.

Après avoir ri de votre prétention à m'imposer vos tyranniques et ineptes volontés, maintenant je tremble. Je tremble en me demandant si mon

(1) Je rappelle ce qui est stipulé, dans les *Règlements pour les Groupes Familiaux*, à l'article 40, au sujet des Brefs d'autorisation en Activité :

« Le modèle est celui que le Convent Indépendant de Londres, au 2 mékir 000894, a adopté pour servir uniformément à tous Diplômes, Brefs et Patentes de la Fédération du Palladium Régénéré et Libre, c'est-à-dire le modèle des Patentes de Hiérarque et de Maîtresse Templière au titre direct de Charleston, attendu que ce modèle est celui qui contient le plus complètement les symboles du Palladisme ; *toutefois, l'explication des symboles ne sera pas donnée aux demandeurs de Brefs pour autorisation de fonder un Groupe Familial.* »

Ah ! non, on n'aurait pas donné l'explication des symboles aux simples profanes, même bien décidés à fonder un groupe !...

Mais, puisqu'on m'a fait payer tous les frais de ces Brefs, il est évident qu'ils sont ma propriété, sans contestation possible ; et, puisqu'ils sont ma propriété, j'en dispose à mon gré. Rien ne me servira mieux pour démontrer le satanisme qu'on prétend maintenir dans les Triangles et auquel on comptait amener, malgré moi, les Groupes Familiaux. La production publique de ces Brefs, avec explications, sera un coup mortel pour le satanisme des soi-disant lucifériens. *(Note de Miss Diana Vaughan.)*

bien-aimé père, trompé lui-même, ne m'a pas infusé l'erreur.

Je relis ces lignes, écrites sur moi il y a un an par un adversaire dont j'ai toujours apprécié l'élévation de cœur et la droiture, et qui m'ont vivement frappée : « Diana Vaughan se fait de « Lucifer une image absolument contraire à ce « qu'il est réellement ; de sorte que, dans l'esprit « mauvais, elle se figure, non ce qu'il est, mais « l'antithèse de ce qu'il est. Elle s'imagine un Luci- « fer bon, protégeant le bien, miséricordieux « même, tel, en un mot, que sont les anges de « lumière, et c'est en le revêtant des perfections « divines qu'elle se prosterne devant lui ; de sorte « que son erreur n'est pas dans la conception « qu'elle se fait de la divinité, mais elle consiste « à attribuer les dons divins à l'infernal ennemi « de Dieu. »

Cette opinion ainsi exprimée ne m'avait aucunement convaincue. L'écrivain ne m'apprenait rien de nouveau, en disant, dans un style catholique romain, que l'orthodoxie luciférienne est le contrepied exact de l'orthodoxie adonaïte. Pour le palladiste orthodoxe, Lucifer est le principe et l'auteur de tout bien, tandis qu'Adonaï équivaut au diable de la religion chrétienne, mais il est un diable rival du Dieu-Bon ; aux yeux du palladiste orthodoxe, Lucifer ne saurait donc être Satan, et, pour dire le mot, c'est plutôt Adonaï qui serait un Satan, d'ordre très haut. Mais ces lignes sont revenues à mon esprit, après lecture de la voûte londonienne et réflexions sur ce que je sais des tendances qui prédominent dans la pratique du Palladisme.

Réellement, je le répète, — et vous savez que je ne mens pas, — vous adorez en Lucifer un Satan, et, d'autre part, vous maudissez et repoussez avec horreur Adonaï, dieu des catholiques romains.

Ce n'est pas moi, par conséquent, c'est vous qui donnez raison à l'écrivain des lignes ci-dessus reproduites. Si, en adorant Lucifer, j'adorais le Satan qui reçoit vos hommages, alors j'ai été trompée, comme le fut mon père, comme le sont les quelques palladistes qui m'ont assuré penser de même que moi ; alors j'adorais le diable. Or, je ne veux pas, je n'ai jamais voulu de cette divinité-là. Si Lucifer est vraiment Satan, mon serment est nul. Je n'ai besoin d'aucun prêtre catholique romain, d'aucun ministre protestant, d'aucun rabbin ni d'aucun marabout, pour m'en délier : il est nul de lui-même, radicalement nul.

Et si je n'étais pas dans l'erreur, si Lucifer est vraiment le Dieu-Bon, si mon serment est donc valable, je ne le trahis point en démasquant les pratiques satanistes que j'ai constatées avec douleur dans les Triangles, contre lesquelles j'ai employé mes meilleures forces réagissantes ; je ne trahis point, car vous n'êtes pas lucifériens, vous êtes satanistes.

Il m'a été rapporté que c'était par complaisance pour moi que certains Triangles supprimaient ces pratiques, quand je les visitais en Inspectrice, mais que, sitôt après mon départ de la ville, elles étaient reprises de plus belle. J'ai tenu à faire vérifier le fait par quelques orthodoxes dont je suis sûre ; j'ai su ainsi ce qu'il en était, et j'en eus le cœur déchiré. J'avais formé l'espoir de ramener peu à peu tous les nôtres, au moins les Indépendants fédérés, à l'orthodoxie, c'est-à-dire au dogme pur et aux pratiques incritiquables, par la voix de la persuasion, par la persévérance à glorifier le bien et à flétrir le mal, hardiment, hautement, sans ambiguïtés, au grand jour ; cet espoir, ô vous qui vous dites mes meilleurs amis, vous venez de le détruire.

L'obligation de me désavouer vous est pénible, dites-vous. Moi, je pousse un soupir de soulagement en rompant avec vous à jamais ; tenez, tandis que j'écris tout ceci, je respire mieux.

Je respire mieux, oui ; vos despotiques fantaisies ont provoqué mon rire, oui encore. Néanmoins, quel bouleversement vous avez porté dans le plus intime de mon âme !...

Ma vie tout entière passe devant les yeux de ma conscience. Je ne sais plus où j'en suis, d'où je viens, où je vais. J'entends un cri, qui me dit : « Je suis la vérité ; reste avec moi ». Puis, c'est un doux murmure à mon oreille : « Il t'a toujours trompée, renonce à lui ; Celui qui vraiment t'aime n'attend qu'une prière de toi pour t'ouvrir ses bras ! »

Qui écouter ? qui croire ?... Je ne le sais encore. Je riais il n'y a qu'un instant ; à présent, je pleure. Est-ce que je deviendrais folle ?... O Dieu-Bon, qui que tu sois, aie pitié de moi !

Ah ! plus de trouble, plus de tourments de pensée ! Songeons à l'œuvre urgente et nécessaire. Je ne suis plus des leurs, voilà le point incontestable. Ecrivons, sans haine ni rancune, le livre de bonne foi ; disons, sans trembler, ce qui est, tout, tout. Neutralise-toi, ô mon âme, pendant que ma plume courra sur le papier.

Et, pour me soutenir, *renonçant à tout appel d'esprits discutés*, je n'invoquerai que Celle qui est, en mon sentiment, la plus sublime des héroïnes ayant vécu sur cette terre, et qui, où qu'elle soit, est certainement auprès de l'Eternel Bien :

— Sainte Jeanne d'Arc, combats pour moi !

DIANA VAUGHAN.

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE
(1860-1894)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

Avis. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement. Quant aux loges tombées en sommeil, cette indication ne nous semble plus avoir aucun intérêt.

PREMIÈRE PARTIE

LES LOGES
ET LEURS VÉNÉRABLES
(*Suite*)

SEINE
Paris
(Suite)

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

Loge fondée le 7 avril 1884.

Vénérables : — (1884) Tamisier, 57, rue du Faubourg-Montmartre ; Maître. — (1885) le même, publiciste, 41, rue du Sentier. — (1886) le même, 55, rue Montmartre. — (1887) aucun nom dans l'Annuaire. — (1888) Laguerre, Georges, avocat, membre de la Chambre des députés, 491, rue Saint-Honoré ; Maître. — (1889) le même, avocat à la Cour d'appel, député. — (1890) le même. — (1891) Suspendue pour un an à dater du 14 octobre 1890. — (1892) Suspendue jusqu'au 14 octobre 1892. — (1893) Restée définitivement en sommeil.

LA ROSE DU PARFAIT SILENCE

Loge fondée le 7 décembre 1812.

Vénérables : — (1860) Caubet, négociant-passementier, 368, rue Saint-Denis ; Maître. — (1861) le même. — (1862) le même, 124, grande rue de Vaugirard. — (1863) le même, ancien manufacturier, 27, rue Meslay. — (1864 et 1865) le même, négociant, 7, rue du Bac. — (1866) le même, administrateur-gérant du journal la *Morale Indépendante*, 8, rue Tiquetonne. — (1867-1869) le même, 58, rue Tiquetonne. — (1870) Michard, fabricant de passementeries, 25, rue de Cléry ; Maître. — (1871) le même, 14, rue des Petits-Carreaux. — (1872) Caubet, homme de lettres, 16, rue de Seine ; Maître. — (1873-1877) le même. — (1878) le même, membre du Conseil municipal. — (1879) le même, chef du cabinet du préfet de police. — (1880) le même, ✻, chef de la police municipale. — (1881) Wyrouboff, homme de lettres, 127, boulevard Saint-Germain ; Maître. — (1882 et 1883) le même. — (1884) Guichard, Louis, ingénieur, conseiller municipal, 31, rue de Flandre ; Maître. — (1885) le même. Pour la correspondance : Duchesne, 8, impasse de Guelma. — (1886) Saint-Martin, Jules-René, ✠, licencié en droit, professeur, 9, rue du Pont-Neuf ; Maître. Pour la correspondance : Mialaret, 9, boulevard de Belleville. — (1887) le même, vice-président de l'association philotechnique. — (1888) le même, conseiller municipal de Paris. — (1889) le même,

avocat à la Cour d'appel; Rose-Croix. — (1890-1892) le même. — (1893) le même, inspecteur principal des perceptions municipales et de l'approvisionnement. — (1894) Vidal, Henri-Félix, propriétaire, 52, avenue de la République; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 1[er] mercredi du mois.

LA RUCHE LIBRE

Loge fondée le 18 janvier 1875.

VÉNÉRABLES : — (1876) Bernard, chemisier, 6, rue Notre-Dame-de-Lorette; Maître. — (1877) le même. — (1878) Gouvenot, représentant de commerce, 280, boulevard Voltaire; Maître. — (1879 et 1880) le même. — (1881) Lepelletier, Edmond, homme de lettres, 19, rue Bergère; Maître. — (1882) Gouvenot, comme ci-dessus. — (1883) le même. — (1884) le même, 23 *bis*, passage Barrault. — (1885) Martin, Mathieu, tailleur d'habits, 21, rue de l'Ancienne-Comédie; Maître. — (1886) le même. — (1887) Chèze, Joseph, chef de bureau au chemin de fer de Lyon, 23, rue Wattignies; Maître. — (1888) le même. — (1889) Cadet, François-Ernest, peintre sur émail, 14, rue du Perche; Maître. — (1890) le même, peintre en lettres. — (1891) le même. — (1892) Martin, Henri, marchand tailleur, 132, boulevard Saint-Germain; Rose-Croix. — (1893) Delaunay, chirurgien, 25, rue Monge; Maître. — (1894) Martin, Paul, 66, rue de Ponthieu; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 4[e] mardi du mois.

LA RUCHE PHILOSOPHIQUE

Loge fondée le 15 janvier 1859.

VÉNÉRABLES : — (1860) Poisson, artiste-peintre, 103, rue d'Enfer; Rose-Croix. — (1861) le même, 28, rue Saint-Placide. — (1862) Wilmotte, horloger, 10, rue Albouy; Rose-Croix. — (1863) le même, 142, rue du Temple. — (1864) Monnereau, négociant, 47, rue Richer; Rose-Croix. — (1865) Cammas, homme de lettres, 18, rue Papillon; Chevalier Kadosch. — (1866) le même, Trente-Troisième. — (1867 et 1868) le même, propriétaire, 86, rue Saint-Lazare. — (1869) le même, 74, rue Saint-Lazare. — (1870) le même, 59, rue Caumartin. — (1871) Fabien, chef de bureau à la Caisse générale des Assurances, 66, rue Condorcet; Chevalier Kadosch. — (1872) Tombée en sommeil.

SAINT-ANTOINE DU PARFAIT CONTENTEMENT

Loge fondée le 9 mars 1785.

VÉNÉRABLES : — (1860) Bugnot, architecte, hôtel des Invalides; Trente-Troisième. — (1861-1863) le même. — (1864) Lebon, imprimeur du Grand Orient de France, 5, rue des Fossés Saint-Victor; Rose-Croix. — (1865-1867) le même, imprimeur typographe, propriétaire. — (1868) Sellier, propriétaire, 20, rue Rodier: Maître. — (1869) Mourot, estampeur, 21, rue des Gravilliers; Maître. — (1870) Lavenas, fabricant, 21, rue des Gravilliers; Rose-Croix. — (1871) Tombée en sommeil.

SAINT-LUCIEN

Loge fondée le 14 septembre 1852.

VÉNÉRABLES : — (1860) De Saulcy, ✲, sénateur, membre de l'Institut impérial de France, 5, rue du Cirque; Trente-Troisième. — (1861) le même. — (1862) Tombée en sommeil.

LES SECTATEURS DE MÉNÈS

Loge du Rite de Memphis, admise au sein du Grand Orient, le 14 août 1862.

VÉNÉRABLES : — (1863) Netter, artiste-peintre, avenue de Saint-Mandé; Maître. — (1864 et 1865) le même, 41, rue des Blancs-Manteaux. — (1866) Weil, agent d'affaires, 35, rue de l'Arbre-Sec; Maître. — (1867) le même. — (1868) Servetti, libraire, 119, rue du Cherche-Midi; Maître. — (1869) Weil, comme ci-dessus. — (1870) le même. — (1871) Tombée en sommeil.

LA SINCÈRE AMITIÉ

Loge fondée le 23 février 1835.

VÉNÉRABLES : — (1860) Senget, correcteur d'imprimerie, 4, rue des Petits-Carreaux; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) Boutigny d'Evreux, chimiste, 54, rue de Flandre; Rose-Croix. — (1863) Rossey, propriétaire, 18, boulevard Bonne-Nouvelle; Inquisiteur Inspecteur Commandeur. — (1864) Decullant, gérant de propriétés, 46, rue des Dames; Rose-Croix. — (1865) Lebugle, négociant, 16, rue Keller; Maître. — (1866) Decullant, comme ci-dessus. — (1867) le même. — (1868) Gachet, docteur-médecin, 78, faubourg Saint-Denis; Rose-Croix. — (1869) le même. — (1870) Lévy-Salomon, négociant, 374, rue Saint-Denis; Maître. — (1871) Tombée en sommeil.

LE TEMPLE DES AMIS DE L'HONNEUR FRANÇAIS

Loge fondée le 10 août 1820.

VÉNÉRABLES : — (1860) Portallier, aîné, négociant en vins, 3, rue de la Source, Auteuil; Trente-Troisième. — (1861) Pernet-Vallier, expert-teneur

de livres, 29, rue de Trévise ; Rose-Croix. — (1862 et 1863) le même. — (1864-1866) le même, 52, rue de Bondy. — (1867) Portallier, comme ci-dessus. — (1868-1871) le même. — (1872) Hubert, ancien conseiller de préfecture, rédacteur en chef de la *Chaîne d'Union, de Paris ;* 9, rue de la Vieille-Estrapade ; Trente-Troisième. — (1873-1877) le même. — (1878) Lemaire, entrepreneur, 60, avenue de Breteuil ; Rose-Croix. — (1879) le même ; Chevalier Kadosch. — (1880) le même, propriétaire. — (1881 et 1882) le même. — (1883) Léchaut, Ludovic, caissier, 16, rue de Grammont ; Chevalier Kadosch. — (1884) Lemaire, Victor, comme ci-dessus, 166, avenue de Suffren. Pour la correspondance : au Vénérable, 30, boulevard de Grenelle. — (1885) le même, 30, boulevard de Grenelle. — (1886) le même, 30, boulevard Garibaldi. — (1887) Jamais, Emile, député du Gard, 7, rue de Mailly ; Maître. — (1888) le même, 7, rue de Villersexel. Pour la correspondance : Ernest Plantier, 85, boulevard de Port-Royal. — (1889) Lemaire, Victor, comme ci-dessus, 47, boulevard Garibaldi ; Trente-Troisième. — (1890) le même. — Le 24 mars 1890, voyant son effectif par trop réduit, cette loge fusionne avec *l'Union maçonnique* qui se trouve dans le même cas ; voir ci-après.

LE TEMPLE DE L'HONNEUR ET DE L'UNION

Loge constituée le 24 mars 1890, par la fusion des deux loges *le Temple des Amis de l'Honneur Français* et *l'Union Maçonnique*.

Vénérables : — (1891) Ajasson de Grandsagne, Paul-Emile-Tancrède, publiciste, 11, passage Saulnier ; Maître. — (1892-1893) le même. — (1894) Doublet, Eugène, ✲, inspecteur de la marine en retraite, 34, boulevard de Clichy ; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 4e mercredi du mois.

LE TEMPLE DES FAMILLES

Loge fondée le 15 avril 1860.

Vénérables : — (1861) en sommeil provisoire. — (1862) Riche-Gardon, publiciste-éditeur, 5, rue de la Banque ; Chevalier Kadosch. — (1863) le même. — (1864) Garnier, négociant. Pour la correspondance : Lambert, 45, rue de Grenelle-Saint-Honoré ; Maître. — (1865) le même ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Lambert, 23, rue de Grenelle. — (1866) Tombée en sommeil.

THÉLÈME

Loge fondée le 15 mars 1886.

Vénérables : — (1887) Mélinette, René, avocat, 64, rue Bourdignon, à Saint-Maur-les-Fossés, Seine ; Chevalier Kadosch. — (1888) Pierrotet, Paul-Clément, professeur de physique, 1, rue Vauquelin ; Rose-Croix. — (1889) le même, adjoint au maire du ve arrondissement. — (1890) Boucheron, Henri, ✪, professeur à l'école centrale des Arts et Manufactures, adjoint au maire du viie arrondissement, 99, quai d'Orsay ; Trente-Troisième. — (1891) le même, ingénieur. — (1892) Huguet, Louis, ✪, avocat à la Cour d'appel, 28, boulevard Saint-Germain ; Maître. — (1893) le même. — (1894) Méras, Léon, propriétaire, 46, avenue du Trocadéro ; Rose-Croix.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 3e vendredi du mois.

LE TRAVAIL

Loge fondée le 15 avril 1860.

Vénérables : — (1866) Garnier, négociant ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Lambert, 23, rue de Grenelle-Saint-Honoré). — (1867) le même, 82, boulevard des Batignolles. — (1868) Colfavru, avocat, 5, rue Christine ; Maître. — (1869 et 1870) le même. — (1871) le même, ✲, juge de paix du xviie arrondissement, 53, quai des Grands-Augustins. — (1872) le même. — (1873) Garnier, comme ci-dessus. — En 1874, cette loge, voyant son effectif par trop réduit, fusionne avec la loge *la Persévérante Amitié* qui se trouve dans le même cas ; voir ci-après.

TRAVAIL ET PERSÉVÉRANTE AMITIÉ

Loge constituée en 1874 par la fusion des loges *le Travail* et *la Persévérante Amitié.*

Vénérables : — (1874) Garnier, Alfred, négociant, 82, boulevard des Batignolles ; Maître. — (1875-1880) le même. — (1881) Tombée en sommeil.

LES TRAVAILLEURS UNIS

Loge fondée le 7 mars 1881.

Vénérables : — (1881) Crespin, Dominique, propriétaire, 94, rue Saint-Dominique-Saint-Germain ; Maître. — (1882) Crespin de la Jeannière, Dominique, ✲, comme ci-dessus ; Chevalier Kadosch. — (1883) Durand, rentier, 6, rue des Chartreux ; Maître. — (1884 et 1885) le même. — (1886) Communeau, Eugène-François, conducteur de travaux

de gaz, 82, rue des Martyrs; Maître. — (1887) Tombée en sommeil.

LES TRINOSOPHES DE BERCY

Loge fondée le 28 novembre 1846.

VÉNÉRABLES : — (1860) Janvier, ✻, propriétaire, marchand de bois, 18, rue du Plâtre-du-Temple; Chevalier Kadosch. — (1861) le même. — (1862) Grain, administrateur de la Caisse d'épargne et agent principal du service des combustibles au chemin de fer de Lyon, 10, rue Gabrielle, Charenton; Rose-Croix. — (1863) Verrier, restaurateur, 30, port de Bercy; Rose-Croix. — (1864) le même. — (1865) Gautier-Lamotte, ancien avoué, 58 *bis*, avenue du Bel-Air, Saint-Mandé; Rose-Croix. — (1866) Foussier, marchand de vins, 16, rue de Ponthieu; Maître. — (1867 et 1868) le même. — (1869) Pugeault, juge de paix du canton de Vincennes, 20, rue du Midi, à Vincennes; Chevalier Kadosch. — (1870) le même. — (1871) Foussier, négociant en vins, comme ci-dessus. — (1872 et 1873) le même. — (1874) Marsoulan, fabricant de papiers peints, 40, rue de Reuilly; Maître. — (1875) le même, membre du Conseil municipal de Paris. — (1876) Sabatier, commissionnaire en vins et spiritueux, ✻, délégué cantonal pour l'instruction primaire, administrateur de la Caisse d'épargne, 26, quai de Bercy; Chevalier Kadosch. — (1877) Chevalon, Edouard, rentier, 7, rue de Nemours; Rose-Croix. — (1878) le même; Chevalier Kadosch. — (1879) le même, 72, avenue de Saint-Ouen. — (1880) Desrues, Alfred, avoué, 103, rue Montmartre; Maître. — (1881) le même. — (1882) Chevalon. Edouard, comme ci-dessus, professeur. — (1883) Foussier, comme ci-dessus, négociant, 65, rue de Saintonge. — (1884) le même, 70, boulevard Beaumarchais. — (1885) Héligon, Jean-Pierre, conservateur des entrepôts de Bercy, 49, quai de Bercy; Maître. — (1886 et 1887) le même. — (1888) Foussier, Joseph-Achille, rentier, conseiller municipal, comme ci-dessus. — (1889) Bernollin, Antoine, négociant, 1, rue Méhul; Maître. — (1890) et 1891) le même. — (1892) Foussier, comme ci-dessus, 54, boulevard du Temple. — (1893) Bertaux, Léon-Antoine, ✻, directeur de la régie du marché aux bestiaux de Paris, 209, rue d'Allemagne: Maître. — (1894) Mantelet, Louis, employé, publiciste, 154, boulevard Voltaire; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 4e vendredi du mois.

L'UNION DE BELLEVILLE

Loge fondée le 9 juillet 1870.

VÉNÉRABLES : — (1871) Mahé, inspecteur au marché Saint-Martin, 49, rue des Rigoles, cité des Rigoles, 5, Belleville; Rose-Croix. — (1872) le même, inspecteur des marchés aux fleurs. — (1873) Cuvillier, débitant de tabac, 138, rue Ménilmontant; Maître. — (1874) le même, limonadier, 46, rue de Belleville. — (1875) le même. — (1876) Fernoux, architecte, 16, boulevard Voltaire.—(1877) Cuvillier, comme ci-dessus. — (1878) Jammet, architecte, 17, Grande-Rue, à Saint-Mandé, Seine; Maître. — (1879) le même. — (1880) Voisin, Alexis, ingénieur - électricien, 41, rue Saint-Fargeau; Maître. — (1881) le même. — (1882) le même, membre du Conseil municipal de Paris. — (1883) Leteurtre, instituteur, 18, rue des Archives; Maître. — (1884) Jacquet, Athanase, propriétaire, 2, rue Champlin; Maître. — (1885) le même. — (1886) Riou, Auguste, journaliste, 16, rue du Pré-Saint-Gervais; Maître. — (1887 et 1888) le même. — (1889) Jacquet, Athanase, comme ci-dessus, adjoint au maire du XXe arrondissement; Rose-Croix. — (1890) le même, rentier. — (1891) Humblot, Henri-François, instituteur public, 150, avenue de la République; Maître. Pour la correspondance: Delafosse, 40, rue Ménilmontant. — (1892) le même, 20, boulevard de Belleville. — (1893) le même. Pour la correspondance: Feuneuille, 1, rue Victor-Letaille. — (1894) Humblot, Henri-François, instituteur primaire public, 20, boulevard de Belleville; Maître.

Temple : — 30, rue des Rigoles, Belleville (1871-1876). — 22, rue de la Mare (1877-1882). — 75, rue de la Mare (1883-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mercredis du mois.

L'UNION FRATERNELLE

Loge fondée le 27 décembre 1878.

VÉNÉRABLES : — (1879) Colin, Jules, bijoutier, 27, rue Rodier; Maître. — (1880) Richel, Clément-Félix, ✻, vice-président de la Société des Sauveteurs de la Seine, président de la Société française de Sauvetage, 41, avenue de l'Opéra; Maître. — (1881 et 1882) le même. — (1883) Sollier, employé de commerce, 35, rue des Francs-Bourgeois; Maître. — (1884 et 1885) le même. — (1886) Petit, Gustave-Jules, marchand de vins, 25, rue Basfroi; Maître. — (1887) le même; Rose-Croix. — (1888) le même, 23, rue Krieger. — (1889) le même, 33, rue des Abbesses. — (1890) Tuchmann, Arthur, directeur d'assurances, 2, rue Lacharrière; Rose-Croix. — (1891) Pompéi, Antoine, ✻, docteur en médecine,

contrôleur principal aux Beaux-Arts, 51, boulevard de la Chapelle; Maître. — (1892) le même; Rose-Croix. — (1893) le même, à l'Hôtel-de-Ville. — (1894) Thiébaud, Charles, représentant de commerce, 27, rue Keller; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 2e vendredi du mois.

L'UNION MAÇONNIQUE

Loge fondée le 4 janvier 1858.

Vénérables : — (1860) Javanelle, apprêteur de chapeaux de paille, 26, rue Sainte-Foy; Rose-Croix. — (1861) Roucou, damasquineur, 78, rue Paris-Belleville ; Maître. — (1862-1867) le même. — (1868) Javanelle, fabricant de chapeaux, 26, rue Sainte-Foy; Rose-Croix. — (1869) Bardet, pharmacien, 76, rue de Sèvres; Rose-Croix. — (1870 et 1871) le même. — (1872) Escande, négociant en machines à coudre, 3, rue Gréneta; Rose-Croix. — (1873) le même. — (1874) Bardet, comme ci-dessus. — (1875 et 1876) le même. — (1877) Escande, négociant en machines à coudre, 3, rue Gréneta; Maître. — (1878) le même. — (1879) Magne de la Croix, commissionnaire, 51, rue Vivienne. — (1880) Delacroix, Alphonse, commissionnaire en marchandises, 131, rue Montmartre ; Maître. — (1881) Escande, comme ci-dessus. — (1882) Delacroix, comme ci-dessus. — (1883) le même. — (1884) Escande, comme ci-dessus; Rose-Croix. — (1885) Delacroix, Alphonse, comme ci-dessus, 57, rue du Faubourg-Poissonnière. — (1886) Puyo, Henri, commis principal au ministère de l'intérieur, 40, rue des Longs-Prés, à Billancourt, Seine; Maître. Pour la correspsndance : Escande, 3, rue Gréneta. — (1887) Puyo, Michel-Henri, comme ci-dessus. — (1888) Escande, comme ci-dessus. — (1889) le même. — Voyant son effectif par trop réduit, cette loge fusionne, le 24 mars 1890, avec *le Temple des Amis de l'Honneur Français,* qui se trouve dans le même cas ; voir plus haut.

UNION ET PERSÉVÉRANCE

Loge fondée sous le titre *Union parfaite de la Persévérance de Sainte-Cécile et Sainte-Geneviève,* le 24 janvier 1779; sous le second Empire, s'appelait seulement *Union parfaite de la Persévérance;* a adopté, en 1871, le titre sous lequel elle est inscrite actuellement.

Vénérables : — (1860) Tardif, professeur de musique, 6, rue de la Faisanderie; Rose-Croix. — (1861) le même, employé, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Batignolles. — (1862) le même; Chevalier Kadosch. — (1863) le même, 6, rue des Moines, Batignolles. — (1864) le même, limonadier, 48, rue de Paris-Belleville. — (1865) Glaser, limonadier, 35, boulevard Sébastopol; Rose-Croix. — (1866) le même, 4, boulevard Saint-Martin. — (1867) Lenoir, négociant, 39, rue Grange-aux-Belles; Maître. — (1868) Bayeux-Dumesnil, receveur de rentes, 10, rue Montyon ; Maître. — (1869) Loubatières, négociant, 21, rue Labat; Maître. — (1870) le même. — (1871) Loubatières, père ; le même que ci-dessus. — (1872) Brisson, sculpteur-dessinateur, 14, rue de Birague; Maître. — (1873 et 1874) le même. — (1875 et 1876) aucun nom dans l'Annuaire. — (1877) Didiot, mercier, 5, rue Delambre; Maître. — (1878) le même. — (1879) le même, négociant. — (1880) Fontainas, Charles, avocat, 79, avenue Bosquet ; Prince du Royal-Secret. — (1881) le même, 10, rue de la Victoire. — (1882) le même. — (1883) Bédel, Félix, négociant, 186, rue Saint-Martin ; Maître. — (1884) Fontainas, Charles, comme ci-dessus ; Trente-Troisième. — (1885) Etienne, Eugène, membre de la Chambre des Députés, 22, rue de Douai ; Maître. — (1886) Ramel, Pierre-Alfred, négociant, 6, rue de la Paix ; Rose-Croix. — (1887) le même, négociant en dentelles. — (1888) Lisbonne, Emile-Eliacinthe, ✳, directeur des constructions navales en retraite, 3, rue Saint-Vincent-de-Paul ; Chevalier Kadosch. — (1889) le même. — (1890) Fontainas, comme ci-dessus. — (1891) le même. — (1892) Bridan, René, avocat à la Cour d'appel, 28, quai d'Orléans; Maître. — (1893) le même. — (1894) Milhaud, Michel, avoué près le Tribunal civil de première instance de la Seine, 103, rue Montmartre; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 4e lundi du mois.

L'UNITÉ MAÇONNIQUE

Loge fondée sous le titre *la Jérusalem des Vallées Egyptiennes,* le 11 avril 1807 ; titre primitif conservé jusqu'en 1893.

Vénérables : — (1860) Boubée, homme de lettres, 36, rue du Château-d'Eau ; Trente-Troisième. — (1861) le même. — (1862) Hubert, ancien conseiller de préfecture, 9, rue de la Vieille-Estrapade ; Trente-Troisième. — (1863 et 1864) le même. — (1865) Laurens, avocat consultant, 18, rue Neuve-Saint-Eustache ; Chevalier Kadosch. — (1866) le même, 48, rue d'Aboukir. — (1867-1869) le même, 167, rue Montmartre. — (1870) Platel, ✳, propriétaire, 49, rue du Faubourg-Poissonnière; Chevalier Kadosch. — (1871) Bourchanin, comptable, 24, cité Trévise; Maître. — (1872 et 1873) le même. — (1874).

Alexandre Roy, ✵, gérant de la maison F. Durand, fabricant de pains de gluten et de pâtes alimentaires, 24, rue des Grands-Augustins ; Chevalier Kadosch. — (1875-1878) le même. — (1879) Hugonis, imprimeur, 19, passage Verdeau ; Chevalier Kadosch. — (1880) Roy, comme ci-dessus. — (1881) Level, Georges-Adrien, chef du contentieux des chemins de fer de l'Etat, 11, boulevard de Courcelles ; Maître. — (1882 et 1883) le même. — (1884) le même ; Rose-Croix. — (1885) le même, 45, rue de Saint-Pétersbourg. — (1886) ; le même, Chevalier Kadosch. — (1887) le même, ✵. — (1888) le même, Trente-Troisième. — (1889) Villemsens, Albert, homme de lettres, 28, rue Pétrelle ; Maître. — (1890 et 1891) le même. — (1892) le même, 11 *bis*, rue Maubeuge. — (1893) Tombée en sommeil. Réveillée l'année suivante, avec changement de titre, *la Jérusalem des Vallées Egyptiennes* devenant *l'Unité Maçonnique*. — (1894) Lévilion, Jules-Maurice, avocat à la Cour d'appel, 10, rue Saint-Augustin ; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 2e mercredi du mois.

VOLTAIRE

Loge fondée le 23 octobre 1890.

Vénérables : — (1891) Doumer, Paul, ancien député, chef de cabinet du président de la Chambre des députés, 128, rue de l'Université ; Maître. Pour la correspondance : Fuchs, 40, rue Folie-Méricourt. — (1892) le même, député de l'Yonne, 54, rue Pergolèse. Pour la correspondance : Germain, 40, boulevard Beaumarchais. — (1893) le même, 7, rue Laffite. Pour la correspondance : Marpillat, 68, rue Cardinal-Lemoine. — (1894) Lagneau, André, dessinateur, au contrôle des chemins de fer de l'Etat, rue du Val, à Issy-les-Moulineaux, Seine ; Maître.

Temple : — Boulevard Voltaire, 11, passage Saint-Pierre-Amelot, (1891-1893). — 5, rue Payenne (1894).

Tennes : — Les 1er et 3e jeudis du mois.

LES VRAIS AMIS

Loge fondée le 17 septembre 1780, sous le titre *Saint-Pierre des Vrais amis ;* titre d'origine conservé jusqu'en 1881.

Vénérables : — (1860) de Saint-Jean, docteur-médecin, 22, rue de la Banque ; Chevalier Kadosch. — (1861-1863) le même. — (1864) Grandchamp, restaurateur, 70, rue de la Gare-d'Orléans ; Rose-Croix. — (1865) Huc, négociant, 22, rue Coquillère ; Chevalier Kadosch. — (1866) Grandchamp, comme ci-dessus, 9, quai de Bercy. — (1867) Orlhac, voiturier, 3, rue de l'Essai ; Rose-Croix. — (1868) Denangle, employé aux Halles centrales, 61, rue de Chaillot ; Chevalier Kadosch. — (1869) Moreaux, propriétaire, 8, rue Guéménard, à Saint-Denis, Seine ; Maître. — (1870) Denangle, employé, 11, rue Saint-Louis-en-l'Ile ; Chevalier Kadosch. — (1871) le même. — (1872) Castel, marchand de nouveautés, 92, rue de Lévis ; Maître. — (1873) Bernard, employé au télégraphe, 58, rue de Grenelle Saint-Germain ; Maître. — (1874) De la Bastida, traducteur-interprète-juré, 45, rue de Berri ; Maître. — (1875) Bonnel, Hippolyte, marchand-tailleur, 60, rue du Commerce, Grenelle-Paris ; Maître. — (1876-1878) le même. — (1879) Toussaint, Charles, agent de transports en douane, 193, rue du Faubourg-Saint-Denis ; Maître. — (1880) Bonnel, comme ci-dessus. Lors des élections annuelles du Comité, en décembre 1880, la loge *Saint-Pierre des Vrais Amis* décide que désormais elle s'appellera simplement *les Vrais Amis*, titre sous lequel elle inscrite actuellement. — (1881) Bonnel, comme ci-dessus. — (1882) le même. — (1883) le même ; Rose-Croix. — (1884-1885) le même. — (1886) le même ; Chevalier Kadosch. — (1887 et 1888) le même. — (1889) Bigonville, Marius, négociant, 2, rue Dancourt ; Chevalier Kadosch. — (1890) Bonnel, comme ci-dessus. — (1891) le même. — (1892) Bigonville, Marius-Victor, employé de commerce, 64, rue d'Orsel, comme ci-dessus. — (1893), Bonnel, comme ci-dessus. — (1894) Bigonville, Marius-Victor-Joseph, représentant, commissaire du bureau de bienfaisance, 64, rue d'Orsel ; Prince du Royal-Secret.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 4e jeudi du mois.

LES VRAIS EXPERTS

Loge fondée le 15 août 1787, sous le titre *Saint-Pierre des Vrais Experts ;* titre d'origine, conservé jusqu'en 1882.

Vénérables : — (1860) Guilbert, propriétaire, 21, quai Bourbon ; Rose-Croix. — (1861-1863) le même. — (1864-1867) le même, 23, rue du Moulin-des-Prés. — (1868) Serre, artiste peintre-décorateur, 8, rue de Bréa ; Rose-Croix. — (1869-1872) le même. — (1873) Dedouvre, architecte, sous-inspecteur du domaine de l'Assistance publique, 96, rue de la Folie-Méricourt ; Rose-Croix. — (1874) le même. — (1875) le même, 84 rue du Faubourg-du-Temple. — (1876-1880) le même. — (1881) Duplaix, inspecteur des bâtiments de la Compagnie des Voitures de Paris, 2, avenue de Ségur ; Maître. — (1882) le même. Lors des élections an-

nuelles du Comité, en décembre 1882, la loge *Saint-Pierre des Vrais Experts* décide que désormais elle s'appellera simplement *les Vrais Experts*, titre sous lequel elle est inscrite actuellement. — (1883) Duplaix, comme ci-dessus. — (1884) le même, architecte. — (1885) Mayer, Alfred-Théodore, marchand-tailleur, 1, avenue Victoria; Rose-Croix. — (1886) le même. — (1887) le même; Chevalier Kadosch. — (1888-1890) le même. — (1891) Warée, Gabriel Edouard, licencié en droit, rédacteur à la préfecture de la Seine, conseiller municipal de Rueil, 4, rue de Gênes, à Rueil, Seine-et-Oise; Maître. — (1892) Collard, Joseph-Adolphe, comptable, 93, rue du Chemin-Vert; Maître. — (1893) le même. — (1894) Taillandier, Constant, marchand d'huiles et fournitures pour appareils à vapeur, 53, rue de la Roquette; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 4[e] mercredi du mois.

LES VRAIS FRÈRES UNIS INSÉPARABLES

Loge fondée en 1893, mais ayant presque aussitôt fusionné avec une autre.

VÉNÉRABLES : — (1893) Gerville-Réache, Gaston, avocat, député de la Guadeloupe, 62, rue Claude-Bernard; Rose-Croix. — Le 7 novembre 1893, cette loge, reconnaissant qu'elle recrutait trop peu d'adhérents, fusionne avec la loge *les Disciples du Progrès* qui, de son côté, se trouvait réduite à un très faible effectif; et de leur fusion naît la nouvelle loge *les Inséparables du Progrès*; voir plus haut.

LES ZÉLÉS PHILANTHROPES

Loge fondée le 2 février 1835.

VÉNÉRABLES : — (1860) Fleury, employé au ministère de l'instruction publique, 12, rue du Parc, à Vaugirard; Rose-Croix. — (1864-1865) le même. — (1866) Baillard, propriétaire, 19, rue des Dames, à Asnières; Maître. — (1867) Mendès de Costa, comptable, 30, rue Saint-Placide; Rose-Croix. — (1868) le même. — (1869) Hubert, ancien conseiller de préfecture, rédacteur en chef de la *Chaîne d'Union*, 9, rue de la Vieille-Estrapade; Trente-Troisième. — (1870) Fleury, 18, rue Beuret; Rose-Croix. — (1871) Décembre-Alonnier, Joseph, homme de lettres, 3, rue Théboumery; Maître. — (1872-1876) le même. — (1877) le même, 54, rue Dombasle. — (1878 et 1879) le même. — (1880) le même, 326, rue de Vaugirard. — (1881) le même. — (1882) le même, publiciste et imprimeur; Chevalier Kadosch. — (1883) le même. — (1884) le même, membre de la Société des gens de lettres et de diverses Sociétés savantes. — (1885-1887) le même. — (1888) Davinière, Auguste-Louis, dessinateur au ministère de la guerre, 130, rue du Théâtre, 2, cité Thuré; Chevalier Kadosch. — (1889) le même. — (1890) le même, dessinateur principal au ministère de la guerre. — (1891-1894) le même.

Temple : — 154, rue Croix-Nivert (1869-1887) — au Grand Orient, 16, rue Cadet (1888 et 1889) — 154, Croix-Nivert (1890-1803).

Tenues actuelles : — les 2[e] et 4[e] vendredis du mois.

(A suivre.)

LES ÉLECTIONS ITALIENNES

Pauvre Italie !... Malgré les révélations du pli Giolitti, le F.·. Crispi, 33[e], a réussi à avoir une majorité à la nouvelle Chambre. Il est vrai que la pression officielle la plus éhontée a été exercée et que près d'un quart des électeurs avaient été arbitrairement rayés des listes.

Les catholiques, fidèles aux instructions du Pape, se sont abstenus partout. On cite des provinces (comme celle de Bergame, par exemple) où la proportion des abstentions a été de 73 pour 100. Leur ensemble dans la Péninsule s'élève aux deux tiers des électeurs inscrits. Le parti catholique apparaît donc désormais comme étant le seul des partis d'ordre et de conservation qui soit organisé et discipliné.

Personnellement, Crispi n'a pas lieu de se vanter. Elu dans 9 collèges, il n'a eu en tout que 15.000 voix, tandis que deux des chefs socialistes qu'il avait fait condamner par les tribunaux militaires (De Felice et Barbato) ont réuni à eux seuls 70.000 voix. Crispi s'en est vengé en ne proclamant pas leur élection; mais ce nouvel acte de dictature ne supprime pas le péril socialiste qui ne fait que croître.

Notre collaborateur et ami M. A.-C. De la Rive a reçu du cardinal Rampolla une lettre d'approbation pour ses articles sur la Franc-Maçonnerie et le droit d'accroissement, publiés dans divers journaux et notamment dans la *Revue Mensuelle*. L'éminent secrétaire d'État du Saint-Siège l'encourage et le félicite au nom de Sa Sainteté Léon XIII.

Plusieurs journaux de la presse quotidienne de Paris ont parlé du procès qui nous est intenté par M[lle] Lucie Claraz, et quelques-uns, mal renseignés, ont laissé entendre que nous avions été condamnés en première instance. Il n'en est rien : si nous sommes en appel, c'est sur une question incidente ; nous plaidons la nullité de l'assignation, à raison d'un subterfuge qui a été employé par notre adversaire pour essayer de nous faire condamner à notre insu. Coutumière du fait, M[lle] Claraz avait réussi en Italie à faire, de la même manière, condamner par défaut Mgr Bœglin et le gérant du *Moniteur de Rome*. Vis-à-vis de nous, fort heureusement, le « truc » ne réussit pas ; mais l'assignation n'en est pas moins nulle pour ce motif, et nous espérons que la Cour sera de notre avis.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

CHAPITRE V

Recrutement, Organisation et Fonctionnement des Ordres religieux.

(Suite)

D. — Quelle est la clef de la loi et quelle est sa serrure!

R. — Sa clef est cette parole : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux », et sa serrure cette autre parole : « Louange à Dieu, maître de l'Univers ! »

D. — En quoi consiste l'observance?

R. — Elle consiste à se nourrir de ce qui est permis, à rejeter ce qui est illicite, à obéir aux deux fils Haçan et Hocein, et à se rapprocher de Dieu.

D. — Si la viande se gâte, par quoi la rectifie-t-on?

R. — Par le sel.

D. — Et si le sel se gâte, comment le rectifie-t on?

R. — Par l'assemblée sur la place d'Ali.

D. — Quelle est la signification de ces paroles?

R. — La viande représente les gens de notre sainte société; le sel est le cheikh. Si les membres de la confrérie de la voie se gâtent, le cheikh les guérit, et si le cheikh se gâte, on le remplace dans l'assemblée.

D. — Quels sont les mystères qui enveloppent le tapis?

D. — Il est entouré par quatre fatiha, on le déroule avec une fatiha, on le roule avec une fatiha, et on l'emporte avec une fatiha.

D. — Que fait le Cheikh en s'approchant du tapis?

R. — Il commence par invoquer le salut et indiquer les prescriptions de la voie. Puis il avance son pied droit et soulève le pied gauche; il récite alors une fatiha, et fait sur le pied gauche comme il a fait sur le pied droit. Il s'avance ainsi peu à peu en récitant la fatiha et termine par la bénédiction et l'appel des faveurs divines et du salut de N. S. Mohammed le maître des Envoyés.

D. — Comment le cheikh se retire-t-il du bois?

R. — En prononçant trois fatiha : la tekbira pour le Dieu Très-Haut, l'appel de la bénédiction du salut de N. S. Mohammed, Maître des envoyés, sur sa famille et sur ses compagnons, et l'invocation du salut pour tous. Enfin, il implore Dieu de nous pardonner, ainsi qu'à vous et à tous les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes. *Amen! amen!* par les mérites de Mohammed, le seigneur des envoyés (1). (RINN, pages 190-196.)

Nous n'avons pas reculé devant la longueur de cette citation. Mieux que tout ce que nous pouvions dire, elle montre la ressemblance qu'il y a entre les sociétés secrètes, et que, au fond, c'est toujours l'ange des ténèbres déguisé en ange de lumière qui guide les méchants au combat et leur promet une facile victoire, sûr qu'il est de sa défaite; mais n'est-ce pas pour lui une grande victoire que d'enchaîner dans les abîmes du feu une seule âme. Quelle habileté pour perdre les hommes! comme il a su vaincre les moyens et favoriser dans chaque peuple la passion à laquelle il tient le plus. La Franc-Maçonnerie, les sociétés secrètes de la Chine n'ont pas le même but prochain que les sociétés musulmanes, mais toutes ont la même fin éloignée, fin vraiment satanique et qui montre que vraiment l'ange de lumière est là pour diriger. N'est-ce pas satanique que d'empêcher les progrès du catholicisme et de la civilisation; et l'homme, en cette occasion, ne combat-il pas ses propres intérêts?

Laissons là ces réflexions qui nous ont échappé et revenons à notre compagnon du tapis. Après ce long catéchisme, le Cheikh délivre au nouvel initié son diplôme. Nous avons déjà donné un modèle de diplôme de mokaddem; il est inutile de faire remarquer quece modèle n'est pas le même mot pour mot pour chaque ordre; cependant, quant au fond, il diffère peu, et on le comprend : l'âme de tout ordre est le soufisme, avons-nous dit, comme l'âme de la franc-maçonnerie c'est

(1) Beaucoup d'individus qui veulent avoir tous les avantages spirituels des Khouan ne prennent pas tant de peines pour se faire admettre dans l'ordre. Nos lecteurs savent que beaucoup d'ordres religieux font participer à leurs satisfactions des personnes qui n'ont pas prononcé les vœux de l'ordre, mais cependant s'y rattachent parquelques liens : ainsi les bienfaiteurs d'un ordre religieux participent non pas au mérite de chaque religieux qui est inaliénable mais aux diverses œuvres, prières, mortifications. Ainsi, les gens du monde revêtus du scapulaire du Mont-Carmel ont une grande part des prières qui sont faites par les Carmes. Cette communion de bonnes œuvres se retrouve chez les musulmans. On peut très facilement être affilié à un ordre, et participer à toutes ses bonnes œuvres. Ainsi, pour avoir sa part des mérites des Chadelya, et être Chadely, même en ne suivant qu'un seul de ses principes, et ne s'associant qu'une infime partie de ses idées, *il suffit d'aimer les affiliés.*

Abd-er-Rahman est encore plus large; il rend vraiment le salut trop facile. Non seulement on est sauvé quand on est affilié à l'ordre, mais encore quand on aime son ordre ou lui-même; on est sauvé si on l'a visité pendant sa vie, si après sa mort on s'arrête auprès de sa tombe; enfin qui l'eût jamais pensé, si on a entendu réciter son diker. Quelle profusion d'indulgences!!

le matérialisme, l'athéisme; le démon arrive au même but dans les deux cas. Dans le premier, il arrive à abrutir l'homme par le plaisir des sens du corps ; dans le second, à l'abrutir par l'abus des plaisirs de nos sens internes, quel est le pire des maux? à mon avis, c'est le second.

Chez les Qadrya, il y a, pour ainsi dire, deux pièces justificatives de l'admission dans l'ordre, Nous pourrions appeler la première un certificat ; la seconde un vrai diplôme. Le lecteur, d'ailleurs, en jugera. Voici un exemplaire de la première pièce : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux. A nos frères musulmans qui prendront connaissance du présent. Puisse Dieu vous diriger en science et en sagesse.

Le desservant de la mosquée de Sliman el Qadri certifie que le porteur de cet écrit, N..... derwich profès, s'est présenté à Bagdad et a visité l'établissement de son aïeul (ici toute une litanie de titres sur cet illustre aïeul), le cheikh Abd-el-Kader-el-Djilani. Quiconque lira cet écrit devra être persuade que le sus-nommé est vraiment entré dans l'ordre.

Nous n'avons pas voulu citer le texte même car, à nos yeux, cet écrit n'est pas un diplôme ; on pourrait le comparer aux lettres testimoniales que donne un évêque à un prêtre qui sort de son diocèse. Ces lettres testimoniales ne confèrent pas le pouvoir, elles constatent seulement qu'on l'a ; elles diffèrent encore des lettres d'ordination qui sont comme le procès-verbal où est enregistrée, l'ordination de l'élu du Seigneur. Pour employer à un usage profane un mot consacré par l'usage, nous dirons donc que l'écrit dont nous venons de donner les principales idées est une lettre testimoniale attestant que vraiment le porteur a été reçu dans l'ordre ; mais ce n'est pas là le diplôme. Nous avons déjà dit quelques mots des diplômes délivrés par les congrégations musulmanes, à propos des moqaddem ; nous avons vu leur utilité tant pour les initiés et les saints, car il contient l'ouerd et les principales recommandations et pratiques de l'ordre, que pour les profanes ; car, en outre des recommandations (ouassia) et des pratiques, il contient la chaîne de l'ordre, le tout écrit dans une magnifique écriture et entouré des plus belles enluminures capables de faire naître l'envie au cœur des vieux moines qui, au moyen-âge, passaient leurs moments de loisirs et d'étude à orner et agrémenter leurs manuscrits. Comme nous l'avons dit aussi, leur longueur varie de un à deux m ètres, sur une largeur de 20 à 30 centimètres. Nous empruntons à Rinn, page 197, un modèle de diplôme de Khouan dans l'ordre des Qadrya :

« S'est présenté à moi, à Bagdad, l'homme de bien qui se dirige vers Dieu, en se détournant de tout ce qui n'est pas lui, qui désire parvenir en l'autre vie, le derwiche N....., il a visité la seigneurie de nos aïeuls, l'étoile des mondes, la perle la plus précieuse qui met au même niveau les grands et les petits, astre de la religion, flambeau étincelant, maître des signes et des pensées, le cheikd Abd-el-Kader-el-Djilani.

Après cette visite, le sus-nommé est venu à nous et noous a demandé de l'instruire de l'unité de Dieu. Je lui ai donné cette science, de même que je l'avais reçue de mon maître, lequel l'avait reçue..... (Ici toute la généalogie).

Après donc que nous eûmes appris au néophyte la parole de l'unité de Dieu, nous lui avons ordonné de la réciter 165 fois (1) à la suite de chaque prière obligatoire et toutes les fois que la chose lui sera possible. Et celui qui rompra le pacte, le rompra à son détriment. Celui, au contraire, qui conservera l'alliance faite avec Dieu recevra une récompense magnifique. »

Voilà donc notre musulman qui a fait un pas de plus dans le mal, et aux chaînes que lui avait imposées Mahomet, a voulu de lui-même en joindre de plus lourdes dont il ne pourra certes pas se débarrasser à son gré. Sans doute, le Cheikh ne pourra pas toujours ouvertement, aujourd'hui comme autrefois, lui imposer sa volonté et venir lui ravir une partie de ses biens qu'il doit donner chaque année en offrande : le gouvernement français pourra le protéger contre ses supérieurs, et il sera même heureux de trouver une circonstance pour abaisser l'orgueil de l'ordre. Mais ceci n'a lieu que lorsqu'il veut quitter l'ordre, et alors, si, en Europe, les chefs ne reculent pas devant la mort d'un frère qui les a abandonnés, pourquoi, en Afrique, où la vie d'un homme n'est pas plus estimée que la vie d'un mouton, pourquoi n'agirait-on pas de même? Qui nous dira jamais le fin mot de ces meurtres de gens constitués par l'autorité française dont on ne peut retrouver les meurtriers? Arrêtons-nous : dans un chapitre spécial, nous parlerons des moyens qu'ils emploient pour arri-

(1) Des lecteurs peu habitués aux coutumes des ordres musulmans seront étonnés de voir imposer par le cheikh l'obligation de réciter une prière un nombre de fois si considérable, et ils se demanderont comment un homme peut encore remplir ses devoirs et gagner son pain à la sueur de son front. Qu'ils gardent un peu de leur étonnement et de leur indignation pour plus tard. L'initié à l'ordre des Qadrya est encore heureux relativement; l'initié à l'ordre des Rahmanya doit réciter 70.000 (soixante-dix mille fois) pour son rachat, sans aucune distraction ni préoccupation terrestre, la phrase : « Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah. » Que nos lecteurs jugent de l'effet produit par ce débit sur le cerveau. Ne vaudrait-il pas mieux fumer une fois l'opium que d'avoir une telle obligation à remplir. Qu'est-ce qui serait plus funeste à l'homme? Plus tard, nos lecteurs pourront y répondre.

ver à leur second but : enrayer les progrès de la civilisation.

Voyons un peu les nouvelles chaînes que le Khouan s'est imposées : j'en distingue de trois sortes : chaînes envers l'ouerd, chaînes envers ses supérieurs, chaînes envers ses confrères.

Que signifie le mot ouerd? Qu'est-ce que l'ouerd? Le mot arabe (ouerd) vient de la racine ouarada, qui signifie venir à l'abreuvoir, s'approcher de : ce mot ouerd signifiera donc l'action d'arriver à quelque lieu (surtout à l'abreuvoir), l'action de s'approcher d'un lieu ; mais il y a aussi un autre sens du mot ouerd, il signifie fleur, en particulier la rose; pourrait-on y voir un rapprochement entre la rose mystique qu'on voit figurer sur les diplômes de maîtresse Templière et le grade de Rose-Croix. M. Rinn pense que le rapprochement ne peut être fait.

Sans vouloir trancher la question, il nous semble qu'on pourrait tout concilier. Il est certain que dans le cas présent le sens obvié du mot ne semble pas être rose, mais plutôt semble signifier l'action d'arriver : le Khouan arrive à cette source où il pourra se désaltérer. On connaît aussi le penchant qu'ont les Arabes pour donner un sens mystique aux mots ; ici ce nous semble être le cas. Cela devait sourire, en effet, à la sagacité d'esprit d'un chef musulman, d'entendre appeler la règle qu'il venait d'écrire, et la voie qu'il venait de tracer et d'indiquer une rose qui saurait répandre une agréable odeur, et surpasser autant en perfection tous les autres ordres, que la rose surpasse les fleurs en beauté. Et pourquoi la rose aurait-elle été prise pour emblème plutôt que toute autre fleur? Ah! répondent les Khouans versés dans toutes les traditions musulmanes, c'est que la rose a été formée de la sueur qui découlait un jour du Prophète! Touchante et pieuse allégorie, la sueur du Prophète n'était-elle pas une rosée qui amenait la fraîcheur partout où elle tombait : que d'oasis lui doivent leur fécondité! Voilà ce qu'a inventé l'imagination orientale.

Que le mot ouerd signifie arrivée, ou rose, peu importe à la chose, qu'est-ce que l'ouerd? L'ouerd est l'ensemble des règles pratiques, cérémonies qui se font dans l'ordre et le gouvernent. L'ouerd résume la doctrine qui y est enseignée, la loi qui y est observée. Entre l'ouerd et la triqa (voie), il y a peu de différences sensibles, et on dit indifféremment : triqa es-Snoussi et ouerd es-snoussi.

Ad. Ricoux.

(*A suivre.*)

La Maçonnerie et l'Armée.

Les francs-maçons de France ont, depuis quelque temps, un cynisme poussé aux extrêmes limites du possible. Le lundi 20 mai, l'un d'eux, le F∴ Rabier, député d'Orléans, avait le phénoménal aplomb d'interpeller le gouvernement sur les cercles religieux existant au grand jour et dans lesquels les militaires bons catholiques vont passer leur journée du dimanche, au lieu d'aller, comme d'autres soldats, esprits-forts de la caserne, traîner leur uniforme dans les mauvais lieux.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre, dans sa réponse, a défendu l'armée ; mais la majorité, aux ordres du Grand Orient de France et, par conséquent, de Lemmi, a voté un ordre du jour approuvant les déclarations équivoques de M. Ribot, qui a feint de croire que les œuvres catholiques militaires faisaient du prosélytisme politique, royaliste !

Néanmoins, cette discussion a eu un résultat inattendu, qui a obligé MM. les francs-maçons à déchanter immédiatement. M. Rabier avait demandé l'application d'une circulaire du maréchal Soult, du 5 février 1844, laquelle interdisait aux officiers de s'affilier à une Société religieuse dite de Saint-Maurice. Le général Zurlinden, à la suite du vote de la Chambre, a adressé à tous les chefs de corps une circulaire rappelant celle de Soult ; mais il y rappelle aussi une autre circulaire du même maréchal (du 20 février 1845), interdisant aux militaires en activité de service l'affiliation à la franc-maçonnerie.

Voici la circulaire du général Zurlinden :

Paris, 27 mai 1895.

Règles à suivre pour les militaires en ce qui concerne les associations ou sociétés quelconques.

Mon cher Général,

Les règles de la discipline s'opposent à ce qu'un militaire entre, sous aucun prétexte, dans une association ayant un caractère politique ou religieux ; il ne peut, quel que soit son grade, faire partie d'une autre société quelconque, sans l'autorisation expresse du ministre de la guerre.

Comme le rappelait le maréchal Soult en 1844, un militaire ne doit contracter d'autre engagement que le lien qui le rattache au service, connaître d'autres commandements que celui de ses chefs, d'autre guide que son drapeau.

Ce sont ces principes qui ont inspiré les circulaires du 5 juillet 1844, du 20 février 1845, du 22 juillet 1880, du 10 septembre 1882 et du 6 mars 1889.

Ils sont toujours en vigueur.

En outre, une circulaire du 15 février 1892 fait connaître que les locaux mis dans certaines villes de garnison, par les soins de l'initiative privée,

à la disposition des militaires, pour lire, faire leur correspondance ou se distraire entre camarades, doivent conserver le caractère de simples lieux de réunion fréquentés par des militaires exclusivement, qu'il ne doit s'y faire aucune distribution de tabac ou de boisson, ni s'y exercer jamais de propagande, sous une forme quelconque.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que si, à l'intérieur, l'armée doit être la sauvegarde loyale et inébranlable de la légalité, si toutes les opinions personnelles doivent s'incliner devant le grand devoir de prêter main-forte au gouvernement légal du pays pour le maintien de l'ordre et le respect des lois, il importe aussi que l'armée puisse être, sans froissement pour aucune conviction, le faisceau de tous les dévouements et de toutes les énergies de la nation contre l'ennemi de l'extérieur.

Les discussions politiques y sont interdites.

Toutes les croyances, toutes les religions doivent y être respectées et leurs pratiques pouvoir s'y faire librement, mais à l'abri de toute ingérence et de toute pression, en conservant le caractère de manifestations individuelles et personnelles.

J'ai l'honneur de vous prier, mon cher général, de donner les ordres nécessaires pour l'application des principes et des dispositions qui précèdent et de veiller avec fermeté à leur stricte observation.

Le ministre de la guerre,
Général Zurlinden.

Voici maintenant la circulaire anti-maçonnique du maréchal Soult, du 28 février 1845, qui est formellement rappelée et remise en vigueur par le général Zurlinden :

Colonel, il a été rendu compte à M. le ministre de la guerre que des militaires en activité de service, cédant à des sollicitations venues quelquefois de leurs anciens camarades, se sont fait recevoir francs-maçons.

Sans jeter aucun blâme sur une institution tolérée par le gouvernement, le ministre croit devoir rappeler que les règles de la discipline s'opposent à ce que les militaires entrent dans une association quel qu'en soit le but, et que ce sont ces principes qui ont motivé la circulaire du 5 juillet dernier, relative à la *Société de Saint-Maurice,* à laquelle il invite à se reporter. Conformément aux instructions du ministre, vous donnerez, avec la réserve convenable, des instructions aux officiers placés sous vos ordres; vous leur recommanderez de prémunir leurs subordonnés contre les tentatives qui pourraient être faites pour les entraîner dans une association quelconque, et de prescrire à ceux qui sont déjà liés, de ne se rendre, sous quelque prétexte que ce soit, aux loges et aux réunions maçonniques.

Vous m'informerez immédiatement de tout ce qui vous parviendrait de contraire à ces prescriptions et vous m'accuserez réception de la présente circulaire qui devra conserver un caractère confidentiel.

Une réflexion s'impose, pour terminer :

Il est un peu violent que les œuvres religieuses pour la moralisation de l'armée soient mises sur le même pied que la franc-maçonnerie ; mais, en cette fin de siècle, il ne faut plus s'étonner de rien. Seulement, le soldat chrétien ne se cache pas pour aller au Cercle catholique, tandis que le militaire franc-maçon se cache pour aller à la Loge. Or, les officiers et sous-officiers affiliés à la secte sont nombreux. Comment le ministre de la guerre s'y prendra-t-il pour s'assurer que ses ordres sont respectés par les militaires qui ont reçu l'initiation maçonnique ?

Nous ne voyons, en l'espèce, qu'un seul contrôle sérieux : c'est que le ministère de la guerre exige la communication des archives du Grand Orient de France, du Suprême Conseil du Rite Écossais, du Souverain Conseil Général du Rite de Misraïm et de la Grande Loge Symbolique. Et encore ! Il saura les noms des officiers, sous-officiers et soldats affiliés jusqu'à ce jour ; mais ce sera tout, car les quatre pouvoirs maçonniques centraux (nous parlons ici seulement des puissances maçonniques *avouées*) auront soin de ne plus inscrire sur le registre général les militaires désormais initiés aux Loges, mais bien sur un registre à part qui ne sera pas communiqué. Et le tour sera joué.

TROIS JOURS AU COUVENT

Nous avons retardé un peu l'apparition de ce numéro, afin de pouvoir compléter les nouvelles données plus haut sur la volte-face de miss Diana Vaughan. En effet, notre 3e feuille (pages 353 à 368) était à peine tirée que nous apprenions, de source sûre, que l'ex-grande-maîtresse avait fait de nouveaux pas en avant vers Dieu ; — nous pouvons continuer à dire : des pas de géant. — La grâce opère d'une façon tout à fait merveilleuse dans cette âme d'élite.

Nous savions que miss Vaughan avait quitté Paris dimanche 9 juin dans la soirée ; mais nous ignorions de quel côté elle s'était dirigée. Vendredi matin, l'un de nous était prié de passer au plus tôt chez un ami de miss, lequel avait une communication urgente à lui faire.

Il s'agissait de la communication d'un télégramme reçu la veille au soir par celui-ci, et au sujet duquel nous avons promis le secret sur plusieurs points, notamment sur le lieu d'origine, sur la signature de la personne expéditrice et sur le prénom de convention sous lequel est désignée miss Vaughan dans ses

relations postales ou télégraphiques avec les amis dévoués qui sont seuls à connaître sa retraite.

Cette dépêche annonçait une heureuse nouvelle, « nouvelle qui comblera X*** et ses amis ». La voici : « Elle a assisté messe aujourd'hui au couvent, où elle reste encore deux jours. »

Ainsi, l'ex-grande-maîtresse s'était rendue auprès de cette religieuse qui avait su toucher son cœur en lui rappelant des souvenirs communs de famille; ainsi, miss Diana avait entendu, pour la première fois de sa vie, la Sainte Messe, et dans quel jour ?... au jour de la Fête-Dieu des catholiques, qui est, pour les palladistes, un jour de grandes profanations du Très Saint-Sacrement, le jour de leur 3e fête de Lucifer Dieu-Bon !

Ce télégramme a été entre les mains d'un rédacteur de la *Revue mensuelle* et d'un honorable ecclésiastique de Paris, celui-là même qui, le 8 mai dernier, demandait à la *Croix*, à la *Franc-Maçonnerie Démasquée* et à nous, l'insertion de cette belle lettre sollicitant une union de prières privées pour obtenir la conversion de miss Vaughan par l'intercession de Jeanne d'Arc.

Ce n'est pas tout. L'ex-grande-maîtresse, envoyant de nouvelles instructions à Paris, avait fait reprendre chez son imprimeur, le matin de ce vendredi (14 juin), les premières pages du Chapitre 1er de ses Mémoires ; car elle voulait les refaire dans un sens plus accentué, pour mieux combler de joie ses nouveaux amis.

Ce n'est pas tout encore. Miss Vaughan est enfin convaincue que Lucifer est bien Satan, le diable qu'elle n'a jamais voulu adorer, et elle en a tiré cette conclusion toute logique, qu'il ne saurait y avoir deux Satans, deux Dieux-Mauvais; de là, la lumière pénétrant subitement dans son âme. Il n'est qu'un seul Dieu, le dieu des chrétiens, dieu de bonté, de miséricorde et de justice ; elle se dit cela à présent, avec toute son ardente sincérité. Néanmoins, la chère femme n'a pas encore toute la foi catholique, il lui reste quelques doutes, sur deux ou trois de nos dogmes ; et dans sa ferveur nouvelle, voici quelle bonne et pieuse inspiration elle a eue pour obtenir une lumière complète ; nos lecteurs comprendront par ceci que l'entière conversion est maintenant des plus certaines, pour le temps marqué par Dieu, à un délai qui, espérons-le, n'est pas éloigné. Miss Vaughan, par ses nouvelles instructions de vendredi matin, faisait remettre trois cents francs à la *Croix* de Paris, en indiquant que cette somme devrait servir à envoyer au prochain pèlerinage (laissant aux Pères de l'Assomption le soin de fixer lequel, et ils ont choisi celui de Lourdes) des pèlerins pauvres ayant pour mission de prier Dieu de lui accorder la grâce de croire à tous les enseignements de l'Eglise de Jésus-Christ. Le vénérable ecclésiastique dont nous venons de parler a bien voulu se charger de remettre au R. P. Bailly la somme offerte par miss Vaughan, et le soir la *Croix* annonçait cette heureuse nouvelle.

Or, nous le disons, et nous avons la conviction que nos lecteurs pensent comme nous : — Demander des prières pour obtenir la foi pleine et entière, c'est déjà presque l'avoir.

On comprend quelle a été notre joie et avec quels transports nous avons remercié Jeanne d'Arc d'avoir fait ce nouveau miracle.

Dans le monde des francs-maçons, la nouvelle du changement opéré en miss Vaughan s'est répandue avec rapidité. Le mot de *conversion*, que nous, catholiques, nous n'écrivons ici que sous réserves (car la foi catholique est sans restrictions), a été imprimé, avec une rage mal dissimulée, par la maçonnique *Lanterne*, dans son n° paru le 13 juin. Le journal du F∴ Mayer, suivant en cela la tradition des Loges à l'égard des frères et sœurs de haute marque qui se convertissent, s'est empressé de représenter comme folle la loyale jeune femme.

« Espérons pour la pauvre Miss, dit la *Lanterne*, que quelques médecins spécialistes joindront leurs efforts à ceux de Jeanne d'Arc et de saint Michel, et qu'ainsi la pauvre demoiselle retrouvera le bon sens dont elle semble avoir quelque peu perdu la notion. »

Comme la fureur perce sous cette affectation d'ironie !... Maintenant que Diana Vaughan n'est plus des leurs, ils feignent de prendre son intelligence en profonde pitié. « La pauvre Miss », « la pauvre demoiselle », voilà comment ils parlent d'elle à présent, eux qui la portaient aux nues naguère, eux qui lui faisaient fête dans leurs triangles ; car nous savons qu'on a été en grande liesse au Grand Orient, lors de l'apparition du 1er n° du *Palladium Régénéré et Libre ;* on applaudissait à son impiété, un délégué de la rue Cadet vint même porter les félicitations de ses confrères au bureau central de la propagande palladiste ; nous sommes absolument sûrs de cela, comme de tout le reste.

Aujourd'hui, à les en croire, Diana Vaughan est devenue subitement folle ; c'est ce qu'ils ont dit de Léo Taxil, de Barbe Bilger, de Doinel. Le « truc » est usé, messieurs les francs-maçons ; il faudra trouver mieux que cela.

Justement, la demande de prières spéciales par des pèlerins pauvres a été la meilleure réponse que miss Vaughan pouvait faire à la *Lanterne*. C'est ce que la *Croix* a fait admirablement ressortir, et la maçonnique *Lanterne* s'est tue dès lors.

Sans attendre le tirage de cette dernière feuille de notre présent numéro, nous avons fait part de la bonne nouvelle à nos amis. Voici, entre autres, les réponses de deux respectables ecclésiastiques, excellents théologiens, avec qui nous sommes en correspondance suivie :

« *Deo Gratias!*... Quelle grâce ! et magnifique et prompte, ou plutôt foudroyante !

« Jeanne d'Arc est bien puissante auprès de Dieu. Merci de me tenir ainsi au courant. Je n'ai pas eu de joie plus vive.

« Comme il faut aimer le bon Dieu et avoir confiance en lui ! Que la prière aussi est puissante !

« Il est possible que, après ces pas de géant, il y ait quelque arrêt jusqu'à l'heure décisive ; mais le résultat n'est pas douteux. Celui qui a commencé l'œuvre l'achèvera.

« Je crois qu'il faut laisser un peu miss Diana dans son tête-à-tête avec l'Esprit-Saint, qui manifestement agit en elle et sur elle. L'intervention humaine, si elle manquait de discrétion, serait plutôt nuisible qu'utile. Comme vous l'avez bien dit à plusieurs reprises, c'est de prières, plus que de conseils, qu'elle a besoin.

« *Elle ira loin et haut.* Le bon Dieu a de grands desseins sur elle, je n'en doute pas. De quelle protection divine elle a été l'objet, sans le savoir !... »

L'autre lettre est d'un ecclésiastique très expert en matière de possessions, d'un exorciste qui a eu souvent maille à partir avec le démon ; nous lui avions envoyé les épreuves de notre troisième feuille, où se trouve la voûte du Comité Palladiste de Londres et la réponse de miss Vaughan ; nous lui avions dit que la chère femme en était déjà au christianisme, mais pas encore au catholicisme.

C'est alors qu'il nous a écrit ces lignes :

« ... J'ai lu et relu l'article de la convertie. C'est beau ! Cette âme limpide laisse voir les impressions successives de la grâce en elle. Le prêtre qui l'instruira n'aura pas beaucoup à faire ; c'est Jeanne d'Arc qui lui parle, qui éclaire son esprit, comme autrefois le démon lui parlait pour la retenir dans l'erreur.

« Je pense, ou du moins j'espère qu'à l'heure où j'écris la conversion est faite du christianisme au catholicisme. Belle réponse aux arguments des hommes et à ma prudence de l'autre jour ! Mais nous sommes dans le surnaturel, et c'est souvent ainsi que les choses se passent.

« Vu les aptitudes, les connaissances et la nature de la personne, je me figure qu'elle n'ira pas immédiatement s'enfermer dans un cloître. *Elle est faite pour lutter*, et il me semble que les circonstances montrent bien que telle est sa mission. Mais je ne serais pas surpris qu'elle devînt ensuite une contemplative. La conservation miraculeuse de sa vertu en est l'indice, et ordinairement, du reste, Dieu répond par des communications surnaturelles aux communications diaboliques. Elles sont déjà commencées, d'ailleurs. Jeanne d'Arc était contemplative et guerrière ; elle a choisi sur terre une personne qui peut l'imiter, avec son secours.

« Quelle confusion pour l'enfer !

« En venant établir à Rome le siège de son Vicaire, Satan croyait triompher, et il a divisé son Église. *Mentita est iniquitas sibi!*

« Il a conservé à Diana Vaughan ses qualités naturelles pour en faire une grande séductrice, et il les a conservées pour le bien. *Mentita est iniquitas sibi!*

« Ils ont fait appel à la publicité pour répandre l'erreur, et ils ont récolté la confusion. *Mentita est!*...

« Ils ont voulu rappeler doucement Diana Vaughan au devoir maçonnique, et ils l'ont poussée dans les bras de l'Église. *Mentita est!*... Quelle honte pour Satan d'être pris dans ses propres filets !

« Je vois en tout cela l'œuvre de Jeanne d'Arc. On se demandait pourquoi cette résurrection de Jeanne d'Arc après plusieurs siècles de silence. La voilà, sa mission : écraser la franc-maçonnerie. Lemmi l'a bien senti.

« Que ne mettez-vous, sur le frontispice de votre revue, Jeanne d'Arc écrasant les Loges ?...

« Besognons, et Dieu donnera la victoire ! »

Déjà, miss Diana Vaughan a justifié une grande partie des espérances conçues par ses nouveaux amis. Elle a marché dans la voie de la vérité bien plus vite que nous ne l'avions présumé ; encore quelques coups de la grâce divine, et elle touchera tout à fait au but. Aussi, c'est sans aucune inquiétude que nous verrons, s'il se produit, le petit arrêt prévu par le premier de nos deux correspondants que nous venons de citer : les desseins de Dieu sont insondables ; en tout ce qui arrive à cette heure, nous voyons éclater son infinie sagesse ; nous admirons, et nous redoublons nos prières.

Les francs-maçons ont déjà essayé de faire passer miss Vaughan pour folle. Comme une province couverte de places fortes, l'ex-grande-maîtresse, assiégée par la grâce, ne se rendra peut-être que graduellement, citadelle par citadelle, c'est-à-dire doute par doute. Qui sait si Dieu ne veut pas démontrer ainsi, d'une

manière éclatante, l'alliance de la raison et de la foi ?...

Quoiqu'il en soit, comment ne pourrions-nous pas nous réjouir dès à présent et entonner l'hymne d'allégresse ?

Nous venons de lire, dans le premier fascicule des *Mémoires d'une Ex-Palladiste*, le récit que miss Diana fait de son séjour au couvent, en des pages aussi simples qu'émouvantes, sous les dates du 14 et du 16 juin.

En voici quelques fragments :

« ...En franchissant le seuil du pieux asile, j'eus le sentiment que je faisais un pas nouveau vers Dieu, le seul vrai Dieu.

« O Dieu que j'ai méconnu, pardon ! pardon ! L'indigne créature est parmi tes vierges. Pardon encore, ô Dieu de toute bonté !

« Oui, Seigneur, il n'est qu'un Dieu, et c'est vous. L'autre est le mensonge, et vous êtes la vérité. Car il ne saurait exister deux Satans, deux dieux mauvais ; or, Lucifer est Satan. Merci, ô vous qui serez désormais mon Dieu, j'ai compris.

« Le calme, je l'ai ; mon âme exulte, mon cœur se fond dans une douce joie, jusqu'alors inconnue. Priez pour moi, nouveaux amis ; demandez aux anges, aux saints, à Dieu, que je garde cette paix si suave, tant que je devrai vivre ; que la mère bénie du Christ m'assiste surtout à l'heure de ma mort !... »

« ...Le lendemain, jeudi, je devais quitter cette maison où la paix règne dans la vertu. Aucune des deux religieuses qui étaient dans la confidence n'avait tenté quelque acte de prosélytisme ; mais elles avaient prié, beaucoup prié, et moi aussi.

« — Nous séparerons-nous déjà ? » leur dis-je.

« Elles me regardèrent, les yeux humides. L'heure de leur office allait sonner.

« — Permettez-moi, repris-je, d'assister à la « messe, qui est votre prière par excellence. J'y « serai bien recueillie ; aucune de vos sœurs, je « vous le promets, ne soupçonnera que je ne « suis pas chrétienne. »

« Elles se consultèrent. Puis, d'elles deux, la plus en autorité me dit :

« — Venez, chère enfant. »

« Je me jetai à son cou pour la remercier. Elle pleura ; nous pleurâmes toutes trois. Combien j'étais heureuse !...

« Oh ! les inoubliables moments que j'ai passés dans la petite chapelle !... En demandant à entendre la sainte messe des catholiques romains, j'avais un but que je ne pouvais expliquer aux bonnes religieuses : ce que j'aurais eu à leur dire leur eût causé grand chagrin, non à cause de moi, certes, mais à cause de mes ex-Frères et ex-Sœurs.

« Je voulais m'agenouiller au pied de l'autel, dont le tabernacle sert de piédestal à l'image du doux Crucifié, de Celui qui a tant aimé les hommes, et je voulais, là, prosternant mon corps et élevant mon âme vers le Dieu des chrétiens, lui faire amende honorable pour tous les outrages dont les adorateurs de Satan, ce jour même, s'efforçaient de l'accabler, en essayant d'outrager le Christ par de monstrueuses folies.

« La bonté des vierges de Dieu me permettait donc de pénétrer dans le sanctuaire de l'Eternel Bien.

« On me plaça dans la partie de la chapelle réservée aux personnes du dehors ; j'étais mêlée aux catholiques du voisinage, qui, en cette grande fête, étaient accourus, heureux de faire leurs dévotions en ce couvent, comme en un temple privilégié. Il semble que, dans l'union avec les prières de ces saintes femmes, les prières des moins dignes montent mieux vers le ciel... »

La supérieure a été vraiment bien inspirée en autorisant miss Diana à assister au saint office ; car cette messe a été, indubitablement, une source de bénédictions pour l'ex-grande-maîtresse qui vient de renoncer à Satan d'une façon si absolue. La narratrice dit que « cette supérieure est une femme d'une intelligence très haute, d'un esprit des mieux cultivés, et encore de la plus grande sagesse » ; ce portrait moral ne nous étonne pas.

La religieuse, amie de miss Vaughan, lui remet un livre de messe, et lui explique qu'elle devra règler son attitude sur celle des fidèles, c'est-à-dire s'asseoir, s'agenouiller ou se tenir debout, comme les autres assistants le feront.

Mais l'admiratrice de Jeanne d'Arc est absorbée par sa foi nouvelle, et elle n'a plus pensé, dans sa ferveur, à ces recommandations.

« ...J'avais pris le livre, écrit-elle, il ne me servit guère ; car je m'agenouillai dès le début, je ne me préoccupai point des changements d'attitude des fidèles, je ne vis que l'autel et son Christ aux bras tout ouverts pour attirer les coupables dans le repentir et la miséricorde, et la messe avait pris fin dès longtemps, tandis que j'étais encore à genoux, priant Dieu sans lire dans le livre, mais du plus profond de mon cœur... »

Nous ne pouvons résister à la joie de reproduire en entier la prière de miss Vaughan pendant cette messe de la Fête-Dieu. C'est

magnifique, et nous sommes attendris, nos lecteurs le seront aussi, en voyant cette belle âme se montrer si merveilleusement retournée. « Elle ira loin et haut », répèterons-nous avec l'un de nos correspondants, et avec l'autre : « Nous sommes dans le surnaturel... Quelle confusion pour l'enfer! »

Voici cette admirable prière :

« O Dieu d'infinie bonté, je crois en vous; je vous remercie d'avoir permis que je ne sois plus au pouvoir des démons. Voici bientôt six ans que vos pires ennemis avaient fait de moi une grande-prêtresse du diable, et depuis mon enfance j'avais eu dans l'esprit que Lucifer était principe divin de tout bien, et que vous étiez dieu du mal. Pardon, mon Dieu, pardon... Pardonnez à ceux qui ont trompé mon père; car, vous le savez, mon bien-aimé père fut de bonne foi dans son erreur... Sans être plongée dans une erreur aussi profonde, ma chère mère vous méconnut aussi : pardonnez-lui, bon Seigneur, par les mérites de Jésus-Christ, pardonnez-lui en récompense de sa douce charité; que ses œuvres de bien sur cette terre soient son rachat et celui de mon père dans l'autre monde, et accordez-moi, au jour que votre Providence a fixé pour le terme de mon existence humaine, la grâce de les retrouver tous deux au séjour du bonheur éternel, qui est votre paradis, ô mon Dieu!...

« Donnez la lumière de votre vérité sainte à tous ceux qui sont aveugles, comme si longtemps je l'ai été. Je vois maintenant les profondeurs de l'abîme où Satan me tenait; vous m'en avez arrachée; mais, ô mon Dieu, puisque à présent je vous aime, puisque vous m'avez préservée alors même que j'étais en puissance des démons, puisque vous me voulez à vous, donnez-moi encore, encore, je vous en supplie, donnez-moi plus de lumière, ne me laissez dans aucun doute sur les dogmes de votre religion sur les enseignements de l'Église de Jésus-Christ.

« O bon Jésus, agneau sans tache, vous qui vous êtes offert à Dieu en victime expiatoire pour racheter les péchés du genre humain, oh! je vous aime aussi de toutes les forces de mon âme. Obtenez-moi la grâce de croire à votre présence dans la blanche hostie que le prêtre du Saint des Saints élève vers cette croix où je vous vois attaché et qui me rappelle qu'à votre dernier soupir vous pardonniez à vos bourreaux. Tant que je n'aurai pas la foi au mystère de la divine Eucharistie, je ne serai pas tout à fait heureuse. O Christ aimant et aimable, ô Fils de la plus sainte des femmes, ô Messie rédempteur du monde, obtenez-moi la foi qui me manque encore.

« Et vous, sainte Marie, reine des cieux, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame du Sacré-Cœur, vous qui écrasez la tête du serpent maudit, priez pour moi, protégez-moi, sauvez-moi!

« Mon Dieu, il y a deux mois, l'avant-veille de Pâques, les palladistes du monde entier, maçons ou non maçons, outrageaient votre Christ en foulant aux pieds la croix; aujourd'hui, en ce moment, ils s'imaginent le meurtrir, l'immoler en exerçant leurs sauvages fureurs contre le Sacrement eucharistique. Vous le savez, Seigneur, je n'ai jamais participé à ce dernier déchaînement de la palladique haine; mais je n'en ai aucun mérite, puisque je ne croyais pas à la présence réelle. Eux, les autres, ils disent : « Le Christ est là! » et, la main armée du poignard, ils se ruent, pleins de rage, sur la blanche hostie; les misérables! Pardonnez-leur, mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font. Moi, j'ai besoin de croire, et c'est pour adorer votre Christ sous les mystiques espèces. La foi! la foi tout entière, oh! donnez-la, divin Créateur, à l'indigne créature qui vous implore! Que je goûte la parfaite allégresse de ces saintes femmes qui prient ici avec moi! Je vous adore, ô Dieu de bonté, dans votre clémence et dans votre justice : je veux vous adorer encore dans vos divins mystères. Ne repoussez pas ma prière, Seigneur; éclairez-moi!

« Vous, Jeanne, vaillante et pure martyre, soyez mon interprète céleste et défendez ma cause devant le trône de Dieu. Portez mon amende honorable à Jésus, dont vous inscriviez le nom triomphant, à côté de celui de sa Très Sainte Mère, sur votre étendard, et dites au Tout-Puissant, au seul Tout-Puissant qui vous a admis dans sa gloire, que je lui offre ma vie pour la conversion de quiconque me hait.

« Oui, oui, Seigneur, après m'avoir éclairée, prenez-moi. Qu'à mon tour je sois victime; que mon sacrifice détourne votre juste colère; que des larmes de douleur, versées par mes yeux, effacent les offenses de mes ex-Frères et de mes ex-Sœurs. Pitié pour eux tous, ô mon Dieu! lumière à tous et pardon même aux plus coupables! Ma santé, ma vie, mon sang, prenez tout, et qu'Adriano Lemmi devienne honnête, se convertisse à vous et vous bénisse à jamais! »

Qu'ajouter à cela? La conversion de miss Diana Vaughan n'est-elle pas désormais certaine?... Nul croyant n'en pourra douter.

Dans ses pages datées du 16 juin, l'ex-grande-maîtresse dit qu'elle demeura deux jours de plus au couvent; c'est la confirmation de la dépêche du jeudi 13 qui nous a été montrée. Elle raconte son départ en quelques

lignes et explique comment elle entre, à son tour, dans le grand combat chrétien contre la maçonnerie satanique.

« Donc : je rassemble à la hâte mes matériaux ; je réclame l'indulgence pour une œuvre qui s'est imposée à moi, sans plan préconçu ; et je commence ici. Ce travail sera forcément un peu décousu ; lecteur, n'en veuille qu'aux circonstances. En tout cas, que chacun ait la certitude que pas un mot ne scandalisera ; on sait que je n'ai jamais manqué à ma parole.

« A tous ceux qui me liront, je demande de ne pas m'oublier dans leurs prières. Surtout, amis, faites prier les prêtres, les religieux et religieuses qui appartiennent à vos familles, et pour que les voix les plus pures s'élèvent ainsi vers le ciel, faites prier les petits enfants, avec les ministres et les vierges de Dieu.

« † J'ai quitté le couvent hier soir. On m'y apprit, à mon départ, que plusieurs prêtres, religieux et religieuses avaient offert à Dieu leur vie, afin d'obtenir par ce sacrifice que je ne sois plus luciférienne. Je ne le suis plus : mais, ô mon Dieu, ne prenez la vie d'aucun de vos saints prêtres, d'aucune de vos religieuses si pures, si méritantes ; prenez ma vie plutôt.

« † Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour moi.

« † Jeanne d'Arc, combats pour moi. »

Telle est la fin de l'avant-propos des *Mémoires d'une Ex-Palladiste*. Le chapitre Ier, Lucifer au Sanctum Regnum, commence dans ce premier fascicule ; l'auteur y reproduit le portrait authentique d'Albert Pike, photographié directement sur le numéro spécial du *Bulletin officiel du Suprême Conseil des Etats-Unis (juridiction sud)* qui parut au lendemain de la mort du Souverain Pontife Luciférien.

Miss Vaughan donne, en outre, le plan complet du Palais-Borghèse, avec la division spéciale de la partie occupée par Lemmi et sa bande ; elle indique, d'une façon on ne peut plus précise, l'usage de chaque appartement, ainsi que l'emplacement exact du Temple Palladique et celui du Suprême Conseil du Rite Ecossais pour l'Italie, la salle où s'est tenu le Convent Souverain du 20 septembre 1893, auquel elle assista, etc., etc.

Terminons cet article en rappelant qu'une autre conversion, qui est également l'œuvre de Jeanne d'Arc, a rempli de bonheur l'âme des catholiques. Avec *Lucifer Démasqué*, Jean Kotska nous fait pénétrer dans l'occultisme mondain et dans le spiritisme maçonnique français ; il nous dévoile spécialement le Gnosticisme valentinien, et son livre offre un puissant intérêt. Avec ses *Mémoires d'une Ex-Palladiste*, miss Vaughan nous dévoile la haute-maçonnerie luciférienne, non plus en témoin, non complice, comme l'a fait le docteur Bataille, mais en loyale désabusée, qui fut élevée dès l'enfance dans la doctrine de Satan, et qui aujourd'hui a ouvert les yeux par un vrai miracle. La main de Dieu est certainement dans toutes ces révélations qui se complètent les unes par les autres.

MORT DU R. P. DELAPORTE

Au dernier moment, notre numéro étant enfin prêt à paraître, nous avons appris la mort du R. P. Albert Delaporte, missionnaire du Sacré-Cœur, dont nous publions une récente conférence dans ce même numéro (pages 336 et suivantes.)

C'est une grande perte que celle de ce zélé religieux. « Dans toutes les régions de la France catholique où il a paru comme président de l'Union des œuvres ouvrières, on connaissait et on admirait sa fermeté, son talent et la sûreté de sa doctrine. » (*Univers*, numéro daté du 18 juin).

La *Croix* dit, d'autre part, (numéro daté du 19 juin) :

« Dès le séminaire Saint-Sulpice où nous avons connu et apprécié l'abbé Delaporte, si désireux de faire beaucoup de bien, M. Icard lui confia les fonctions importantes de chef du catéchisme de persévérance des garçons.

« Le ministère paroissial lui paraissant trop restreint pour son ardeur apostolique, il se joignit aux missionnaires de France et fut mis à leur tête pendant un certain temps. Il fut professeur de théologie aux Facultés de l'État, notamment à Bordeaux, et prêcha beaucoup et écrivit divers volumes, parmi ceux-ci la vie du R. P. Rauzan, fondateur des Dames de Sainte-Clotilde, que la Maison de la Bonne Presse vient de faire réimprimer.

« Bien que le P. Delaporte ait fait de nombreux opuscules, c'est surtout dans le journalisme qu'il a bataillé ; il écrivait souvent à *l'Univers*, et, depuis quelque temps, à une revue anti-maçonnique mensuelle.

« Uni aux œuvres de Mgr de Ségur, il lui a succédé comme président à l'Union des œuvres ; seul ou uni à Mgr Gay, il dirigea les travaux de divers Congrès de l'Union en France.

« Il avait, du reste, été de tous les Comités d'action, et s'était beaucoup occupé de la fondation du journal catholique à *un sou*.

« En ces dernières années, retiré chez les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, il tra-

vaillait à l'exaltation de la dévotion de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

« C'est un ancien frère d'armes qui a eu ses heures de douleur ; nous le recommandons aux prières. »

La revue anti-maçonnique dont il est question ci-dessus n'est autre que notre *Revue Mensuelle*. Le R. P. Delaporte était, en effet, un de nos collaborateurs. Le grand article intitulé : *DEMAIN, selon le vœu des Frères Trois-Points*, et signé : « Un Profane », qui parut en tête de notre n° 15 (mars 1895) était de lui, notamment.

Nous demandons, donc, tout spécialement, des prières à tous nos lecteurs pour ce vaillant qui a combattu avec nous. Nous avons apprécié la bonté de son cœur, l'énergie puissante de son âme ; quand nous nous trouvions avec lui, nous nous sentions en meilleur entrain pour la lutte, car son ardeur était communicative ; il était de ceux qui donnent courage autour d'eux.

Sa mort est arrivée, brusquement, et, nous avons le devoir de le dire, elle donne sujet à de graves réflexions.

Le R. P. Delaporte, dans sa 66e année, était un homme robuste, qui ne paraissait pas son âge. Il était plein de santé. C'est en se promenant, avec un autre père, dans le jardin de la maison des missionnaires du Sacré-Cœur, à Paris, 21, rue de Calais, qu'il a été en quelque sorte foudroyé. « Ah ! mon Dieu, mon Dieu, je meurs ! » a-t-il dit tout à coup, et il s'est affaissé, rendant le dernier soupir, en bénissant le Seigneur qui lui reprenait brusquement la vie qu'il lui avait donnée.

Laissons parler la *Croix* de Paris :

« Il est tombé subitement samedi, au jour de la Sainte Vierge, à qui il avait voué une très grande dévotion, après avoir dit sa messe le matin.

« En ces derniers temps, travaillant à une revue anti-maçonnique, il avait bien à cœur la conversion de cette luciférienne de bonne foi, Diana Vaughan, et il disait à tous qu'il offrait sa vie pour l'obtenir.

« Quel ne fut donc pas notre étonnement en apprenant qu'il était tombé samedi 15, d'apprendre en même temps que Diana Vaughan, si ébranlée, se décide le même jour à demander le baptême et à entrer dans l'Eglise !

« Son père, protestant luciférien, ne l'avait jamais fait baptiser. »

Nous confirmons pleinement ce que dit la *Croix*. Nous sommes de ceux à qui le R. P. Delaporte avait fait la confidence du sacrifice de sa vie, offerte pour la conversion de miss Vaughan. Notre collaborateur nous avait redit, cela encore, à l'une de nos réunions hebdomadaires, à l'époque où nous les tenions chez nos éditeurs, et si nous avons bonne mémoire, le jour où il se fit présenter M. Margiotta, récemment converti.

Rien n'est plus significatif, il nous semble, que ce trépas si subit. Nous le répétons, le R. P. Delaporte était en pleine santé. D'autre part, il résulte de documents antérieurs à cette mort, tels que le n° 3 du *Palladium* (paru le 4 juin), où miss Vaughan disait qu'elle ne resterait pas plus de vingt-quatre heures au couvent dont elle parle dans l'avant-propos de ses mémoires, et la dépêche de jeudi soir 13 juin, que nous avons tenue dans nos mains, où il est annoncé qu'elle restera encore deux jours à ce couvent, il résulte, disons-nous, que l'ex-grande-maîtresse palladiste a reçu la grâce divine avec un éclat et une force extraordinaires dans ces trois journées du 13, du 14 et du 15 juin. C'est le 16 (dimanche) qu'elle écrit qu'elle a quitté le couvent la veille. Dans sa prière du 13, pendant la messe de la Fête-Dieu, elle invoquait tout particulièrement *Notre Dame du Sacré-Cœur*, dont le R. P. Delaporte était missionnaire ; elle répétait son invocation à la fin de son avant-propos, comme on vient de le voir dans le précédent article.

N'y a-t-il pas lieu de croire que, parmi les nombreux prêtres, religieux et religieuses qui ont offert leur vie pour sa conversion, c'est le R. P. Delaporte qui a été choisi par Dieu, quoiqu'elle lui ait demandé de prendre sa vie, à elle ?

Il convient d'observer aussi que l'article de l'*Univers*, du 30 mai, dernier article du R. P. Delaporte, est précisément cet article, élogieux pour miss Diana Vaughan, que les membres du Comité Palladiste de Londres, visent au début de leur voûte du 7 juin et qu'ils jettent avec colère à la face de l'ex-grande-maîtresse, en l'accusant de fournir des armes aux catholiques contre eux. Et c'est précisément cette voûte, et par conséquent, au moins d'une façon indirecte, cet article du P. Delaporte qui a provoqué, en partie, le revirement subit, inattendu de miss Vaughan.

Tout cela nous confond. Si nous ne nous trompons pas dans notre pensée, cet ensemble d'évènements si bien liés est gros de promesses divines. Enfin, nous nous disons : « S'il en est ainsi, en choisissant ce vertueux prêtre, Dieu a, selon toute évidence, choisi un saint. »

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant* : P. PEYRE.